

futuribles

OCTOBRE

- *La culture du bonheur*
- *L'art du paradoxe*
- *La décentralisation américaine*
- *Sport et développement*

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle de l'Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, France
Tél. (1) 222 63 10+ Telex 201220F

comité d'orientation

Ismail S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Bertrand de Jouvenel, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Massé, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Christine de Guébriant
Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, Tél. 222 63 10

abonnements-diffusion

Francine Leblanc
Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75341 Paris Cedex 07, Tél. 222 63 10

Un an	France	380,00 FF (TVA 4% incl.)
	CEE	380,00 FF
	Étranger	410,00 FF
	Étranger avion	490,00 FF
	CEE avion	406,50 FF
Le numéro	40,00 FF TTC	

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© Association Internationale Futuribles 1984

Commission paritaire n° 56798 – ISSN 0337 307 X
Imprimerie A.M.P. Paris – Dépôt légal n° 840092 Octobre 1984

Ronald Inglehart Jacques René Rabier	3	<i>Du bonheur... Sentiment personnel et norme culturelle</i>
Philippe Martin	35	<i>Antinomie fonctionnelle. De l'emploi des paradoxes en entreprise</i>
Pierre Frédéric Ténrière Buchot	49	<i>Pourquoi un consultant est-il appelé à intervenir dans une entreprise ?</i>
Nathan Glazer	55	<i>Décentralisation : à chacun ses responsabilités</i>

Forum

Bernard Cathelat	30	<i>Les styles de vie du CCA : les mutations de 1984</i>
Mahdi Elmandjra	67	<i>Médailles olympiques et développement. Analyse des résultats de Los Angeles</i>

Futur-Information

83	<i>Les nouvelles de la prospective</i>
87	<i>Actualités prospectives : idées et faits porteurs d'avenir</i>

Bibliographie

99	<i>Analyses critiques</i>
----	---------------------------

BIT, *Financing Social Security: An International Analysis*. C. Freeman, J. Clark, J. Soete, *Unemployment and Technical Innovation*. BIT, *Into the Twenty First Century: The Development of Social Security*.

109	<i>Comptes-rendus</i>
-----	-----------------------

ABONNEMENT - ADHESION
ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES
 A retourner au siège de l'Association
 55, rue de Varenne - F - 75007 Paris, France

Nom
 Prénom (pour les organisations, nom du délégué)
 Organisation
 Profession ou secteur d'activité
 Adresse
 Tél

ADHESION

Je soussigné demande à adhérer à l'Association Internationale Futuribles comme :

- Membre Associé
 - pour un an 8 000-FF
 - pour deux ans 15 000-FF
- Membre Actif
 - pour un an 2 000-FF
 - pour deux ans 3 500-FF
- Membre Adhérent
 - pour un an 500-FF
 - pour deux ans 900-FF
- Supplément par avion 200-FF

ABONNEMENT A LA REVUE FUTURIBLES

Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle "Futuribles" :

- France* CEE Etranger Par avion
- | | | | | |
|--|--------|--------|--------|--------|
| <input type="checkbox"/> pour un an | 340-FF | 340-FF | 375-FF | 450-FF |
| <input type="checkbox"/> pour deux ans | 640-FF | 640-FF | 710-FF | 760-FF |

Les étudiants peuvent bénéficier d'une remise sur les prix ci-dessus

ABONNEMENT AU BULLETIN BIBLIOGRAPHIE PROSPECTIVE

Je désire souscrire un abonnement au bulletin bi-mestriel "bibliographie prospective" :

- France* CEE Etranger Par avion
- | | | | | |
|--|----------|----------|----------|----------|
| <input type="checkbox"/> pour un an | 884-FF | 884-FF | 980-FF | 1 015-FF |
| <input type="checkbox"/> pour deux ans | 1 600-FF | 1 600-FF | 1 800-FF | 1 870-FF |

* TVA 4% incluse

REGLEMENT

- chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de FUTURIBLES
- virement bancaire (Crédit Lyonnais, Agence X 424, 205, boulevard Saint Germain, 75007 Paris, Compte n° 6171Y)
- sur envoi d'une facture

Date Signature

Du bonheur...

Sentiment personnel et norme culturelle

Ronald Inglehart, Jacques-René Rabier (1)

Dans un précédent article (2) les auteurs ont montré, en analysant sur plus de dix ans les données tirées notamment de l'Euro-Baromètre, la relation entre le bien-être subjectif — satisfaction de la vie et sentiment de bonheur — et certaines variables telles que le sexe, l'âge, l'instruction, le revenu, la profession, le système de valeurs, etc...

Ils sont parvenus aux trois conclusions suivantes, qui concordent avec ce qu'ils appellent «le modèle d'ajustement des aspirations aux situations» :

1. Le niveau de bien-être subjectif varie à peine entre des groupes présentant des caractéristiques stables, telles que le sexe.

2. Le niveau de bien-être subjectif varie entre des groupes présentant des caractéristiques moins permanentes, telles que le niveau de revenu ou l'état civil; mais, même dans ce cas, l'ampleur des variations reste étonnamment modeste.

3. Le niveau de bien-être subjectif enregistre des variations relativement importantes en cas de changements récents du niveau de revenu ou de la situation de couple des individus.

Toutes les données analysées jusqu'à présent concordent très étroitement avec le modèle d'ajustement des aspirations. Il reste cependant encore à examiner une variable qui ne semble pas du tout cadrer avec ce modèle.

La nationalité est en général un attribut extrêmement stable : pour la plupart des individus, elle ne varie pas de la naissance à la mort. A la différence des autres attributs stables, toutefois, la nationalité se caractérise par des

(1) Ronald Inglehart, Université du Michigan, Jacques-René Rabier, Conseiller spécial des Communautés Européennes.

(2) Voir *Futuribles*, n° 80, septembre 1984.

Tableau 1 — Analyse à classification multiple : variables explicatives du sentiment de satisfaction générale à l'égard de la vie

	Êta	Bêta
Nationalité	0,271	0,291
Changements récents de la situation financière du répondant	0,194	0,193
Revenu du ménage	0,124	0,117
Etat civil du répondant	0,102	0,090
Profession du chef de famille	0,093	0,088
Classe d'âge	0,085	0,069
Niveau d'instruction	0,089	0,056
Convictions religieuses	0,058	0,054
Dimension subjective de l'agglomération	0,042	0,049
Sexe	0,024	0,022
Valeurs prioritaires du répondant	0,030	0,012
$R = 0,385$ $R^2 = 14,9\%$		

Source : Échantillon combiné pour 10 pays, extrait d'Euro-Baromètre n°18, le travail sur le terrain a été exécuté en novembre 1982 (N = 9 581); données pondérées en fonction de la population de chaque pays. (N = Nombre de personnes interrogées).

disparités inter-groupes importantes en ce qui concerne les sentiments de bien-être. En fait, le bonheur et la satisfaction à l'égard de la vie varient à ce point d'une nationalité à l'autre que la crédibilité du modèle d'ajustement des aspirations semble totalement remise en cause.

Les tableaux 1 et 2 présentent les résultats d'analyses à classification multiple illustrant ce phénomène. Ces données confirment entièrement le modèle théorique, sauf sur un point. Dans ces analyses à plusieurs variables, les coefficients «êta» correspondent à la corrélation simple entre satisfaction à l'égard de la vie ou bonheur, d'une part, et chacune des diverses variables explicatives, d'autre

part, tandis que les coefficients «bêta» indiquent l'intensité de ces relations avec chaque variable explicative lorsque les effets de toutes les autres sont maintenus constants.

Un changement récent de la situation financière du répondant constitue une variable explicative plus importante de la satisfaction à l'égard de la vie et du bonheur que toutes les autres variables, à l'exception de la nationalité. L'incidence d'un changement de ce type sur la variance de la satisfaction à l'égard de la vie est plus de deux fois plus élevée que celle du niveau absolu du revenu, et elle est quatre fois plus élevée que celle de l'état civil ou de l'activité professionnelle. En maintenant constants les effets des

autres variables, on constate que le niveau d'instruction, le sentiment religieux, la dimension de l'agglomération où l'on vit, le sexe et le système de valeurs des individus ont une influence négligeable sur la satisfaction qu'ils tirent de la vie considérée dans son ensemble.

La situation est pratiquement semblable en ce qui concerne le bonheur, à cela près que l'état civil et les convictions religieuses ont une incidence relativement forte sur le bonheur (immédiatement après les changements récents de la situation financière), alors que le niveau du revenu lui-même n'a qu'un effet étonnamment faible (pour ainsi dire négligeable).

La nationalité est toutefois la variable explicative de loin la plus importante

de la satisfaction à l'égard de la vie aussi bien que du bonheur: son incidence sur la variance est au moins deux fois plus élevée que celle des changements récents de la situation financière et elle est plusieurs fois plus élevée que celle de toutes les autres variables explicatives.

Comme le montre le tableau 3, il existe des différences internationales énormes en matière de bien-être subjectif. De plus, ces différences sont constantes, quel que soit l'indicateur utilisé: les nationalités qui viennent en tête pour la satisfaction à l'égard de la vie sont aussi celles qui occupent les premiers rangs pour le bonheur, et inversement. Enfin, ces différences sont remarquablement stables dans le temps.

Le tableau 3A présente les classe-

Tableau 2 — Analyse à classification multiple : variables explicatives du sentiment du bonheur

	Êta	Bêta
Nationalité	0,235	0,247
Changements récents de la situation financière du répondant	0,127	0,129
Etat civil du répondant	0,086	0,109
Convictions religieuses	0,082	0,098
Classe d'âge	0,089	0,097
Niveau d'instruction	0,055	0,066
Profession du chef de famille	0,081	0,063
Revenu du ménage	0,063	0,056
Dimension subjective de l'agglomération	0,040	0,042
Sexe	0,021	0,033
Valeurs prioritaires du répondant	0,038	0,027
R = 0,316 R ² = 10,0 %		

Source : Données combinées extraites d'Euro-Baromètre n°18 (N = 9476).

ments internationaux obtenus pour les années soixante-dix sur la base de scores moyens ; ceux-ci ont en effet été retenus de préférence à des pourcentages dichotomisés, afin de tenir compte de la polarisation plus grande qui caractérise l'opinion publique de certains pays (en particulier la Grèce) : la comparaison risquerait donc d'être faussée en cas de recours à des pourcentages. Les résultats relatifs aux années soixante-dix sont étonnamment proches de ceux des années quatre-vingt, présentés au tableau 3 : dans les années soixante-dix, le Danemark venait en tête pour la satisfaction et occupait la deuxième place pour le bonheur, tandis que les Pays-Bas venaient au deuxième rang pour la satisfaction et au premier pour le bonheur. Dans les années quatre-vingt, le Danemark et les Pays-Bas se retrouvent à la première et à la

deuxième places pour la satisfaction, et les Pays-Bas se placent encore au premier rang pour le bonheur. Les Danois, en revanche, ont reculé d'un rang pour le bonheur, mais ils n'ont cédé la deuxième place à l'Irlande qu'avec un écart de deux points.

A l'autre extrémité de l'échelle, l'Italie occupait, dans les années soixante-dix, le dernier rang tant pour la satisfaction que pour le bonheur, la France se situait à l'avant-dernière place pour les deux variables. La situation est presque exactement semblable pour les années quatre-vingt, à cela près que la Grèce, qui a entre-temps rejoint la Communauté européenne et est à présent incluse dans nos analyses, se situe à un niveau au moins aussi bas que l'Italie pour les deux variables. Le score des Allemands a légèrement reculé derrière celui des Français en 1982-1983, alors qu'il le

Tableau 3 — Sentiments de satisfaction à l'égard de la vie et de bonheur selon la nationalité (1982-1983)

Nationalité	Pourcentage de «satisfaits» ou de «très satisfaits» de la vie en général	N	Pourcentage de «vraiment heureux»	N
Danemark	96	(2 011)	31	(1 915)
Pays-Bas	92	(2 035)	45	(2 034)
Irlande	84	(1 987)	33	(1 971)
Irlande du Nord	89	(629)	31	(629)
Luxembourg	93	(591)	22	(584)
Grande-Bretagne	87	(2 042)	28	(2 044)
Belgique	84	(2 007)	28	(1 978)
Allemagne	83	(2 016)	14	(1 966)
France	74	(1 940)	16	(1 923)
Italie	64	(2 050)	9	(2 026)
Grèce	60	(1 994)	10	(1 967)

Source : Euro-Baromètre n°18 et 19. (N = Nombre de personnes interrogées).

Tableau 3A — **Sentiments de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur selon la nationalité (1975-1979)**

Satisfaction générale à l'égard de la vie			Bonheur		
Nationalité	Score moyen	N	Nationalité	Score moyen	N
Danemark	1,54	(10 118)	Pays-Bas	1,65	(7 014)
Pays-Bas	1,68	(10 492)	Danemark	1,70	(6 712)
Belgique	1,71	(10 740)	Belgique	1,72	(7 446)
Irlande	1,75	(10 162)	États-Unis	1,81	(10 564)
Luxembourg	1,78	(3 028)	Irlande	1,84	(6 922)
Grande-Bretagne	1,88	(11 445)	Irlande du Nord	1,91	(2 114)
Irlande du Nord	1,89	(2 714)	Grande-Bretagne	1,92	(7 265)
Allemagne	2,00	(10 852)	Luxembourg	1,94	(2 079)
France	2,21	(12 509)	Allemagne	2,03	(6 742)
Italie	2,41	(11 488)	France	2,10	(7 726)
			Italie	2,35	(7 417)
Écart entre les moyennes des groupes supérieurs et inférieurs :					
0,87			0,70		
<p><i>Source</i> : Résultats combinés des enquêtes réalisées par la Communauté européenne de 1973 à 1979. Les données américaines sont empruntées à une série d'enquêtes effectuées de 1957 à 1976, citées in : Philip E. Converse et alii. — <i>American Social Attitudes Data Sourcebook: 1947-1978</i>. — Cambridge, Harvard University Press, 1980, p. 3.</p>					

précédait quelque peu au cours des années soixante-dix ; le glissement n'est cependant pas de grande ampleur. D'autres déplacements se sont opérés dans les positions relatives, mais la tendance dominante est nettement à la stabilité.

Des questions analogues sur la satisfaction générale à l'égard de la vie et sur le bonheur ont été posées dans diverses autres enquêtes internationales sous une forme quelque peu différente. La question portant sur la satis-

faction à l'égard de la vie a été posée dans les mêmes termes que celle qui a servi de base à notre analyse, sauf que les répondants étaient invités à indiquer où ils se plaçaient sur une échelle allant de zéro («très insatisfait») à dix («très satisfait»). Cette question a été utilisée pour une enquête menée par *Political Action* dans huit pays de 1974 à 1976 (3), pour l'enquête *Euro-Baromètre* n° 19, en 1983, et pour les besoins du *World Values Survey* de 1981 (4), enquête pour laquelle une

(3) Barnes, Samuel H. Kaase, Max (Eds). — *Political Action. Mass Participation in Five Western Democracy*. — Beverly Hills and London, Sage Publications, 1979.

(4) Stoetzel, J. — *Les valeurs du temps présent : une enquête européenne*. — Paris, P.U.F., 1983.

The European and world values surveys

Fondé en 1978 à l'initiative du professeur Jan Kerkhofs (Katholieke Universiteit, Leuven) et d'un petit groupe de chercheurs de diverses origines, le «European Value Systems Study Group» a entrepris une vaste enquête internationale en vue de décrire et d'analyser les systèmes de valeurs sur lesquels se fondent, de nos jours, les activités humaines : perception de soi et des autres, famille, morale, religion, travail, loisir, politique, etc.

Initialement, la recherche devait être limitée à l'Europe occidentale : après une étude pilote, l'enquête principale fut faite, en 1981, dans neuf pays (Belgique, Danemark, Allemagne fédérale, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Espagne et Royaume-Uni), au moyen d'un questionnaire de trois cents questions, auprès d'échantillons représentatifs de la population âgée de 18 ans et au delà ; environ 1 200 personnes furent interrogées dans chaque pays.

Cette première enquête a fait l'objet d'un rapport international : «Les valeurs du temps présent», élaboré par Jean Stoetzel (Presses Universitaires de France, Paris, 1983). D'autres ouvrages ont suivi ou vont suivre, en diverses langues, portant respectivement sur les données européennes prises ensemble et sur les données de chaque pays.

En outre, en raison de l'intérêt suscité par cette entreprise, la recherche a pu être élargie, à mesure que des financements locaux étaient trouvés, à d'autres pays d'Europe (Suède, Finlande, Hongrie) et à d'autres régions du monde (Japon, Afrique du Sud, États-Unis, Corée du Sud, Canada, Mexique, Chili, etc.).

Une fondation a été créée à Amsterdam pour assurer la coordination et la continuité de cette recherche, dont l'ampleur et la qualité sont sans précédent.

échelle de 1 à 10 a été retenue. Une question relative au bonheur a également été posée pour le *World Values Survey* dans des termes analogues à la nôtre, à cette différence près qu'elle prévoyait quatre possibilités de réponse au lieu de trois : «vraiment heureux», «assez heureux», «pas trop heureux», et «pas du tout heureux». Les scores moyens enregistrés pour les dix-neuf publics étudiés à l'occasion d'une ou de plusieurs de ces enquêtes sont indiqués au tableau 3B.

Dans ce cas également, les positions relatives des pays figurant aux tableaux 3 et 3A ne varient guère. La population danoise arrive en tête pour la satisfaction générale à l'égard de la vie, comme dans les deux autres tableaux. Si l'on néglige le cas des Suédois, des Suisses et des Norvégiens

(pour lesquels il n'existe pas de données comparables dans les enquêtes de l'*Euro-Baromètre*), on retrouve les Néerlandais à la deuxième place, comme dans les enquêtes de l'*Euro-Baromètre*, tant pour les années soixante-dix que pour les années quatre-vingt. À l'autre extrémité de l'échelle, les Français, les Italiens et les Grecs occupent les dernières places, comme dans les tableaux 3 et 3A (bien qu'ils y soient rejoints par les Espagnols et les Japonais, qui n'ont pas été soumis aux autres enquêtes). Les scores de bonheur témoignent, eux aussi, d'une grande similitude, en dépit de la formulation différente de la question. Comme dans le cas des enquêtes de l'*Euro-Baromètre* menées pour les années soixante-dix et quatre-vingt, les Irlandais, les Néerlandais et les Danois occupent un rang

Du bonheur... Sentiment personnel et norme culturelle

Tableau 3B

Satisfaction à l'égard de la vie en général (score moyen sur une échelle de 11 points : 0 = très insatisfaits, 10 = très satisfaits) (*)				PNB, 1979	Bonheur (score moyen sur une échelle de 4 points : 1 = pas du tout heureux, 4 = vraiment heureux)	
Danemark	(1981)	8,21	} 8,03	8 470	Irlande	3,36
"	(1983)	7,84			Irlande du Nord	3,34
Suède	(1981)		8,02	10 071	Grande-Bretagne	3,33
Suisse	(1976)	7,98		9 439	Pays-Bas	3,30
Norvège	(1981)		7,90	8 762	Danemark	3,26
Pays-Bas	(1974)	7,64	} 7,77	7 057	États-Unis	3,26
"	(1981)	7,71			Belgique	3,25
"	(1983)	7,96			Suède	3,24
Irlande du Nord	(1981)	7,68	} 7,77	3 560	Norvège	3,21
"	(1983)	7,85			France	3,09
Irlande	(1981)	7,82	} 7,76	3 533	Finlande	3,03
"	(1983)	7,70			Espagne	2,98
Finlande	(1976)	7,56	} 7,73	5 814	Allemagne fédérale	2,96
"	(1981)	7,89			Japon	2,96
Luxembourg	(1983)		7,64	7 754	Italie	2,84
États-Unis	(1974)	7,41	} 7,57	10 765		
"	(1981)	7,72				
Grande-Bretagne	(1974)	7,33	} 7,52	4 972		
"	(1981)	7,67				
"	(1983)	7,56				
Belgique	(1981)	7,36	} 7,33	7 978		
"	(1983)	7,29				
Allemagne fédérale	(1974)	6,99	} 7,23	9 507		
"	(1981)	7,25				
"	(1983)	7,46				
Autriche	(1974)		7,14	6 311		
France	(1981)	6,66	} 6,63	8 619		
"	(1983)	6,59				
Espagne	(1981)		6,60	2 830		
Italie	(1976)	6,33	} 6,58	4 191		
"	(1981)	6,62				
"	(1983)	6,78				
Japon	(1981)		6,39	7 244		
Grèce	(1983)		5,85	2 881		

Source : Scores de satisfaction pour 1981 : *World Values Survey* ; scores de satisfaction pour 1974-1976 : enquêtes de *Political Action* ; scores de satisfaction pour 1983 : *Euro-Baromètre* n°19. Tous les scores de bonheur sont extraits de *World Values Survey*.

* Les échelles de satisfaction utilisées pour l'enquête de *Political Action* et pour celle d'*Euro-Baromètre* n°19 vont de zéro à dix, tandis que celles retenues dans le *World Values Survey* étaient graduées de 1 à 10. Il est donc logique que, pour l'enquête de 1981, les scores moyens se situent légèrement au-dessus de ceux des deux autres enquêtes : en maintenant constant l'attribut de la nationalité, on obtient un score moyen plus élevé de 0,11 point. Cette différence peut sembler plus faible que prévu, étant donné que, sur les deux échelles, 80 % environ des répondants se positionnent au moins à 5 points. Toutefois, dans le cas des pays pour lesquels on ne dispose que des scores de 1971, les moyennes sont sans doute légèrement surévaluées.

élevé, encore que les Britanniques se placent mieux que dans les autres enquêtes. Les Français, les Allemands et les Italiens se situent, quant à eux, au bas de l'échelle, comme dans les deux séries d'enquêtes de l'*Euro-Baromètre* (même s'ils y sont rejoints, en l'occurrence, par les Finlandais, les Espagnols et les Japonais). Les Américains s'inscrivent à mi-chemin pour les deux variables, comme c'était déjà le cas pour les scores de bonheur reproduits au tableau 3A.

Un problème de vocabulaire ?

L'exploitation d'un vaste ensemble de données, comprenant plus de 160 000 interviews, permet d'affirmer qu'il existe des différences importantes et relativement stables entre les nations en ce qui concerne les niveaux de bien-être subjectif exprimés par les personnes interrogées. Cette conclusion semble être en contradiction flagrante avec l'hypothèse de l'ajustement des aspirations avancée par un certain nombre d'analystes, dont nous faisons partie, pour expliquer certaines des observations les plus fondamentales et les plus frappantes faites au cours d'études antérieures sur le bien-être subjectif. Si les différences internationales étaient faibles, elles concorderaient avec le modèle des variations minimales inter-groupes, qui s'est confirmé de manière systématique dans de nombreux pays. Si ces différences étaient transitoires, on pourrait les attribuer à des facteurs à court terme ayant des effets différents selon les pays. Or, les différences internationales observées de 1973 à 1983 ne sont pas seulement importantes, elles sont aussi relativement sta-

bles. La contradiction semble donc d'importance.

On pourrait être tenté de sortir de ce dilemme en attribuant les différences observées entre les nations à des difficultés de traduction ou en prétendant, plus subtilement encore, que le terme de «satisfaction» a des connotations assez différentes dans les autres langues: «satisfait» et «zufrieden» ne sont pas les équivalents exacts de «satisfied».

L'explication est extrêmement séduisante parce qu'elle permet d'écarter les différences constatées entre les nations en les imputant simplement à des effets de traduction, ce qui n'obligerait pas à remettre en cause notre hypothèse de départ. Malheureusement, cette explication ne semble pas tenir.

Les raisons pour lesquelles cette explication apparemment plausible ne résiste pas à l'examen sont nombreuses. L'une de ces raisons est fournie par le cas de la Suisse. Les Suisses ont, en effet, trois de leurs langues nationales qui sont utilisées dans d'autres pays soumis aux enquêtes sus-visées. Cette particularité nous permet de procéder à des comparaisons internationales du bien-être subjectif, en maintenant constant le facteur de la langue. Les résultats se révèlent accablants pour la thèse selon laquelle les différences internationales constatées s'expliqueraient uniquement par des questions de langue: les Suisses, qu'ils soient d'expression allemande, française ou italienne se caractérisent en effet *tous* par un niveau de satisfaction relativement élevé en ce qui concerne la vie qu'ils mènent. Les Suisses ne se classent pas seulement bien mieux que les Allemands, les Français et les Italiens, dont ils partagent la langue, ils

viennent aussi en tête de *toutes* les autres nationalités, à l'exception des Danois et des Suédois, qu'ils ne sont du reste pas très loin d'égaliser.

Le cas suisse est, à lui seul, si défavorable à l'explication fondée sur des problèmes de traduction qu'il semble superflu de poursuivre dans ce sens encore que les éléments de preuve ne manquent pas. Les données relatives à la Belgique en fournissent un autre exemple. La plupart des Belges parlent, soit le français, soit une forme légèrement différente du néerlandais. Or, de 1973 à 1979, les Belges, même francophones, ont devancé de loin les Français et ne sont restés que très peu en-deçà des Néerlandais, tant en ce qui concerne le bonheur que la satisfaction. Dans ce cas également, la nationalité sem-

ble être une variable explicative bien plus puissante du bien-être subjectif que la langue. Nous disposons en outre de la comparaison entre Néerlandais et Allemands. Les deux langues sont fortement apparentées, et les termes néerlandais pour «satisfait» et «heureux» sont de même racine que leurs contreparties allemandes. Pourtant, les Néerlandais se classent systématiquement bien mieux que les Allemands, tant sur le plan de la satisfaction à l'égard de la vie que sur celui du bonheur.

Il y a enfin le fait que les nationalités bien placées en ce qui concerne la satisfaction à l'égard de la vie ont aussi fortement et uniformément tendance à occuper un rang élevé sur l'échelle du bonheur. Pour imputer valablement les différences internatio-

Political Action.

Mass Participation in Five Western Democracies

Sous ce titre a été publié en 1979 (Sage Publications, Beverly Hills and London) l'un des ouvrages les plus stimulants paru ces dernières années. Il s'agit d'une œuvre collective rendant compte, sous la direction de Samuel H. Barnes (Michigan) et Max Kaase (Mannheim), d'une recherche comparative menée aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Allemagne fédérale et en Autriche sur les différentes formes d'action politique (traditionnelles ou contestataires), les idéologies et systèmes de valeurs correspondants, et le rôle de la culture familiale dans la socialisation politique de l'enfant.

Cette recherche fut étendue ultérieurement à la Finlande, la Suisse et l'Italie. Dès le début, des chercheurs français furent invités à y apporter leur contribution scientifique et financière, mais leur participation ne put malheureusement pas dépasser la phase de l'étude pilote.

Les données furent recueillies en 1974-75 par voie de sondage auprès d'échantillons représentatifs de la population âgée de 16 ans et au delà (1 200 à 2 300 personnes selon le pays), avec en plus entre 100 et 250 paires parents-enfants par pays.

Les échantillons utilisés ayant été constitués en panels, les répondants ont pu, dans trois pays (Allemagne, Pays-Bas et États-Unis), être réinterrogés en 1979-81.

La qualité des données et des analyses fait de cette recherche plurinationale et diachronique un modèle du genre.

(Le matériel de base est accessible auprès de la Zentralarchiv für empirische Sozialforschung, Universität zu Köln).

nales à des effets de langue, il faudrait supposer que pratiquement tous les chercheurs qui ont abordé le sujet ont trébuché sur le même type de traductions non comparables, que ce soit pour la satisfaction ou pour le sentiment de bonheur. Non contents de ne pas trouver de termes équivalents pour un *même* concept, ils se seraient obstinés à forger, pour un *autre* concept, des équivalences qui auraient faussé les résultats exactement dans le même sens et presque

Français, les Allemands et les Grecs soient tellement moins heureux et moins satisfaits de la vie qu'ils mènent que les Danois, les Néerlandais et les Irlandais? Cette idée nous fait hésiter. Le sort serait-il si défavorable qu'il condamne des nations entières au malheur uniquement parce que leurs ressortissants ont eu la mauvaise fortune de naître au mauvais endroit? C'est une idée extrêmement difficile à admettre, non seulement parce qu'elle est terriblement injuste, mais

International human values survey

Des chercheurs japonais travaillent depuis plusieurs années sur les comparaisons internationales d'attitudes et de systèmes de valeurs. L'une de ces recherches est fondée sur des données recueillies en 1979 par Gallup International, à l'initiative de «The Leisure Development Center» (Tokyo).

L'enquête a été faite dans treize pays d'Amérique du Nord et du Sud, d'Asie, d'Europe (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie) et d'Océanie, avec des échantillons d'environ 1000 personnes par pays et un questionnaire de vingt-trois questions.

L'objectif était de recueillir des données permettant d'interpréter les caractéristiques des différents systèmes de valeurs dans les domaines de l'éthique, de la vie de société, de l'environnement et de l'emploi du temps de loisir.

Quelques analyses ont été présentées à l'occasion d'une conférence internationale organisée à Tokyo en octobre 1980. On notera tout particulièrement l'exposé du Professeur Shoichi Watanabe (Sophia) sur «Happiness in 21st Century Society».

Voir «1980 International Conference on Human Values», The Leisure development Center, Tokyo.

exactement au même degré. Que ces résultats soient accidentels est infiniment peu probable. Il paraît donc beaucoup plus plausible de dire que nos observations reflètent un élément de la réalité plutôt qu'un effet de traduction.

Pourquoi ces différences ?

Quelle est, en fait, la *cause* sous-jacente de ces différences internationales importantes et relativement stables? Est-il vrai que les Italiens, les

parce qu'elle implique l'existence de différences profondes dans le fonctionnement des organismes humains, d'une nation à l'autre. Est-il possible que les Italiens ressentent la vie comme ennuyeuse dans son ensemble, alors que les Suisses, qui vivent tout à côté, la trouvent agréable? Cette hypothèse n'est pas inconcevable, mais elle semble incompatible avec les résultats de très nombreuses études sociologiques montrant que les êtres humains réagissent généralement de manière similaire. Elle

paraît, en outre, incompatible avec d'autres découvertes frappantes de la recherche sur ce point précis.

Les différences internationales observées ont, à notre avis, une forte composante culturelle : s'il est vrai qu'elles ne semblent pas imputables à la disparité des langues utilisées, il est néanmoins probable qu'elles tiennent à des disparités de normes culturelles. *L'hypothèse la plus plausible est que ces cultures se distinguent quant à la mesure dans laquelle il est permis aux individus d'exprimer un manque de bonheur ou de satisfaction à l'égard de la vie qu'ils mènent.* Comme on l'a vu au diagramme 1 (5), les scores de satisfaction à l'égard de la vie en général se caractérisent par une distorsion positive dans toute l'Europe occidentale : 78 % de la population de la Communauté européenne se déclare, soit « très satisfaite », soit « plutôt satisfaite », contre 21 % seulement de « plutôt pas satisfaits » ou de « pas du tout satisfaits ». Une assez forte minorité d'individus se disent effectivement insatisfaits, mais la norme consiste à se déclarer au moins « plutôt satisfait ». Il peut paraître désagréable, voir impoli, de se plaindre de sa condition, et la force de cette règle semble varier d'une nation à l'autre. Elle apparaît en général plus rigoureuse dans le nord de l'Europe que dans le sud.

En d'autres termes, des sociétés données peuvent avoir des conceptions culturelles différentes sur ce qu'il convient de répondre normalement à des questions concernant le bien-être subjectif. Comme le montre le tableau 3B, la réponse normale ne se situe au

milieu de l'échelle pour aucune des cultures analysées : le point médian d'une échelle de satisfaction de 11 points est 5, mais les dix-neuf populations interrogées se positionnent au moins légèrement au-dessus de ce niveau. De même, le point médian d'une échelle du bonheur comportant 4 points est 2,5, mais les quinze populations étudiées se situent toutes au moins légèrement au-dessus de ce point. Toutefois, l'ampleur de l'écart entre le score moyen d'une population donnée et le point médian pourrait bien être une caractéristique culturelle assez stable. Les membres d'une culture donnée qui répondent à une question ont approximativement la même distorsion positive en tête, qu'elle soit faible ou forte, et ils répondent à l'avenant. S'ils se sentent particulièrement bien au moment de l'enquête, leur réponse pourra se situer nettement au-dessus de la moyenne de leur culture ; dans le cas contraire, leur réponse pourra tomber bien au-dessous de cette norme. Étant donné, toutefois, que les mêmes conceptions entrent dans la psychologie de la plupart des membres d'une société donnée, les niveaux de satisfaction et de bonheur varient relativement peu entre les groupes d'une même société, même s'ils divergent considérablement d'une société à l'autre.

Cette interprétation nous paraît plausible ; elle semble du reste réconcilier certains résultats en apparence fortement contradictoires. Elle ne fournit cependant qu'une partie de la solution. Une autre question se pose, en effet, immédiatement : *pourquoi*

(5) Voir *Futuribles*, n° 80, septembre 1984, page 34.

Tableau 4 — Produit national brut par tête et par pays, en 1979	
Pays (classés dans l'ordre des scores de satisfaction présentés au tableau 3B)	PNB par habitant en \$
Danemark	8 470
Suède	10 071
Suisse	9 439
Norvège	8 762
Pays-Bas	7 057
Irlande du Nord	3 560
Irlande	3 533
Finlande	5 814
Luxembourg	7 754
États-Unis	10 765
Grande-Bretagne	4 972
Belgique	7 978
Allemagne de l'Ouest	9 507
Autriche	6 311
France	8 619
Espagne	2 830
Italie	4 191
Japon	7 244
Grèce	2 881

Source: Herbert Block, *The Planetary Product*.

diverses nations occidentales — dont certaines relativement proches sur le plan géographique, culturel et politique — *ont-elles des conceptions culturelles aussi différentes* en ce qui concerne l'ampleur de la correction positive qu'il convient d'apporter en répondant à la question: «Comment vous sentez-vous?». Cette conception de base correspond-elle au niveau de développement économique du pays considéré? Constitue-t-elle une caractéristique plus ou moins permanente de certaines sociétés ou reflète-t-elle l'impact d'influences relativement récentes?

Nous sommes en mesure de ne fournir qu'un début de réponse à ces questions.

Des éléments d'explication ... Les facteurs économiques

Nous analyserons, tout d'abord, la relation entre le bien-être subjectif et le développement économique.

Le tableau 4 fait apparaître la position relative des différents pays en fonction du produit national brut par tête en 1979. La Grèce est l'un des pays les plus pauvres de l'ensemble et elle se situe au dernier rang, tant en ce qui concerne la satisfaction que le bonheur (s'il est vrai qu'au tableau 3 les Grecs enregistrent un point de plus que les Italiens dans la catégorie des «vraiment heureux», il n'en reste pas moins que les Grecs sont extrême-

ment polarisés, avec un pourcentage de « pas du tout heureux » qui l'emporte sur tous les autres pays ; les moyennes générales de la Grèce sont au demeurant inférieures à celles de l'Italie). L'Espagne et l'Italie sont également des pays relativement pauvres, et ils font aussi partie des quatre pays les plus mal placés en matière de bien-être subjectif. Au haut de l'échelle, les Danois, les Suédois et les Suisses occupent un rang élevé, tant sur le plan du revenu que sur celui de la satisfaction subjective. Jusque-là, la concordance entre le niveau économique et la satisfaction subjective tirée de la vie semble prometteuse.

On relève toutefois des anomalies frappantes. La République d'Irlande et l'Irlande du Nord ont toutes deux un faible revenu par tête — plus faible même que celui de l'Italie — mais elles figurent parmi les sociétés les mieux classées en ce qui concerne le bien-être subjectif. Comme on l'a vu, il ne s'agit pas d'un effet du hasard : les Irlandais (du Nord et du Sud) occupent systématiquement une bonne place sur le plan de la satisfaction à l'égard de la vie comme sur le plan du bonheur. De plus, les Américains, qui bénéficient du revenu moyen le plus élevé, se situent exactement au milieu de l'échelle en ce qui concerne la satisfaction à l'égard de la vie ; les Allemands de l'Ouest viennent au troisième rang des nations les plus riches, mais ils occupent la douzième place pour la satisfaction. Enfin, les Français et les Japonais enregistrent des taux de satisfaction à

l'égard de la vie nettement inférieurs à leur niveau de revenu relatif. Le faible score des Japonais pose un problème particulièrement déroutant. Nous avons, en effet, démontré l'importance des changements récents. Or, si les Japonais ont connu une amélioration spectaculaire de leur situation économique au cours des trois dernières décennies, les niveaux de bien-être subjectif observés au Japon n'ont cependant pas augmenté de 1964 à 1981 (6). Ce phénomène pourrait s'expliquer par une norme culturelle typiquement japonaise : le souci de ne pas se distinguer du groupe, lié au sentiment omniprésent de faire partie d'une collectivité. Cette tendance est confirmée par le fait que les Japonais, en se situant sur une échelle de satisfaction en 10 points, avaient à peu près deux fois plus de raisons de se positionner au point médian que tous les Occidentaux. Commentant les faibles niveaux enregistrés par ses compatriotes, tant sur le plan de la satisfaction que sur celui du bonheur, un analyste japonais explique que « dans la société japonaise, il est de bon ton de se montrer réservé et de s'exprimer avec modestie » (7).

Au total, les nations les plus prospères tendent à avoir les taux de satisfaction les plus élevés, mais la corrélation n'est pas très forte : les neuf pays qui viennent en tête pour la satisfaction à l'égard de la vie ont un revenu par tête allant de 3 533 \$ à 10 071 \$, avec une moyenne de 7 162 \$. Pour les neuf derniers, le revenu varie de 2 830 à

(6) Iijima, K. — « The Feelings of Satisfaction and Happiness of the Japanese and Other Peoples ». — *Bulletin of the Nippon Research Center*, May 1982.

(7) Iijima, K. — *op. cit.*

9 507 \$, avec une moyenne de 6 059 \$; revenu et bonheur sont en corrélation au niveau national, mais la corrélation est étonnamment faible.

La faiblesse de cette relation s'explique peut-être par le fait que notre intervalle de variation est affecté d'une limitation. En général, seuls les pays relativement prospères ont les moyens de procéder à des enquêtes fiables, de sorte que la plus grande partie de nos données proviennent de pays de cette catégorie. L'Inde constitue une exception importante à cet égard. Dans une étude patronnée par la Kettering Foundation, l'Institut Gallup (8) a mis au jour des niveaux de bonheur très faibles en Inde, qui placeraient ce pays après la Grèce elle-même dans nos comparaisons internationales. Tous les pays relevés au tableau 4 sont relativement nantis, selon des critères généraux. Si nous disposions de données provenant d'un plus grand nombre de pays véritablement pauvres, nous trouverions peut-être une corrélation plus étroite entre les niveaux de satisfaction et de développement économique.

Cantril (9), qui a analysé des données relatives à quatorze pays avec des niveaux de développement économique présentant un intervalle de variation plus large (dont l'Égypte, le Nigeria, Panama, l'Inde, les Philippines, la République Dominicaine, ainsi que plusieurs nations industrielles avancées), a obtenu une corrélation

considérablement plus forte entre le revenu et le bonheur individuel. Les sept pays les plus heureux, dans cette étude, jouissaient d'un PNB moyen par tête de 1 074 \$ en 1961, alors que le PNB moyen par tête des sept nations les moins heureuses n'était que de 331 \$. Easterlin (10), après avoir procédé à une nouvelle analyse des données de Cantril, est arrivé à la conclusion que la corrélation était en fait assez faible, en arguant de la présence de plusieurs anomalies frappantes : l'Égypte, en particulier, occupait un meilleur rang que l'Allemagne de l'Ouest, bien que le revenu par tête fût huit fois plus élevé en Allemagne qu'en Égypte. L'appréciation de l'intensité d'une corrélation dépend en partie de l'étalon choisi. Les scores de revenu et de bonheur tendent à aller de pair, mais la corrélation n'est pas aussi étroite que l'on pourrait s'y attendre, même en se fondant sur les données de Cantril. En ce qui concerne nos propres données, elle est remarquablement faible, quelles que soient les normes retenues.

... Les facteurs culturels

Il est évident que le développement économique ne peut expliquer à lui seul les variations observées dans les niveaux de bien-être subjectif. Il semble que certains facteurs culturels entrent aussi en ligne de compte. En outre, il apparaît, à l'analyse, que les

(8) Gallup, G. — *Human Needs and Satisfaction: a Global Survey*. — Princeton, N.J. : Gallup International Research Institute, 1976.

(9) Cantril, H. — *The Pattern of Human Concerns*. — New Brunswick : Rutgers University Press, 1965

(10) Easterlin, D. — «Does Economic Growth Improve the Human Lot? Some Empirical Evidence». in David, P. Reder, H. (Eds.). — *Nations and Households in Economic Growth*. — New York : Academic Press, 1974.

A dix ans d'intervalle, deux enquêtes internationales sur les espoirs et les craintes des hommes

Quelques années après la fin de la seconde guerre mondiale, en 1948, l'UNESCO patronnait une recherche internationale, placée sous la direction d'Otto Klineberg, sur les tensions affectant la compréhension entre les pays. Dans ce cadre, une jeune équipe animée par William Buchanan et Hadley Cantril, et qui comprenait notamment quelques pionniers européens des études d'opinion publique tels que Henry Durant en Grande-Bretagne, P. Luzzatto-Fegiz en Italie, Jan Stapel aux Pays-Bas, Jean Stoetzel en France, etc., entreprit de mesurer de façon comparative, dans neuf pays, le sentiment d'appartenance nationale, l'amitié entre les peuples, les stéréotypes, etc. (Voir «How Nations See Each Other: a Study in Public Opinion». University of Illinois, 1953, Greenwood Press Inc., 1972).

Élargissant son champ de recherche, Hadley Cantril, alors président de l'Institute for Social Research de Princeton, entreprit d'étudier dans quatorze pays, avec près de vingt mille personnes interrogées, les aspirations des gens, les efforts engagés pour les satisfaire et le sentiment de satisfaction. Cette recherche aboutit à la publication, en 1965, de «The Pattern of Human Concerns» (Rutgers University Press) : un classique de la psychologie sociale, notamment du point de vue méthodologique (utilisation d'une échelle — «Self-Anchoring Striving Scale» — permettant de connaître le niveau auquel une personne interrogée se situe sur un minimum entre un point zéro et un point maximum).

Dix ans plus tard, de 1974 à 1976, trente-cinq instituts membres de Gallup International, implantés dans six continents, lancèrent un projet encore plus ambitieux, avec le soutien de la Charles F. Kettering Foundation. Il s'agissait d'une recherche sur les craintes et les espoirs des hommes. Plus vaste que les précédentes sur le plan géographique, cette recherche a toutefois l'inconvénient de ne pas permettre des analyses fines statistiquement significatives, en raison de la petite taille des échantillons nationaux.

La seule publication d'ensemble qui ait été faite sur les résultats de cette dernière recherche l'a été en Suisse, par les soins du Groupe des assurances «La Bâloise», sous le titre de «Le monde entier interviewé». Bâle, 1978.

différences internationales ont une composante à long terme significative. Buchanan et Cantril (11) ont découvert, sur la base de données d'enquêtes internationales datant de 1948, des différences internationales importantes dans les degrés de satisfaction générale, la Norvège venant en tête, suivie dans l'ordre par les États-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie et la France. Certaines modifications se

sont produites entre 1948 et 1981 : les Américains et les Britanniques, notamment, se situaient au-dessus des Néerlandais en 1948 (ce qui est éminemment compréhensible, étant donné que les Néerlandais s'efforçaient encore de venir à bout d'une situation proche de la famine, après l'invasion de leur pays durant la Seconde Guerre mondiale, et la Libération). Dans les années soixante-dix, en revanche, les positions relatives

(11) Buchanan, William. Cantril, Hadley. — *How Nations See Each Other: a Study in Public Opinions*. — University of Illinois, 1953, Greenwood Press Income, 1972.

présentent une similitude remarquable avec celles qui ont été dégagées 33 ans plus tard et qui figurent au tableau 3B. De même, les données internationales sur le bonheur recueillies par Cantril en 1965 font apparaître les Britanniques au premier rang des nations étudiées, suivis par les Américains, les Allemands de l'Ouest, les Français et les Italiens (12). On constate, là encore, une continuité frappante avec les positions relatives enregistrées dans les années quatre-vingt. Il ne semble donc guère douteux qu'une composante culturelle à long terme explique, en partie, les variations internationales du bien-être subjectif (voir les diagrammes 1 et 2).

Cette explication n'est, en effet que partielle, car il existe aussi des variations à court terme. Comme le montrent les diagrammes 1 et 2, les niveaux de satisfaction générale à l'égard de la vie, et de bonheur, enregistrés par certaines sociétés fluctuent considérablement dans le temps. Dans l'ensemble, les diverses nationalités maintiennent assez systématiquement leur position relative, mais il ne s'agit pas d'une loi d'airain. Les changements constatés dans les niveaux de satisfaction et de bonheur de la population belge, entre 1973 et 1983, fournissent un exemple marquant à cet égard. De 1973 à 1979, les Belges se sont toujours maintenus au deuxième ou troisième rang des publics de la Communauté, tant pour la satisfaction générale à l'égard de la vie que pour le bonheur. Dans les années quatre-vingt, les niveaux correspondants ont rapidement régressé. En 1983, les

niveaux de bonheur et de satisfaction de la plupart des pays avaient baissé, mais le fléchissement est particulièrement prononcé dans le cas de la Belgique : le niveau de satisfaction des Belges à l'égard de la vie est presque tombé au même niveau que celui des Grecs, et leur niveau de bonheur a régressé du deuxième ou troisième rang à la cinquième place. Il s'agit de résultats inhabituels, tragiques, et sans doute d'une expérience traumatisante. Bien que nous ayons émis des réserves sur la valeur significative des différences internationales en termes absolus, il n'en reste pas moins que ce déclin dans le temps maintient constant le facteur nationalité; il n'y a aucune raison de douter qu'il ne reflète un changement authentique. Les niveaux de bonheur et de satisfaction générale d'un peuple tout entier semblent s'être effondrés spectaculairement. Entre 1973 et 1978, 40 % environ des Belges s'estimaient «très satisfaits» de la vie. A partir de 1979, cet indicateur n'a cessé de régresser, de sorte que fin 1983, 18 % seulement des Belges se déclaraient «très satisfaits», soit moitié moins que le point le plus bas jamais enregistré dans les années soixante-dix. Ce phénomène est passé pratiquement inaperçu à l'étranger, notamment parce que la Belgique est un petit pays, mais aussi parce que le niveau de bien-être subjectif commence seulement à être étudié. Il s'agit, à notre avis d'un événement réellement important, même s'il est mal compris : à moins que nos indicateurs ne soient totalement erronés, ce phénomène, quant à son impact sur

(12) Easterlin, D. — *op. cit.*

Diagramme 1 — **Pourcentage de «très satisfaits» de la vie en général**

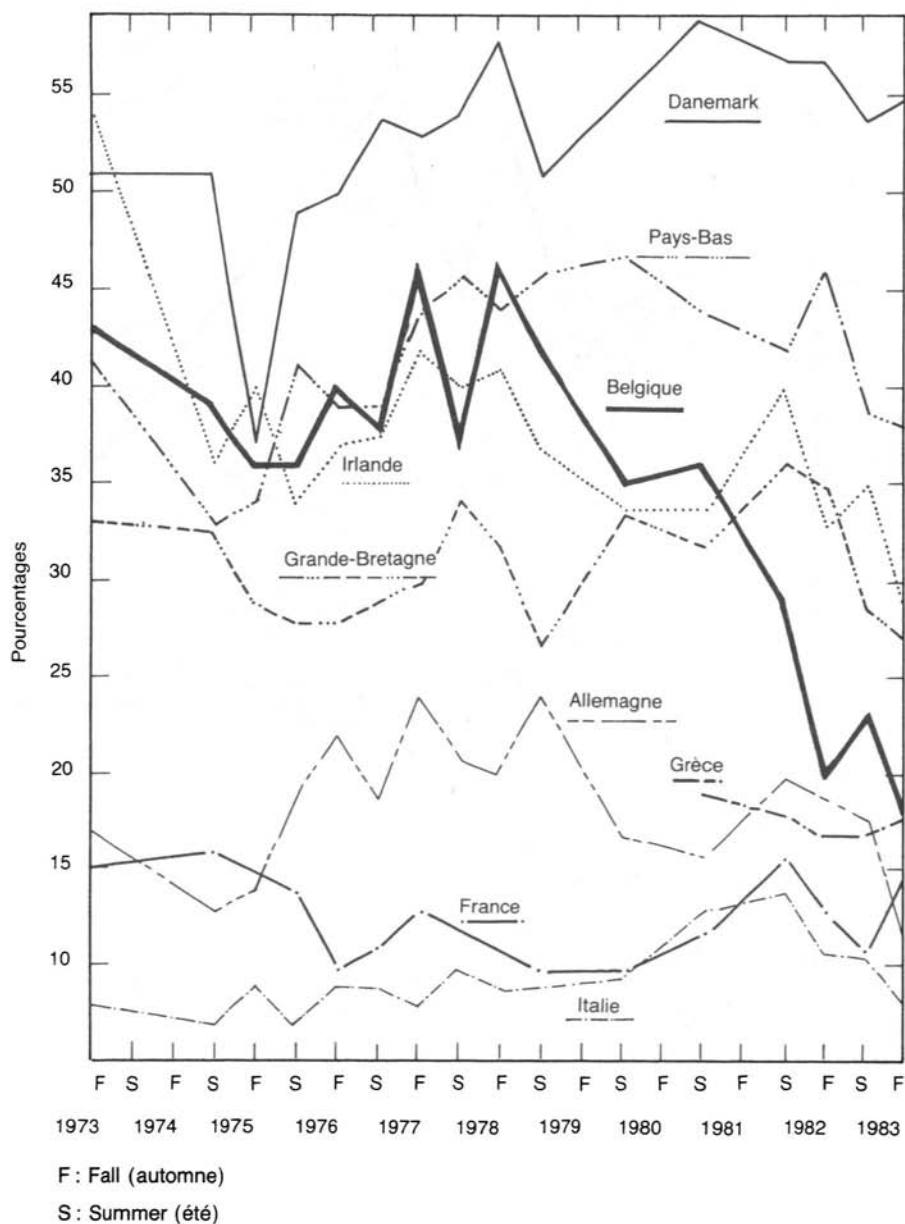
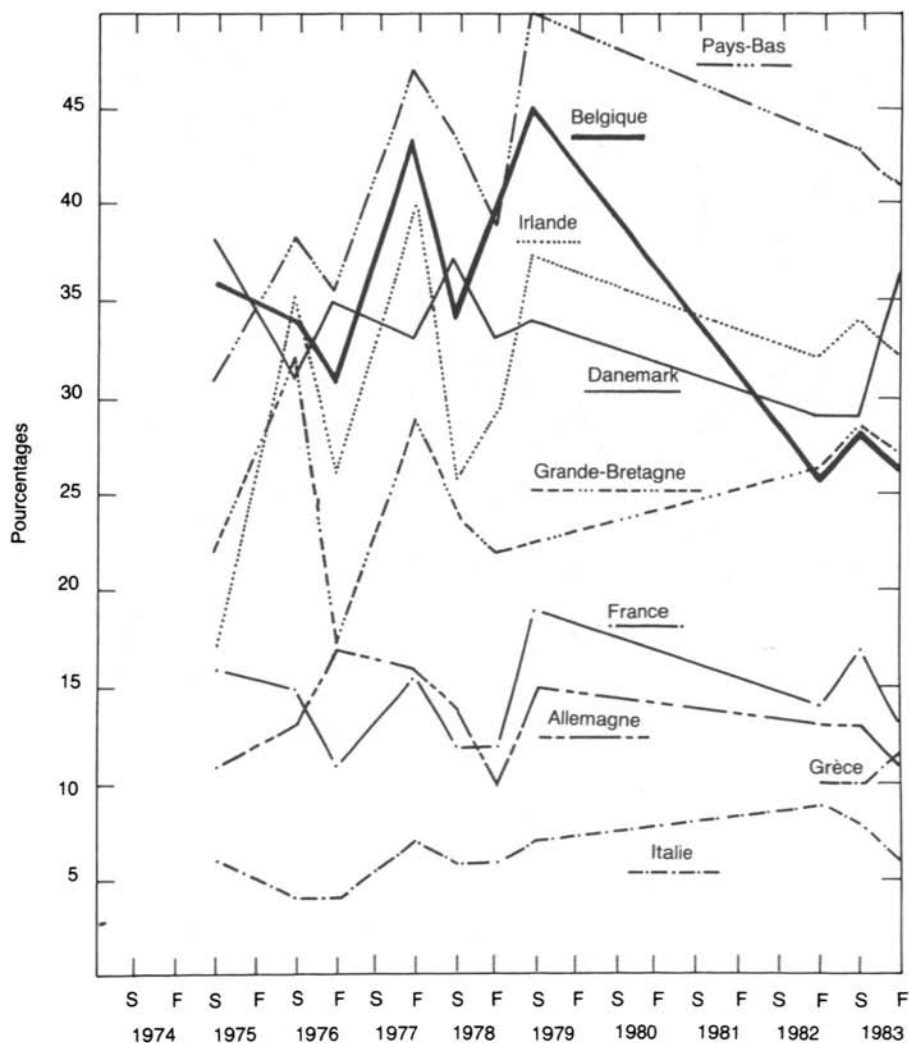


Diagramme 2 — Pourcentage de «vraiment heureux»



le bonheur humain, éclipe la plupart des événements qui font les titres de la presse internationale. Ce fléchissement semble refléter, en partie, l'incidence de mutations économiques

récentes. La situation économique a été défavorable dans toute la Communauté européenne et les taux de chômage particulièrement alarmants. La population de l'Europe de l'Ouest

était habituée à des taux de chômage relativement bas : même durant la récession du milieu des années soixante-dix, ces taux n'ont guère excédé 5%. A la fin de 1983, en revanche, le chômage affectait plus de 10% de la population active de la Communauté européenne et atteignait, en Belgique, un niveau de plus de 15%, niveau sans précédent dans ce pays depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans ces conditions, il semble moins surprenant que les Belges aient enregistré un net recul en ce qui concerne le bien-être subjectif. Les causes du *malaise belge* sont néanmoins loin d'être claires. Aux Pays-Bas et en Irlande, les taux de chômage avaient même dépassé, fin 1983, le niveau belge. Les Néerlandais et les Irlandais connaissent une situation déplorable et inhabituelle, mais leur niveau de bien-être subjectif n'a pas décliné dans des proportions aussi fortes que celui des Belges. Les Néerlandais, en particulier, ont conservé des niveaux de satisfaction générale et de bonheur tout à fait surprenants. Ce phénomène pourrait s'expliquer en partie par des allocations de chômage exceptionnellement élevées et un niveau généralement confortable de prestations sociales aux Pays-Bas. Ce point mériterait d'être approfondi. Quoi qu'il en soit, il importe de retenir dans le cadre de la présente analyse que, dans des situations relativement extrêmes, *les différences internationales de bien-être subjectif peuvent s'éroder*. S'il est probable qu'il existe des conceptions culturelles différentes, celles-ci ne sont cependant pas immu-

nisées contre les mutations de l'environnement socio-économique.

Le lien modeste, mais cohérent, constaté entre le bien-être subjectif et le développement économique, au niveau national, reflète peut-être une tendance à l'évolution progressive des conceptions culturelles lorsqu'une société connaît des périodes de difficultés prolongées : lorsque de larges couches de la population expriment des sentiments négatifs, la règle qui veut que l'on exprime des sentiments au moins moyennement positifs tend à s'affaiblir. Il reste, en tous cas, que nous n'avons rien trouvé d'approchant à une corrélation parfaite entre le degré de prospérité et celui du bien-être subjectif au niveau national.

Analogie bonheur... suicide

Les différences d'ordre culturel qui se reflètent dans les niveaux de bien-être subjectif constatés pourraient présenter une certaine analogie avec les différences culturelles apparaissant dans les taux de suicide. Il y a 90 ans environ, Durkheim (13) a constaté que les taux de suicide étaient nettement plus élevés dans les pays protestants ou non pratiquants que dans ceux où le catholicisme était la religion dominante. En dépit de changements socio-économiques énormes et d'une régression généralisée des sentiments religieux (notamment dans le nord de l'Europe), les observations de Durkheim restent valables dans une large mesure, comme il ressort du tableau 5. Bien que les taux de suicide

(13) Durkheim, E. — *Suicide*. — Glencoe, Illinois : Free Press, 1958 (Version originale, Paris, 1897).

varient en fonction de la situation économique et d'autres facteurs, il subsiste une différence sensible entre les taux de suicide des pays dont la population se compose principalement de catholiques pratiquants (tels que l'Irlande, l'Espagne et l'Italie), d'une part, et ceux des pays protestants ou des pays où l'influence de l'Eglise est plus faible. Il semble donc que la situation soit plus complexe que ne le suggère une simple répartition en pays catholiques et pays protestants ou non pratiquants. Sur la base de ce critère, en effet, les Grecs sont plus « catholiques » que les catholiques eux-mêmes, et l'Irlande du Nord, bien qu'en majorité protestante, enregistre un taux de suicide quasi identique à celui de la

République d'Irlande. A l'analyse, on constate toutefois une grande continuité dans les attitudes culturelles à l'égard du suicide.

Cette continuité constitue un autre paradoxe : les taux de suicide tendent à être les plus élevés dans les pays qui se situent en *bonne place* — et non l'inverse — sur l'échelle du bien-être subjectif. Les quatre pays qui viennent en tête pour la satisfaction subjective, au tableau 5, ont un taux moyen de suicide de 19,6 ; les quatre pays les moins bien classés enregistrent un taux de suicide de 7,6. En d'autres termes, un taux de suicide peu élevé, qui semblerait à première vue être un bon indicateur de bien-être subjectif, présente, en réalité,

Tableau 5 — Taux de suicide dans les nations occidentales, de 1976 à 1978

Pays	Suicides recensés par 100 000 habitants
Finlande	25,0
Danemark	23,9
Suisse	23,8
Autriche	22,7
Allemagne fédérale	21,7
Suède	19,4
Japon	17,7
Belgique	16,6
France	15,4
États-Unis	12,5
Norvège	11,4
Pays-Bas	9,2
Grande-Bretagne	7,9
Italie	5,8
Irlande	4,7
Irlande du Nord	4,6
Espagne	3,9
Grèce	2,8

Source : U.N. Demographic Yearbook, 1979.

une corrélation *négative* avec celui-ci. Cette constatation peut surprendre au premier abord, mais le paradoxe se résout de lui-même lorsque l'on y regarde de plus près. Il s'agit, en effet, presque à coup sûr, d'une corrélation illusoire. Les individus qui se suicident sont presque certainement malheureux, mais ils n'en constituent pas moins une minorité infime de la population dans tous les pays. Or, le nombre d'individus malheureux qui se suicident effectivement dans une société donnée semble fortement influencé par certains traits culturels. Aux États-Unis (et dans la plupart des autres pays), le taux de suicide est près de trois fois plus élevé parmi les hommes que parmi les femmes, mais rien ne permet d'affirmer que les hommes ont trois fois plus de chances d'être malheureux que les femmes. Au contraire, le bon sens même porte à croire que les hommes sont au moins aussi heureux que les femmes : ils sont mieux lotis dans de si nombreux domaines... De plus, l'analyse empirique ne cesse de confirmer qu'il n'y a pas de différence sensible entre les sexes en ce qui concerne le bien-être subjectif. Dans ce cas également, les disparités de comportement semblent refléter des normes culturelles différentes.

Il est intéressant de noter que les cultures au sein desquelles le suicide est le plus répandu sont aussi celles dont les normes d'expression du bonheur sont les plus sévères. Il est conce-

vable que le fait de se sentir profondément malheureux dans une société où tout le monde est censé être heureux peut paraître plus insupportable encore, ou engendrer un sentiment plus vif d'isolement social, que dans celles où le malheur n'est pas très loin d'être la norme.

Bien-être et confiance

Bien que les disparités internationales en matière de bien-être subjectif ne présentent pas la corrélation attendue avec les taux de suicide dans les nations considérées, elles n'en ont pas moins un lien intéressant avec une autre variable qui joue un grand rôle dans la littérature consacrée à la politique comparée. Les pays qui se caractérisent par un niveau élevé de bien-être subjectif ont, en effet, une tendance marquée à occuper une bonne place sur le plan de la confiance accordée à autrui.

Certaines des études les plus remarquées, dans le domaine de la culture politique, portent sur la société française (14) et la société italienne (15). D'après ces études, les cultures en question se caractérisent par des niveaux exceptionnellement faibles de confiance entre les individus. Ce fait a apparemment des conséquences profondes, puisqu'il empêche tout à la fois le développement économique et la coopération politique. Bien qu'un faible degré de confiance accordée à autrui semble tout particulièrement

(14) Wylie, L. — *Village in the Vaucluse*. — Cambridge, Harvard University Press 1957.

(15) Banfield, Edward C. — *The Moral Basis of a Backward Society*. — Chicago, Free Press, 1958.

Tarrow, Sidney. — *Paysant Communism in Southern Italy*. — Newhaven, Yale University Press, 1967.

prédominer dans les régions méridionales et moins développées de ces pays, il semble qu'il caractérise néanmoins l'ensemble de ces sociétés. Dans une étude portant sur cinq pays, Almond et Verba (16) ont également souligné l'importance de la confiance entre les individus et constaté que les données empiriques confirmaient fortement la thèse selon laquelle la société italienne se caractérise par un niveau extrêmement faible de confiance à l'égard d'autrui (la France ne faisait pas partie de l'étude). Les résultats qu'ils ont obtenus sur la base d'échantillons nationaux représentatifs de la population des cinq pays étudiés en 1959-1960 sont reproduits au tableau 6.

Les observations du *World Values Survey*, entreprises 21 ans plus tard, mettent en évidence une continuité générale dans les positions relatives des quatre pays inclus dans les deux enquêtes. Dans l'enquête antérieure, les États-Unis et la Grande-Bretagne se situaient bien au-dessus de l'Allemagne fédérale et de l'Italie, et leurs niveaux étaient assez rapprochés (la population américaine enregistrant 6 points de plus que les Britanniques pour la confiance accordée à autrui). On retrouve, plus de deux décennies après, la même structure, les deux nations anglophones venant toujours en tête (bien que les Britanniques l'emportent à présent sur les Américains), suivies par les Allemands, qui ne s'écartent à présent plus que de 2 points des Américains; les Italiens

sont toujours au dernier rang des quatre nations considérées. Les écarts relatifs ont cependant considérablement diminué. Le degré de confiance accordée à autrui a nettement fléchi aux États-Unis. Il s'est en revanche substantiellement accru dans les trois autres pays, et tout particulièrement en Allemagne et en Italie. Les positions *relatives* des diverses nations ne se sont guère modifiées. A cet égard, la France comme l'Italie se situe à un faible niveau en ce qui concerne la confiance entre les individus, de sorte que les généralisations opérées par Wylie et Banfield dans les années cinquante restent valables en 1981, encore que dans une mesure apparemment bien moindre que lors de la première enquête. On relève donc simultanément une continuité culturelle significative et des modifications sensibles.

Autre fait intéressant, il semble exister une concordance remarquable entre les niveaux de confiance accordée à autrui et les niveaux de bien-être subjectif constatés pour certaines sociétés. Cette corrélation existe même au niveau individuel. Dans le *World Values Survey*, le coefficient de corrélation entre la satisfaction générale à l'égard de la vie et la confiance envers les autres est en moyenne de 0,125; le coefficient correspondant entre le bonheur et la confiance est de 0,109. En d'autres termes, un individu a plus de chances d'être satisfait ou heureux s'il fait confiance à ceux qui l'entourent. La relation est cependant

(16) Almond, Gabriele A. Verba, Sidney. — *The Civic Culture: Political Attitudes and Democracy in Five Nations*. — Princeton University Press, 1963.

Tableau 6 — Confiance accordée à autrui, par nation, en 1959-1960 et en 1981

Question : « D'une manière générale, diriez-vous que l'on peut faire confiance à la plupart des gens ou qu'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ? »

(Pourcentage de répondants estimant « qu'on peut faire confiance à la plupart des gens »)

1959-1960 (Civic Culture Study)		1981 (World Values Survey)	
États-Unis	55 %	Danemark	66 %
Grande-Bretagne	49	Pays-Bas	58
Mexique	30	Grande-Bretagne	57
Allemagne	19	Irlande du Nord	57
Italie	7	Irlande	55
		Espagne	48
		États-Unis	47
		Allemagne	45
		Belgique	42
		Italie	39
		France	36

Source : Données relatives à 1959-1960 : G. Almond et S. Verba. — *The Civic Culture*. — Princeton, 1963, p. 267 ; données relatives à 1981 pour tous les pays, sauf les États-Unis : *World Values Survey* ; données relatives aux États-Unis pour 1980 : James A. Davis et Tom W. Smith. — *General Social Surveys, 1972-1982 : Cumulative Codebook*. — Chicago : NORC, 1982.

La formulation de la question en langue française est empruntée au *World Values Survey*.

sensiblement plus étroite au niveau national, ce qui apparaît immédiatement lorsque l'on compare les classements des onze pays du tableau 6, en 1981, avec les classements obtenus par les mêmes pays pour la satisfaction à l'égard de la vie et le bonheur, au tableau 3B. Les cultures bien classées sur le plan de la confiance ont aussi nettement tendance à occuper un rang élevé pour la satisfaction à l'égard de la vie et pour le bonheur. On peut donc parler d'une sorte de syndrome culturel, au sein duquel *la confiance à l'égard d'autrui et le bien-être subjectif ont une certaine propension à aller de pair*, sans oublier que ces deux traits semblent favoriser le consensus politique.

Conclusions

Le bonheur et la satisfaction sont des phénomènes humains extrêmement complexes. Ils reflètent une combinaison de processus à court, moyen et long termes au niveau individuel, mais ils sont aussi le produit d'une interaction entre des influences culturelles et personnelles.

L'analyse empirique a fortement contribué à confirmer un modèle d'ajustement des aspirations au niveau individuel. En coupe transversale, on ne relève que fort peu de variations entre des groupes sociaux stables quant aux niveaux de bien-être subjectif. A court terme néanmoins, des changements économiques ou sociaux dans le

Ne définissons pas trop tôt...

Certains lecteurs, à la lecture de notre premier article, ont exprimé leur surprise du fait que nous ne définissions ni ne distinguions, avant d'en étudier les déterminants, la satisfaction et le bonheur. Il y a à cela plusieurs raisons. Définir, c'est expliquer, mais aussi, dans une certaine mesure, c'est fixer ; or, nous ne nous sentons pas — ou pas encore — en mesure de nous fixer sur des concepts, dans un domaine qui touche au plus intime de l'être. D'autre part, nos données sont encore trop peu nombreuses pour nous permettre d'analyser, sur une période suffisamment longue et dans des cultures suffisamment variées, les multiples facteurs qui paraissent liés aux sentiments de satisfaction et de bonheur. Nous avons préféré présenter et soumettre à la critique un cadre théorique fondé sur certaines données empiriques accessibles à tous les chercheurs.

En fait, nous observons que sous diverses formes — et en réponse à un grand nombre de questions posées dans les sondages sur échantillons représentatifs — les individus expriment des *sentiments de bien-être*, dont l'intensité est mesurable.

Il a été démontré que l'expression du sentiment de bonheur est fortement corrélée et de façon stable avec diverses mesures de satisfaction de la vie (Voir Tom W. Smith, 1979).

D'autre part, il est certain que bonheur et satisfaction ne sont pas la même chose et ne sont pas déterminés par les mêmes variables. Dans certains pays (et sans doute dans certaines circonstances), la

cote moyenne de bonheur est plus élevée que celle de satisfaction, ou inversement (revoir dans le texte les tableaux 3 et 3A). Ces deux aspects du sentiment de bien-être (ou si l'on préfère ces deux appréciations de la *qualité de la vie*) sont l'un et l'autre fortement déterminés par la nationalité, et dans une moindre mesure par les changements récents dans la situation financière telle qu'elle est perçue par le répondant ; mais la satisfaction est assez bien corrélée avec le niveau de revenu et le bonheur avec la situation familiale (Voir les tableaux 1 et 2).

En bref, on peut supposer, comme le bon sens et le langage courant le suggèrent, en attendant de l'avoir vérifié empiriquement de façon rigoureuse dans des cultures différentes et au cours d'une période suffisamment longue, que « satisfaction de la vie » implique plutôt une évaluation rationnelle et relativement stable de la situation globale vécue par l'individu, compte tenu de ses aspirations, de son expérience passée, de ses attentes et des comparaisons qu'il peut faire avec autrui, tandis que « bonheur » correspond plutôt à un sentiment plus ou moins durable de plénitude dans lequel la personne exprime son identité profonde et l'harmonie de ses relations avec ceux et celles qui lui sont proches. (Voir Ostroot, Shin et Snyder, 1982). En termes philosophiques, « satisfaction » paraît plutôt déterminée par l'avoir et « bonheur » par l'être, mais quand on énonce ces « définitions » on est encore loin d'avoir résolu le problème, car on ne peut imaginer d'être sans avoir, ni d'avoir sans être.

sens favorable entraînent un accroissement significatif tant du sentiment de bonheur que de la satisfaction à l'égard de la vie. Les niveaux d'aspirations des individus s'ajustent toutefois en fonction des situations qui se prolongent à moyen terme : après quelques années, les individus éprouvent le besoin d'obtenir davantage d'une

chose donnée pour éprouver un bien-être subjectif supérieur à la moyenne. En outre, lorsque des niveaux élevés de sécurité économique ou physique se maintiennent à long terme (disons le nombre d'années nécessaires à la formation d'une génération), on constate non seulement qu'un niveau donné de bien-être objectif cesse

d'engendrer une satisfaction supérieure à la moyenne, mais que l'accent peut également se déplacer qualitativement vers d'autres objectifs.

Enfin, on relève des différences étonnamment importantes entre les niveaux de bien-être subjectif constatés d'une société à l'autre. Ces différences ne peuvent être imputées que dans une faible mesure à des disparités à long terme entre les niveaux économiques. Si, pour une société donnée, les niveaux de bien-être subjectif semblent réagir à des *changements récents* des conditions économiques, ce phénomène n'explique cependant que partiellement les variations constatées. De plus, il semble exister une composante culturelle dans le niveau de bien-être subjectif d'une nation donnée. Dans toutes les sociétés, la réponse dominante correspond à des sentiments personnels au moins légèrement positifs, mais, dans certaines sociétés, la distorsion positive est plus forte que dans d'autres.

Dans l'ensemble, les différences internationales manifestent une certaine

stabilité sur la période de 1973 à 1983, avec toutefois quelques modifications notables, par exemple, un fléchissement frappant du sentiment de bien-être subjectif en Belgique. Il semble que le sentiment de bien-être ressenti par toute une société puisse se détériorer spectaculairement en l'intervalle de cinq ans. Chacun sait que la confiance politique s'est massivement effondrée aux États-Unis à partir des événements du Vietnam (17); ce phénomène pourrait bien s'être accompagné, d'après certains signes, d'un fléchissement de la confiance généralement accordée à autrui, de même que d'une réorientation fondamentale des catégories de la population américaine qui étaient autrefois les plus heureuses. La qualité subjective de la vie, telle qu'elle est ressentie par un pays tout entier, peut en effet s'améliorer ou se détériorer sensiblement au cours du temps. Les raisons et les mécanismes de ce phénomène restent obscurs: c'est donc un sujet qui mérite plus ample réflexion.

(17) Miller, A.H. — «Political Issues and Trust in Government: 1964 — 1970». — *American Political Science Review*, 1974, 68, 951-972

Abramson, P.R. — *Political Attitudes in American: Formation and Change*. — San Francisco: Freeman, 1983.

Bibliographie

- Abramson, P.R. — *Political attitudes in America : Formation and Change*. — San Francisco : Freeman, 1983.
- Allard, E. — *Dimensions of Welfare in a Comparative Scandinavian Study*. — Helsinki : University of Helsinki, 1975.
- «Objective and Subjective Social Indicators of Well-Being» — *Comparative Studies in Sociology*, 1978 1, 142-173.
- Andrews, F.M. and Inglehart, R. — «The Structure of Subjective Well-Being in Nine Western Societies». — *Social Indicators Research*, 1978 5, 100-120.
- «Rejoinder to Borg and Bergermaier». — *Social Indicators Research*, 1981 9, 279-281.
- Andrews, F.M. ; Inglehart, R. and Witney, S. — *Social Indicators of Well-Being*. — New-York : Plenum Press, 1976.
- Borg, I. and Bergermaier, R. — «Some Comments on the Structure of Subjective Well-Being in Nine Western Societies». — *Social Indicators Research*, 1981 9, 265-278.
- Bradburn, N. — *The Structure of Psychological Well-Being*. — Chicago : Aldine Press, 1969.
- Bradburn, N. and Capilovitz, D. — *Reports on Happiness*. — Chicago : Aldine Press, 1965.
- *The Structures of Psychological Well-Being*. — Chicago : Aldine Press, 1969.
- Cameron, P. — «Mood as an Indicator of Happiness : Age, Sex, Social Class and Situation Differences». — *Journal of Gerontology* 30, 216-224.
- «Social Stereotypes : Three Faces of Happiness». — *Psychology Today*, 1975.
- Campbell, A.E. — *The Sense of Well-Being in America*. — New York : Mc Graw-Hill, 1981.
- Campbell, A.E. ; Converse, P.E. and Rodgers, W.L. — *The Quality of American Life*. — New York : Russel Sage, 1976.
- Cantril, H. — *The Pattern of Human Concerns*. — New Brunswick : Rutgers University Press, 1965.
- Davis, J.A. — «Does Economic Growth Improve the Human Lot ? Yes, indeed, about .0005 per Year». — Paper prepared for the International Conference on Subjective Indicators of the Quality of Life. — Cambridge, England, September 1975.
- Duncan, O.D. — «Does Money Buy Satisfaction ?» — *Social Indicators Research*, 1975 2, 267-274.
- Durkheim, E. — *Suicide*. — Glencoe, Illinois : Free Press, 1958. (Original version, Paris, 1897).
- Easterlin, D. — «Does Money Buy Happiness ?» — *Public Interest* 1973, 10, 3-10.
- «Does Economic Growth Improve the Human Lot ? : Some Empirical Evidence», in P. David and M. Reder (eds.). — *Nations and Households in Economic Growth*. — New York : Academic Press, 1974.
- Gallup, G. — *Human Needs and Satisfaction : A Global Survey*. — Princeton, N. J. : Gallup International Research Institute, 1976 (mimeo).
- Glenn, N. — «The Contribution of Marriage to the Psychological Well-Being of Males and Females». — *Journal of Marriage and the Family* 1975, 37, 394-401.
- Gurin, G. ; Verhoff, J. and Feld, S. — *Americans View Their Mental Health*. — New York : Basic Books, 1960.
- Hadaway, C. K. — «Life Satisfaction and Religion : An Analysis». — *Social Forces*, 1978, 57, 636-643.

Du bonheur... Sentiment personnel et norme culturelle

- Herzog, A.R. ; Rodgers, W.L. and Woodworth, J. — *Subjective Well-Being among Different Age Groups*. — Ann Arbor, Mich. : Institute for Social Research, 1982.
- Iijima, K. — «The Feelings of Satisfaction and Happiness of the Japanese and Other Peoples». — *Bulletin of the Nippon Research Center*, May 1982 (mimeo).
- Inglehart, R. — «Value Priorities, Life Satisfaction, and Political Dissatisfaction among Western Publics». — *Comparative Studies in Sociology*, 1978, 1, 173-202.
- *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles among Western Publics*. — Princeton : Princeton University Press, 1977.
- «Post-Materialism in an Environment of Insecurity». — *American Political Science Review*, 1981, 75.
- Iwao, S. — «A Full Life for Modern Japanese Women». In Nishiyama, S. (ed.). — *Changing Values in Modern Japan*. — Tokyo : Nihonjin Kenkyukai, 1976, pp. 95-111.
- Luthy, H. — «Once Again : Calvinism and Capitalism». — *Encounter*, 1964, 22.
- Miller, A.H. — «Political Issues and Trust in Government : 1964-1970». — *American Political Science Review*, 1974, 68, 951-972.
- Ostroot, N. Shin, D and Snyder, W. — «Qualité de la vie et bonheur». — *Cahiers internationaux de sociologie*. — Paris, vol L XXII, 1982. 93-111.
- Sale, K. — *Human Scale*. — New York : Coward, McCann and Geoghegan, 1980.
- Schumacher, E.F. — *Small is Beautiful : Economics as if People Mattered*. — New York : Harper and Row, 1973.
- Smith, T. — «Happiness : Time Trends, Seasonal Variations, Intersurvey Differences, and Other Mysteries». — *Social Psychology Quarterly*, 1979, 42, 18-30.
- Spreitzer, E. and Snyder, E.E. — «Correlates of Life Satisfaction among the Aged». — *Journal of Gerontology*, 1974, 29, 454-458.
- Stoetzel, J. — *Les Valeurs du temps présents : Une enquête européenne*. — Paris : Presses Universitaires de France, 1983.
- Weber, M. — *The Protestant Ethic and the Spirit of Capitalism*. — New York : Scribners, 1976. (Original version, 1904-1905).

Valeurs, conditions de vie...

Articles déjà parus dans la revue futuribles

- Babeau, André. Lebart, Ludovic. — *Les conditions de vie et les aspirations des Français*. — n° 76, avril 1984.
- Cathelat, Bernard. — *Jeunesse, vers un style de vie bipolaire*. — n° 37, 1980.
- *Les styles de vie, des concepts, des méthodes, et des informations pour une prospective sociale*. — n° 43, 1981.
- Inglehart, Ronald. — *Le post matérialisme face à la crise*. — n° 58, 1982.
- Inglehart, Ronald. Rabier, Jacques René. — *Du bonheur... Les aspirations s'adaptent aux situations*. — n° 80, septembre 1984.
- Jouvenel, Hugues de. — *Sur l'évolution des mentalités*. — n° 37, 1980.

Les styles de vie du CCA : les mutations de 1984

Bernard Cathelat (1)

Place aux «renards» activistes et cyniques : la nouvelle carte des socio-styles du Centre de Communication Avancée (CCA), présentée ici par son responsable Bernard Cathelat, fournit des indications précieuses pour l'analyse des modes de vie. On pourra lui reprocher de décrire les représentations et non les comportements.

Reste que l'émergence, aux extrêmes, des courants d'auto-défense et d'intégrisme conservateur recourent, de façon inquiétante, certains phénomènes émergents dans la société française.

La nouvelle typologie et la nouvelle carte 1984 des Styles de vie, tirée de plus de 120 000 variables de la banque de données du CCA, est riche en «mutations tendancielle structurelles»; c'est-à-dire en mutations qualitatives des sociotypes ou de la carte socio-culturelle.

La première est une confirmation : c'est la poussée vers «une société multipolaire»; c'est sans cesse plus d'émiettement social, d'éclatement, de mosaïques de Styles de vie que

renouvellent les enquêtes depuis les trois ou quatre dernières années ; ni la crise économique et ses conséquences économiques présumées communes, ni le changement politique en 1981 et ses conséquences présumées collectives aussi, n'ont resserré l'éventail social, n'ont su restructurer la société autour d'un modèle économique ou idéologique commun. En d'autres termes, la société apparaît hypersegmentée et ingouvernable par le consensus.

(1) Directeur de recherches au Centre de Communication Avancé (CCA), Laboratoire de prospective sociale du groupe HAVAS-EUROCOM.

Une deuxième tendance se confirme : c'est l'évolution vers «une société d'émulsion», fluide où groupes culturels et économiques se frottent les uns aux autres sans produire d'étincelle. Cette société de séparation est liée à un très faible niveau dialectique entre les groupes sociaux : les 14 sociostyles, les cinq mentalités micro-culturelles que nous observons désormais, montrent de moins en moins d'inter-relations, de fusion, de collaboration ou de conflit dynamique.

Tendanciellement, c'est là une société peu mobilisable par le débat social.

Une troisième tendance de motivation structurelle s'apparente à un «trou noir culturel».

Au cœur de cette mosaïque sociale extrêmement diversifiée, dissociée et fluide, les groupes culturels voisinent sans friction, dans une sorte de tolérance indifférente, d'étrangeté mutuelle génératrice de ghettos mentaux.

Une quatrième dynamique structurelle plus intéressante, parce que plus récente encore, depuis seize mois environ, est une reprise existentielle des «énergies socialisées».

Après 12 ans de passivité relative d'état de grâce, (le «Recentrage»), c'est ce que l'on peut appeler globalement une attitude d'affaiblissement de l'esprit d'entreprise et de la mentalité d'assistés.

L'énergie est toujours existante, mais les individus peuvent la réserver à l'état virtuel et la sublimer en eux mêmes, ou l'exprimer dans la vie sociale.

Les conditions semblent réunies pour un dynamisme extériorisé. Mais à quoi va-t-il s'appliquer ? Seule une étude des comportements peut y répondre. Incarné dans la sociostruc-

ture actuelle, ce capital énergétique ne s'investit pas sous forme d'esprit d'entreprise dans le secteur économique à la manière des années 60, mais il s'exprime plutôt d'une façon asociale, individualiste ou corporatiste, en tous cas peu constructive macro-socialement, soit chez les Recentrés dans la défense des avantages acquis, soit chez les Décalés dans la fuite vers des passions dans la vie privée.

Ce nouvel activisme prend forme d'agressivité, prépare la revalorisation des «valeurs macho», la force, l'élitisme, la débrouillardise, qui peuvent, si elles sont socialement récupérées, devenir violence nihiliste.

On observe, en filigrane de ces mutations tendancielle de structure, que la crise a été intégrée par les Français, tardivement et dramatiquement en une sorte de paranoïa génératrice de xénophobie et d'antipolitisme.

Et la nouvelle sociostructure des Styles de vie 1984 s'organise selon une nouvelle logique : ce ne sont plus des valeurs d'enthousiasme innovateur qui organisent le système, mais des principes de relativisme malthusien traditionnaliste.

Ainsi voit-on s'associer, au cours de la nouvelle carte sociostructurelle (donc comme pivot du système culturel, système de référence dominant par rapport auquel se déterminent et s'orientent les groupes et les individus), des valeurs encore très marginales il y a 5 ans et qui deviennent dominantes, et qui, bien qu'auparavant très antagonistes, constituent désormais une constellation cohérente de principes, adoptés en bloc par un grand nombre d'individus : les valeurs de nature, de qualité de vie simple, et de protection de l'environnement se rapprochent des valeurs de productivité. de réa-

lisme économiste, d'organisation et d'intégration sociale.

Le retour du réalisme est une grande mutation presque plus tendancielle déjà, de la sociostructure 1984.

Mais, c'est le «*réalisme du renard*», cynique, individualiste, débrouillard sans esprit de méthode, peu soucieux des conséquences et focalisé sur l'immédiat sans visées à long terme, qui pointe désormais.

Deux dernières tendances résultent de ce qui apparaît bien comme la destablisation et la destructuration de la culture, par implosion en une multiplicité de micro-moyens sans lien dia-

lectique, sans racines mythiques de référence et sans projets mobilisateurs communs : une tendance à «*la bipolarisation des individus*» dans leur style de vie.

Ces modèles d'équilibre dans l'effort d'adaptation à l'environnement, que sont les sociostyles, apparaissent plus fréquemment incohérents, déchirés intérieurement entre des valeurs et des comportements antagonistes, selon un schéma schizoïde : «*Fri-meurs*», jeunes d'origine modeste déchirés entre un rêve d'installation petite bourgeoise et l'envie de «*s'éclater*» au nom du «*no-future*», mais

Les styles de vie du CCA

Les décalés et les recentrés font partie du paysage publicitaire.

La carte des styles de vie, dressée régulièrement par le centre de communication avancé (CCA) du groupe HAVAS, est un peu le B.A. BA de la sociologie quotidienne française. Les méthodes d'évaluation et de synthèse de l'équipe de Bernard Cathelat sont par contre très mal connues, et il n'est pas inutile de les résumer brièvement.

Les résultats d'enquêtes régulières sont stockés et actualisés dans une banque de données informatisée : celle-ci comprenait 30 000 variables à la fin de 1983, enrichie de 1000 nouvelles variables tous les deux mois et renouvelée par tiers tous les ans. Le CCA est passé d'enquêtes annuelles ou biannuelles à des trains d'enquêtes, étalés sur toute l'année.

Ce «*baromètre*» permet de mesurer des variables de dynamisme ou au contraire de résistance afin d'apprécier l'évolution sociale, à la fois du point de vue des comportements mais aussi des représentations collectives. L'analyse factorielle permet de trouver des noyaux de réponses cohérents et significatifs. C'est à partir de ces blocs que le CCA a élaboré ses fameuses catégories dites sociostyles : les décalés, les aventuriers, les utilitaristes et le groupe majoritaire des recentrés.

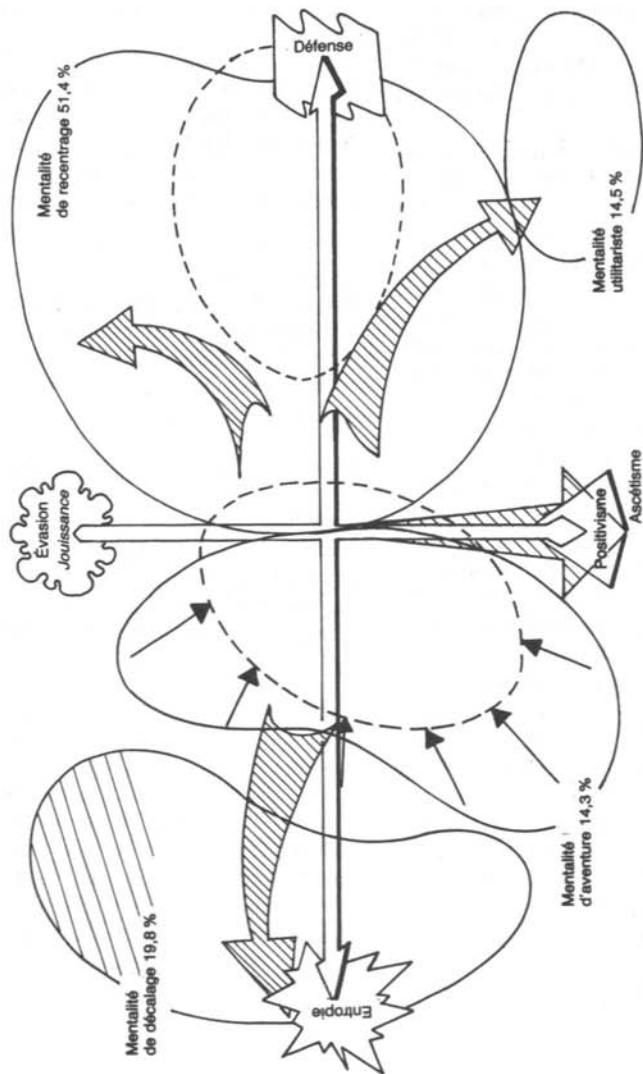
Cette typologie des modèles d'adaptation sociale est structurée et représentée sur une carte de la «*dialectique sociale*». L'actualisation de cette carte des styles de vie consiste à suivre régulièrement les changements de poids statistique de ces variables et à remettre en cause les grands modèles pour saisir les changements d'organisation et de motivation des groupes sociaux.

Cette démarche, fort appréciée des publicitaires mais aussi de plus en plus des experts en communication sociale et politique, n'a pas en elle-même une finalité prospective. Elle permet néanmoins, selon Bernard Cathelat, de déceler des indices de changement : «*lorsqu'un changement s'incarne en comportement mesurable, en attitudes ou même en scénario utopique, il est déjà dans les faits, il s'est cristallisé et stéréotypé, fixé ; il appartient déjà au passé, et c'est à ce titre d'inertie qu'il va influencer l'avenir*».

Les mutations doivent donc se lire en filigrane, dans les interstices des grands blocs, des grands sociostyles du CCA.

futuribles

Une nouvelle carte des styles de vie en 1984



Mutation et remodelage de la socio-structure française :
 — la mentalité d'Aventure se rétrécit encore et surtout perd de son audace innovatrice et de ses ambitions transformatrices pour devenir une famille de «Renards» activistes, pragmatistes, cyniques ;
 — le Recentrage, grand courant des années 76-82 confirme sa domination et son clan conservateur (70 % des Français). Mais il éclate en 3 mentalités qui s'opposent : une famille centrale s'enferme dans un matérialisme assisté, et 2 extrêmes se radicalisent, l'un vers l'auto-défense xénophobe et corporatiste des biens et des jouissances matérielles (au nord-est), l'autre (au sud-est), vers un nouvel intégrisme ultra conservateur.
 — le Décalage confirme son installation marginale comme Style de Vie adulte, de plus en plus «élitiste», car il perd chez les jeunes ouvriers.

Source : Centre de Communication Avancée (CCA). Laboratoire de Prospective Sociale.

aussi «Responsables» écartelés entre un moralisme familial conservateur et un mondialisme culturel, entre l'innovation professionnelle et le conservatisme des mœurs. Sans oublier toute la mentalité de «Décalage» qui se définit par «le double rôle», la double vie des Janus.

La destabilisation sociale s'inscrit dans les modes existentiels de vie.

Et parallèlement, l'analyse de la carte 1984 des Styles de Vie montre la même «bipolarisation collective» que nos études sur les jeunes laissaient déjà prévoir il y a plusieurs années (2): divorce entre d'un côté une culture macro-sociale, prenant donc en compte le relèvement de l'économie, la politique nationale, les problèmes internationaux, les conflits et le tiers-monde, les droits de l'homme..., conçue comme mondiale et donc déléguée aux politiques et aux experts, sans autre implication de la part des individus que la consommation d'un spectacle refroidi et distancié par les médias, tendant à l'abstraction pure; et de l'autre côté de multiples «cultures micro-sociales», domaine du concret et lieu d'investissement du renouveau d'énergie, limitées au champs de proximité ou de dépendance directe de l'individu et dont la régulation et le contrôle sont retirés aux instances macro-sociales, politiques, juridiques, syndicales, médiatiques, pour être auto-gérées et auto-défendues localement.

Tribalisme, ghettos culturels, corporatisme, isolationnisme xénophobe, peuvent en être les conséquences autant que convivialité et décentralisation.

A lire les statistiques des flux culturels et à décompter les sociostyles, à dépouiller les listings de consommation, de culture et d'opinions, la France ne semble guère bouger.

A décoder la réorganisation de la socio-structure des Styles de Vie autour de confirmation de valeurs remodelées, le diagnostic est celui d'une implosion pour l'heure silencieuse vers laquelle convergent les tendances brièvement résumées ici.

Mais, si la prudence «futuribles» impose d'observer encore avant de conclure sur ces mutations en cours, une conclusion déjà rétrospective peut être avancée: l'ère culturelle de la société industrielle telle qu'elle s'incarnait dans *le modèle de Styles de Vie d'Aventure* s'achève.

Bien que l'organisation économique et humaine, bien que l'imagerie publicitaire et la technologie des médias soient encore le reflet quotidien de ce modèle, tous les pays occidentaux industrialisés sont entrés dans un mouvement pendulaire de type conservateur, majoritairement partagé dans les classes moyennes, implorant en micro-sociétés défensives.

(2) Voir *Futuribles*, octobre 1980, page 36. B. Cathelat, «Vers un Style de Vie Bipolaire».

Antinomie fonctionnelle

De l'emploi des paradoxes en entreprise

Philippe Martin (1)

De l'asile à l'entreprise... voici le parcours méthodologique que nous propose Philippe Martin, pour appréhender et déjouer les phénomènes de blocage qui paralysent mystérieusement nombre d'entreprises. L'auteur démontre qu'il est possible de comprendre le phénomène organisationnel à partir des concepts thérapeutiques de la célèbre école psychiatrique californienne de Palo Alto.

Après avoir résumé la théorie des paradoxes, fondée sur la cybernétique et la logique mathématique, et expliqué comment elle permet de résoudre nombre de conflits psychologiques, Philippe Martin démontre son utilité dans la démarche du consultant. Le paradoxe, loin de constituer une aberration fonctionnelle, est au cœur du fonctionnement de l'organisation. Celle-ci ne peut changer qu'en intégrant ses propres paradoxes. L'antinomie des rôles et des influences peut cesser d'entraver le fonctionnement de l'entreprise si elle est analysée et reconnue comme telle.

Cet essai est complété par un court texte de Pierre-Frédéric Ténière-Büchot qui analyse le rôle du consultant d'entreprise en termes de jeu stratégique. Loin d'être un observateur objectif, l'expert (extérieur) est un acteur à part entière qui participe, à sa manière, à la lutte pour le pouvoir et à ses retournements d'alliances.

Le paradoxe évoque cette situation inconcevable où, au même moment, plusieurs visions du monde différentes et incompatibles, co-existent. Pour l'étudier, il faut considérer les idées de *perception*, de *communication* et de *abstraction*.

Le paradoxe semble indissociable de l'humain. Il est présent aussi bien

(1) Consultant aux USA

dans les travaux des Grecs sur la logique que dans la mystique indienne (2). L'école de Palo Alto a analysé à des fins thérapeutiques les phénomènes paradoxaux tout spécialement dans la communication. Ses chercheurs ont dégagé un certain nombre de caractères génériques. Certaines implications sont immédiatement pratiques. L'originalité et l'intérêt de ces recherches ne résident pas tant dans les concepts utilisés, comme peut nous en convaincre la lecture de Piaget (3), de Girard (4), de Crozier et Friedberg (5), ou encore de Forrester (6), mais dans son pragmatisme. De plus, nous pensons que certains des modèles développés sont transposables aux organisations, et en particulier, aux entreprises.

Nous donnerons *quelques points de repère historiques*. Puis, nous examinerons *les théories développées*. Enfin, nous nous pencherons sur *le paradoxe en entreprise*.

Historique

L'«École de Palo Alto» n'est pas un lieu mais un mouvement. Celui-ci s'inscrit dans un vaste courant que nous ne limiterons ni à la côte Ouest des États-Unis, ni même au monde Anglo-Saxon. Les chercheurs qui ont participé de près ou de loin aux travaux de cette École sont nombreux. A la fois pour des raisons historiques et symboliques, nous ne parlerons que de trois individus dont la contribution nous semble avoir été majeure : Gregory Bateson, Don D. Jackson et Paul Watzlawick.

Gregory Bateson

Gregory Bateson est anglais. Fils d'une famille de grands bourgeois intellectuels, il étudie l'anthropologie à Cambridge. Il y suffoque et bientôt part pour la Nouvelle Guinée. Bateson est avant tout un intellectuel et sa recherche n'est pas celle d'un anthropologue heureux d'une vie de terrain, mais bien celle d'un théoricien de la culture travaillant non par induction mais par déduction. Par exemple,

dans *Naven*, il met à l'épreuve son concept de «schismogénèse». La schismogénèse, c'est la genèse de la rupture. Elle est soit «symétrique» — les acteurs répondent à la violence par la violence, ou au don par le don (potlach) — soit «complémentaire» — là, les partenaires s'engluent dans des rôles du type maître/esclave, exhibitionniste/voyeur. Ainsi, dans *Naven*, ce qui inté-

resse Bateson, ce n'est pas tant de décrire dans son intimité le comportement des Balinais, mais de dégager des *structures de communication* dépassant le cadre de cultures locales.

Pour reprendre l'expression forgée par Gerald Holton, les «thémata» de Bateson, ses préoccupations fondamentales irréductibles à l'observation ou au calcul analytique, sont la notion de *système* et l'idée de

(2) Eliade, Mircea. — *Images et symboles : essais sur le symbolisme magico-religieux*. — Paris, TEL, Gallimard, 1952

(3) Piaget, Jean. — *Le structuralisme*. — Paris, PUF, 1968

(4) Girard, René. — *Critiques dans un souterrain*. — Paris, L'Age d'Homme, 1976. *Des choses cachées depuis la fondation du monde*. — Paris, Grasset, 1978

(5) Crozier, Michel, Friedberg, Erhard. — *L'acteur et le système*. — Paris, Le Seuil, 1981

(6) Forrester, Jay. — *Industrial Dynamics*. — MIT Press, 1961

iveaux d'abstraction. A ces hemata correspondent assez librement la *cybernétique* et la *Théorie des Types Logiques*. D'une part, l'anthropologue Margaret Mead le met en contact avec la cybernétique en le faisant participer aux conférences que la Josiah Macy Foundation organise. Dans la mouvance de ces conférences, Jay Forrester (7), alors professeur à la *Sloan School of Management* du *Massachusetts Institute of Technology* (MIT), développe la «Dynamique des Systèmes» dont le symbolisme simple et puissant nous permettra d'illustrer par la suite certains points théoriques — même si c'est là sous-utiliser cet outil remarquable. D'autre part, son éducation britannique l'a formé à l'épistémologie. Ceci explique son intérêt pour la philosophie analytique et en particulier pour l'ouvrage de Russel et Whithead *Principia Mathematica*.

En 1948, sur l'invitation du psychiatre Jurgen Ruesh, Bateson s'installe à la clinique Langley Porter, à San Francisco, pour s'établir dès 1949 à l'hôpital psychiatrique de la *Veteran Administration*, à Palo Alto. Il s'entoure progressivement d'un chimiste, John Weakland, d'un étudiant en communication sociale, Jay Haley, et d'un psychiatre, William Fry, pour étudier les paradoxes de la communication. Peu après, il engage à mi-temps Don Jackson comme consultant.

Don Jackson

Don D. Jackson rejoint donc ce petit groupe en 1954. Son profil est double pour les stan-

dards américains : il a fait des études de médecine et des études de psychiatrie. C'est un fin psychologue et un homme d'action. En 1959, il crée le *Mental Research Institute*.

Plus par des intuitions étonnantes que par une démarche rigoureuse, Don Jackson découvre ce qui va bientôt s'appeler l'«injonction paradoxale». Par un commandement de ce type, on enferme celui qui le reçoit dans un paradoxe. Pour illustrer notre propos, prenons l'histoire que l'on raconte au sujet de cette mère, qui, ayant offert deux cravates à son fils, l'accueille à la descente de son avion et constatant qu'il porte l'une de ses cravates, lui demande pourquoi l'autre ne lui plaît pas. Face à cette question, on imagine le désarroi du fils...

Don Jackson introduit donc cette idée dans la thérapie et nous y reviendrons.

Don Jackson disparaît brusquement en 1968, peu après la création du *Brief Therapy Center*. Petit à petit, John Weakland et de nouveaux venus, Richard Fish et Paul Watzlawick s'efforcent de combler les vides. Ce n'est pas surprenant si, pour un temps, Palo Alto connaît un certain silence. Bientôt, des travaux originaux et de nouveaux projets tel le projet *Soteria* sur la schizophrénie et le *Emergency Treatment Center* font entrer l'École dans une période nouvelle. Pour dire un mot du *Emergency Treatment Center*, il s'agit d'un organisme prêt à intervenir vingt-quatre heures sur vingt-quatre qui travaille avec la police à la résolution de crises graves telles que les violences à l'intérieur de la famille, les fugues ou les menaces de suicide... Mais revenons à ce nouvel arrivant qu'est Paul Watzlawick.

Paul Watzlawick

Paul Watzlawick est autrichien d'origine. Il fait un doctorat de philosophie à Venise et étudie tout spécialement Gödel, Frege et Wittgenstein. Ses recherches portent sur la philosophie du langage et la logique. Après un périple universitaire varié qui l'entraîne à Zürich et au Salvador, il rejoint le *Mental Research Institute* en 1960.

Il oublie Zürich où il a travaillé sur Freud et abandonne son passé analytique. Pour lui, le *Mental Research Institute* constitue un triple choc. Il découvre Jackson et sa fabuleuse capacité de diagnostic, se trouve confronté au théoricien parfois difficile à suivre qu'est Bateson, enfin, il fait la connaissance de Milton Erickson, un psychologue qui pratique le paradoxe depuis de nombreuses années déjà. Ces trois personnages, de son propre aveu, jouent un rôle déterminant dans l'orientation que prend alors son activité philosophique.

Progressivement, il va intégrer ces idées nouvelles à son système de pensée personnel pour les synthétiser de manière à la fois vigoureuse et élégante. S'il est probablement le membre le plus connu du *Mental Research Institute*, c'est en partie à cause de sa faculté de rendre transmissible un enseignement qui, avant lui, ne connaissait par une telle formalisation.

Fruit étrange de la rencontre d'un anthropologue intellectuel et abstrait, d'un praticien à l'intuition géniale et d'un logicien cultivé, la psychothérapie de l'École de Palo Alto mérite qu'on se penche sur ses fondements théoriques. C'est ce que nous faisons dans la partie suivante.

(7) Forrester, Jay. — op. cit.

Jalons théoriques

La force et la faiblesse des théories de l'École de Palo Alto résident dans le fait que la formalisation porte essentiellement sur les phénomènes paradoxaux eux-mêmes. Inévitablement, il y a un saut entre la compréhension d'un système et son contrôle, même si la compréhension en retour peut parfois n'être rendue possible que par le changement. La thérapie proposée est donc cohérente mais ne constitue qu'une approche possible dont les modalités sont difficiles à définir. Vu sous un autre angle, ceci implique la souplesse de ce modèle et son utilisation dans d'autres contextes. Nous entamerons notre réflexion par la *cybernétique* et la *Théorie des Types Logiques* pour aborder ensuite les *paradoxes*.

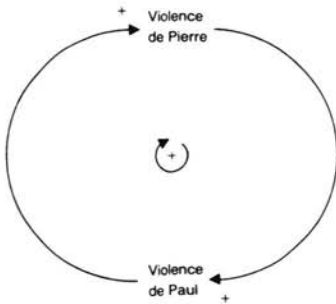
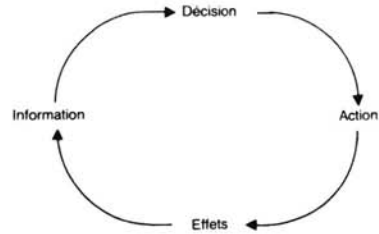
De la cybernétique

Le mot cybernétique (du grec *kubernetes*) apparaît, semble-t-il, pour la première fois chez Platon. Il a le sens «d'art du pilotage» ou «d'art de conduire les hommes». Si Ampère se sert de ce mot pour signifier «l'étude des moyens de gouvernement», le terme est réellement réinventé en 1948, par Norbert Wiener. Le titre de son ouvrage le plus connu *Cybernetics or Control and Communication in the Animal and the Machine*, indique clairement que l'étude porte sur le contrôle et la communication. Le pourquoi de ces études est la guerre. Wiener est chargé de mettre au point la conduite de batteries de DCA. Le bombardier ennemi vole à grande vitesse. Par ses positions passées, on prévoit sa position future *théorique*. On cherche, par approximations successives, à *réduire l'écart entre la trajectoire théorique et la trajectoire réelle*, pour finalement abattre l'avion. Le rôle essentiel d'un processus de rétroaction (*feedback* en anglais) apparaît à l'évidence. L'approche linéaire à laquelle nous sommes habitués n'est plus possible ; un schéma circulaire s'impose, car tout «effet» rétroagit sur sa «cause».

Plusieurs remarques doivent être formulées. Dans un schéma linéaire, l'examen des *éléments*, des points de la trajectoire souvent s'avérerait suffisant. En présence d'un *système*, car c'est bien d'un système qu'il s'agit, l'étude des *relations*, et donc des forces est nécessaire. On peut définir un système comme un complexe d'éléments dont les interactions sont régies par des lois. Pour illustrer les différences entre une vision linéaire et une vision systémique de la communication, comparons les travaux de Shannon et ceux de Wiener, dont il fut l'élève. Shannon développe sa théorie de l'information dans le cadre des laboratoires des téléphones Bell. Schématiquement, on trouve l'un après l'autre une source d'information, un émetteur, un récepteur et une destination. Ce type de communication est télégraphique.

Antinomie fonctionnelle. De l'emploi des paradoxes en entreprise

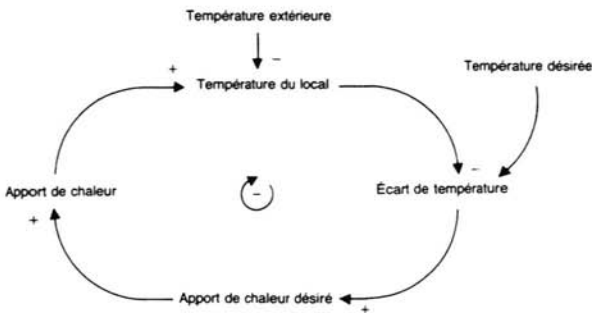
L'approche de Wiener suggère un mode de communication interactif, qui pourra grossièrement se traduire par une boucle symbolisant le retour de l'information à son émetteur :



Les forces qui agissent peuvent aller en se renforçant et, pour reprendre la «schismogénèse» de Bateson, nous pouvons évoquer le cas de la réponse à la violence par la violence. Considérons deux individus Pierre et Paul, nous pouvons illustrer leur comportement par la boucle ci-contre :

Et nous avons là le plus cornélien des cercles vicieux !

Dans nos illustrations, nous utilisons la symbolique développée par Forrester pour la «Dynamique des Systèmes». Le signe (+) (réciproquement (-)) dont la flèche est affectée, signifie que la variable de départ et celle d'arrivée varient dans le même sens (réciproquement en sens inverse) ; le signe \curvearrowright (+) (réciproquement \curvearrowleft (-)) que le feedback est positif (réciproquement négatif), donc qu'il y a *renforcement* (réciproquement *stabilisation*). Notre exemple montre que ce feedback positif donne à la boucle une nature explosive, que la situation va dégénérer. Maintenant, voyons le thermostat qui est le cas idéal d'un système stable :



Ce type de système stable est justement de ceux que recherchent les structuralistes. Jean Piaget, dans un petit ouvrage sur le structuralisme (8), nous propose cette définition d'une structure qui n'est pas sans rapport avec notre étude des boucles de rétroaction négative : « (...) une structure est un système de transformation qui comporte des lois en tant que système (par opposition aux propriétés des éléments) et qui se conserve ou s'enrichit par le jeu même de ses transformations, sans que celles-ci aboutissent en dehors de ses frontières ou fassent appel à des éléments extérieurs. En un mot, une structure comprend ainsi les trois caractères de *totalité*, de *transformation* et d'*autoréglage* » (c'est nous qui soulignons). Dans les faits, il est difficile, voire vain, de trouver des systèmes fermés tels que ceux que nous décrivons et, par le biais de quelques questions sur le changement, nous allons replacer la structure dans le cadre d'une réalité plus vaste.

Dans la définition de Piaget, deux mots attirent notre attention : transformation et autoréglage. La boucle stable de notre thermostat se transforme, mais contrairement à la guerre à mort de Pierre et de Paul, la nature du système n'est pas en jeu : il y a autoréglage. Maintenant, supprimons cet autoréglage. D'une manière plus ou moins immédiate, la structure éclate et meurt... pour trouver une identité autre, qui ne sera pas forcément celle d'une nouvelle structure. Ceci montre qu'un système peut être l'objet de deux types de changements de nature radicalement différente : le changement à l'intérieur d'une palette de comportements possibles, soit le *passage d'un état à un autre*, la nature des relations définissant le système étant inchangée, et le changement qui modifie l'évolution du système, soit le *passage d'un mode de comportement à un autre*. Le niveau d'abstraction auquel on se place est différent et c'est ce à quoi nous allons nous intéresser maintenant.

De la théorie des types logiques

La philosophie mathématique de Bertrand Russel et Arthur Withead est considérée par Bateson comme essentielle au chercheur en sciences sociales (9). Certes, il ne s'agit pas d'évoquer l'ensemble du monumental *Principia Mathematica*. Nous allons reprendre ce qui est apparu comme pertinent aux théoriciens de Palo Alto.

On peut exposer en trois points avec la barbarie d'une synthèse grossière mais utile, les conclusions de la *théorie des types logiques*. Premièrement, du point de vue de la logique formelle, *aucune classe ne peut être membre d'elle-même*. Deuxièmement, *une classe ne peut être assimilée aux éléments qui sont correctement classés comme ses non-membres*. En bref, une classe ne fait ni

(8) Piaget, Jean. — op. cit.

(9) Bateson, Gregory. — *Steps to an Ecology of Mind*. — Chandler, 1972

partie de l'ensemble de ses éléments, ni partie de l'ensemble des éléments qui ne lui appartiennent pas. Le troisième point est le suivant : *si on ne suit pas les deux règles que nous venons d'énoncer, on génère un paradoxe* et le discours perd sa cohérence.

Prenons deux exemples. Si je communique avec les autres en mélangeant différents niveaux d'abstraction, je crée la confusion chez mon interlocuteur. Si je cherche à changer une situation non pas en m'attaquant aux causes mais aux manifestations, si plutôt que de guérir la maladie, je dissimule le symptôme, en pensant que je modifie la situation dans sa nature, je ne peux manquer d'être frustré par ces tentatives vouées à l'échec. L'étude spécifique des paradoxes va nous permettre de mieux appréhender les phénomènes sous-jacents à ces illustrations.

Des paradoxes

Dans *Une logique de la Communication* (10), Watzlawick, Beavin et Jackson font un remarquable travail d'explication à ce sujet. Ils dégagent trois types de paradoxes : les paradoxes *logico-mathématiques* (11), les paradoxes *sémantiques* (12) et enfin, les paradoxes *pragmatiques* (13). Examinons maintenant les définitions respectives de ces paradoxes.

Le paradoxe logico-mathématique, encore appelé antinomie, est défini comme «un énoncé qui est à la fois contradictoire et démontrable. Ainsi, soit un énoncé «Sj» et un second énoncé qui est la négation du premier, « \neg Sj» (ce qui veut dire non-Sj ou «Sj est faux»), on peut combiner ces deux énoncés en un troisième, Sk, tel que $Sk = Sj$ et \neg Sj. Nous obtenons par là une contradiction formelle, car rien ne peut être à la fois soi-même et non soi-même, c'est-à-dire à la fois vrai et faux. «Mais, poursuivent Watzlawick et alii citant Stegmüller, si l'on peut démontrer déductivement que Sj, comme sa négation \neg Sj, sont démontrables, alors Sk est également démontrable et nous aboutissons à une antinomie». On pense au paradoxe de Russel qui va de pair avec la *théorie des types logiques* dont nous avons déjà parlé qui est le paradoxe de la «classe de toutes les classes qui ne sont pas membres d'elles-mêmes».

Les paradoxes sémantiques sont très proches des antinomies et n'en diffèrent que par l'abandon du langage formalisé des mathématiques, ce qui leur ajoute la richesse des contradictions de notre pensée et de notre langue. Le paradoxe le plus connu de cette variété, que Saint Paul évoque d'ailleurs dans son Épître à Tite (chapitre 1, verset 12) sans le comprendre, est celui proposé par Épiménide de Crète qui en substance dit : «Je suis un menteur». Ce

(10) Watzlawick, Paul ; Helwick, Beavin J ; Jackson, Don D. — *Une logique de la communication* — Paris, Le Seuil, 1972

(11) Bateson, Gregory, op. cit.

(12) Crozier, Michel et Friedberg, Erhard, op. cit.

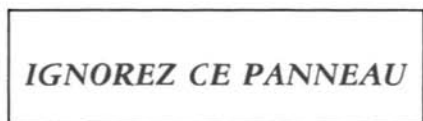
(13) Eliade, Mircea, op. cit.

qu'Épiménide dit n'est vrai que si ce n'est pas vrai ; il ment s'il dit la vérité et dit la vérité s'il ment. Cette situation amusante est le fait d'une autoréférence et en l'occurrence, l'autoréférence est l'équivalent du concept d'appartenance à soi-même d'une classe, dans la théorie des *types logiques*. A cette même théorie correspond la *théorie des niveaux de langage*, qui permet d'éviter les confusions en distinguant la *langue-objet* à propos de laquelle on discute et, la *métalangue* avec laquelle on parle de la langue-objet. Par ces évocations nous comprenons que certaines communications, comme certains changements, sont impossibles si on reste enfermé dans le système de départ.

Les paradoxes pragmatiques exercent la fascination sur ceux qui les observent et sont perçus comme intenable par ceux qui les vivent. Notre ambition est de proposer une modélisation possible qui permette la compréhension et l'action. Il y a deux familles de paradoxes pragmatiques : les *injonctions paradoxales* et les *prévisions paradoxales*

L'injonction paradoxale, c'est donc un commandement qui crée le paradoxe. Comme prérequis, il faut qu'il existe, entre celui qui intime l'ordre et celui qui le reçoit, une forte complémentarité commandement/soumission. On comprend pourquoi : ce n'est que dans ce cas là que le «paradoxé» est véritablement piégé. L'injonction paradoxale, contrairement à une injonction qui ne serait que contradictoire, interdit tout choix. Cette interdiction naît de l'exigence d'un comportement *symétrique* dans l'étau d'une relation *complémentaire*.

Autrement dit, on exige un comportement autonome qui ne peut plus l'être à partir du moment où justement il est exigé. «Soyez spontané !» est probablement l'un des plus célèbres représentant de cette famille de messages. La réponse à un tel ordre est une paralysie immédiate. Le sentiment chez le «paradoxé» est que l'auteur de l'injonction est soit mauvais, soit fou. Watzlawick et alii donnent un certain nombre de variantes de ce type d'injonction paradoxale : 1. «Tu devrais m'aimer», 2. «Je veux que tu me domines» (demande faite par une femme à un mari passif), 3. «Tu devrais aimer jouer avec les enfants, comme les autres pères», 4. «Ne sois pas si docile» (des parents à leur enfant qu'ils jugent trop dépendant d'eux), (et) 5. «Tu es libre de partir, tu le sais, ne t'en fais pas si je pleure». Pour clore ce paragraphe sur une note plus gaie, mentionnons le cas de ce panneau, placé au bord d'une autoroute, sur lequel il était écrit :



Par le biais de ces remarques sur l'injonction paradoxale, nous avons mis le doigt sur un mécanisme de *double contrainte*. Bateson étudie la double

contrainte (ou *double bind*) pour une théorie de la schizophrénie. En deux points, on peut décrire schématiquement la double contrainte. D'une part, deux ou plusieurs individus vivent une relation essentielle pour eux psychologiquement, physiquement, etc. Ceci leur interdit de sortir du cadre des messages qui sont émis. D'autre part, il y a *communication* et *méta-communication* — c'est-à-dire comme nous l'avons déjà vu, *communication sur* la communication — et, *communication* et *méta-communication* s'excluent. Pris dans la tenaille d'une double-contrainte, l'individu est « puni » à tous les coups et il lui sera reproché de ne pas percevoir « la » réalité comme il le « devrait ». Si l'injonction paradoxale est le plus souvent involontaire, la prévision paradoxale, elle, s'utilise communément à des fins de contrôle comme nous allons le constater. Toutefois, voyons d'abord comment sortir du paradoxe. Il est clair que le changement à produire n'est pas un changement d'état, mais de comportement du système. Cette compréhension n'implique cependant pas que notre maîtrise soit totale. Notre compréhension de la gravitation universelle ne nous a pas permis (jusqu'à présent) de changer la trajectoire des astres !

Pourtant, les thérapeutes de Palo Alto dépassent le taux de 50 % de réussite (qui correspond selon certaines études au pourcentage des guérisons spontanées) grâce à deux techniques : la prescription du symptôme et la mise à jour du jeu paradoxal. Par exemple, on demandera à un bègue de bégayer, alors que jusqu'à présent, il a tout fait pour éviter ça... Le résultat est étonnant. En effet, par ce bégayement volontaire, le bègue ne peut pas ne pas sortir du système dans lequel il est installé et ainsi, gagne peu à peu en contrôle. Sans qu'elle résolve tout, l'autre technique consiste à évoquer, sans heurter les personnes en présence, souvent par le biais d'une allégorie, le jeu et ses règles. Si l'on tombe juste, le jeu joué jusqu'alors ne peut plus avoir cours. Ces thérapies mettent en évidence la nature duale du paradoxe : il peut être une cause de frustrations ou de paralysie, mais aussi une source de créativité puisqu'il stimule un comportement proactif.

Le mécanisme de la prévision paradoxale est identique à celui de l'injonction et donc, nous nous bornerons à reproduire ce paradoxe mis au point par Popper et cité par Watzlawick (*La réalité de la réalité*, Le Seuil, 1978).

« Cher M. G.,

Veuillez-vous être assez gentil pour me retourner cette carte, sans oublier d'écrire « oui » ou toute autre mention de votre choix dans le rectangle vide placé à gauche de ma signature, si et seulement si vous vous sentez en mesure de prévoir que je le trouverai encore vide à son retour.

Bien à vous,



Karl R. Popper»

Du point de vue du destinataire, il y a paradoxe. La seule alternative possible : silence ou confirmation de la prédiction, donne automatiquement raison à Popper et par la construction de la lettre, il est confronté à un choix auquel il ne peut se résoudre. Les prévisions paradoxales ne sont pas sans rappeler les «prévisions normatives» que les prospectivistes connaissent bien.

La cybernétique et la *Théorie des Types Logiques* nous ont permis de comprendre comment un système peut générer des paradoxes. Les applications les plus directes, comme on a eu le loisir de le constater, sont en thérapie. Mais il n'y a aucune raison pour s'y limiter. Dans son ouvrage *La Nouvelle Communication* (14), Yves Winkin fait en effet figurer des propos tenus par Bateson et recueillis par Sluzki et Ransom où Bateson formule la remarque suivante : «C'est de la psychiatrie que nous avons reçu notre argent, et nous nous sommes laissés fortement et désastreusement influencer par la nécessité d'appliquer notre science dans ce champ». Certains chercheurs en psychologie et intéressés par l'approche de l'École de Palo Alto, tels Mara Selvini Palazzoli, ont bien compris cela et dans notre troisième et dernière partie, nous ferons appel à leurs travaux (15). Donc, passons de l'asile à l'entreprise...

Paradoxe en organisation et organisation du paradoxe

Dans le contexte d'une organisation, et en particulier dans une entreprise, nous sommes tentés par deux types d'analyse : plutôt «micro» ou plutôt «macro», l'analyse des *négociations* dans leur détail et l'analyse du *fonctionnement*. Nous décidons de négliger l'étude des négociations car nous estimons que la parenté avec la psychothérapie est très grande et que les transpositions s'effectuent aisément. Par exemple, aux cercles vicieux que nous avons évoqués, on fera correspondre les «chaînes intellectuelles». Elles sont classiques en négociation lorsque l'une des équipes ne veut entendre parler que de la marge et l'autre des délais et qu'elles ne se rendent pas compte qu'elles ont sous la main des clauses à échanger : de la marge contre du délai. Aussi nous concentrerons nous sur l'organisation. D'abord nous relativiserons le *paradoxe* et l'image souvent négative qui lui est associée en montrant qu'il peut être *fonctionnel*, ensuite nous nous pencherons sur les *coalitions*, puis dégagerons certaines *règles*.

(14) Selvini Palazzoli, Mara ; Anolli, Luigi ; Di Blasio, Paola ; Giossi, Lucia ; Pizarro, Inocento ; Ricci, Carlo ; Sacchi, Marica ; Ugazio, Valeria. — *Dans les coulisses de l'organisation*. — ESF, 1984

(15) Selvini Palazzoli, Mara et alii, op. cit.

L'efficacité par le paradoxe

L'approche du paradoxe par la psychologie s'accompagne fréquemment de commentaires moraux. Le paradoxe n'est pas en soi bon ou mauvais. Il est bien ou mal vécu. En première approximation, il est néfaste dès qu'il est important. En deuxième approximation, on ne peut parler que de son «*efficacité*» selon certains critères définis et de sa perception subjective par ceux qui y participent. Nous ouvrirons la discussion par une brève présentation du cas étudié par Selvini (16) puis nous ferons une *liste des questions* que tout consultant doit avoir en poche lorsqu'il intervient en entreprise et ensuite, nous regarderons *les organigrammes et les programmes*.

Dans les *Coulisses de l'Organisation*, Selvini prend l'exemple d'une entreprise gérée de manière bicéphale selon un modèle patronal rigide par un président possédant 70 % des actions et un vice-président en possédant 30 %. Malgré cela, les deux directeurs sont au même niveau hiérarchique. Les conflits semblent généralisés mais, en fait, l'entreprise étant partagée en deux avec les départements économiques et financiers contrôlés par le président et les départements commerciaux et industriels par le vice-président, l'innovation qui est encouragée par le président est automatiquement bloquée par le vice-président. C'est là un point essentiel. C'est dans ce contexte que le président engage un psychologue.

Lorsque nous y réfléchissons un peu, nous nous rendons compte que, quand nous communiquons, trois éléments interviennent : *l'explicite* (ce que l'on dit), *l'implicite* (ce que l'on dit sans le dire) et le *secret* (ce que l'on ne dit pas mais qui bien souvent est à l'origine même de cet échange d'information). C'est au secret que nous nous intéresserons. En effet, il y a une «*check-list*» de questions que tout intervenant en organisation se doit de poser. Elles peuvent être rapportées à une métaphore cybernétique car elles concernent le *fonctionnement* du système, ses *règles* et son *domaine* d'existence. Comme le psychologue dans l'«*entreprise bicéphale*» s'en rend compte, les premiers contacts sont très importants.

En effet, faire appel à un consultant, ce n'est pas neutre. Il s'agit en réalité du dernier mouvement effectué dans le cadre du jeu de l'organisation. Pour cette raison, c'est précisément un moment privilégié pour intervenir et poser (secrètement) les «*bonnes*» questions : Qui a eu l'idée de consulter un expert ? Qui a fait les premières démarches ? Quelles communications implicites retenir de cette première rencontre ? Comment la proposition d'engager un consultant a-t-elle été accueillie ? Qui attendait le plus de la consultation ? Qui, au contraire, y est venu à contre-cœur ? Les réponses à ces interroga-

(16) Selvini Palazzoli, Mara et alii, op. cit.

tions sont d'autant plus riches qu'elles sont implicites. Par exemple, en règle générale, celui qui vient à la réunion plutôt malgré lui, se croit en position de force. Mara Selvini Palazzoli insiste sur les points suivants : « Dans les grandes organisations, c'est généralement une personne appartenant au plus haut niveau hiérarchique (qui prend contact avec les spécialistes). Et c'est précisément de ce point-là que l'expert doit partir : il doit recueillir observations et informations aptes à lui permettre de comprendre le *comment* et le *pourquoi* de cette prise de contact. Mais attention : *ce n'est plus du tout une tâche facile*. Personne ne va s'empresseur de fournir de telles informations. Le plus souvent, nous serons contraints de deviner le jeu, en décodant des communications réticentes, contradictoires, voire franchement fallacieuses. Toutefois, cette tâche ardue est fondamentale. Identifier à temps un conflit caché, déjouer l'offre d'une condition dangereuse, accepter puis neutraliser une provocation hostile permet d'éviter un mauvais départ, qui pourrait paralyser même le plus beau projet ».

Un psychiatre que nous avons interrogé, le Docteur Laviolle, nous a expliqué l'intérêt pour le thérapeute de reconstituer les arbres généalogiques. Dans l'organisation, l'étude de l'organigramme officiel et de l'organigramme officieux constitue un bon parallèle. Le programme et ses composantes explicites, implicites et secrètes sont à examiner. Dans notre exemple, l'innovation est explicitement encouragée et implicitement découragée. Le paradoxe est manifeste : le message verbal et celui fourni par le comportement de la direction sont émis pratiquement simultanément avec le même degré de sérieux et s'excluent mutuellement. Mais si, comme le psychologue s'en rend vite compte, les employés souffrent de cette situation, elle est parfaitement viable. En effet, ainsi l'entreprise apparaît à l'extérieur comme novatrice et dynamique et est stable à l'intérieur ; *ceci est une ambition « secrète » tout-à-fait cohérente*. Si l'individu pris au piège d'un paradoxe pragmatique dans sa famille ne peut changer de famille (!), les employés eux, n'endureront qu'un temps le paradoxe, ce qui explique le turn-over très rapide de l'entreprise considérée.

Une dernière remarque quant à l'entrée du consultant dans l'entreprise : si la proposition d'engagement est certes un mouvement dans le jeu de l'organisation, de même, le refus ou l'acceptation du consultant participe, qu'il le veuille ou non, à un jeu nouveau en train de se définir. Comme le font maintes fois remarquer Crozier et Friedberg, par sa simple présence, l'intervenant lui-même n'est pas neutre. Et cela correspond au « on ne peut pas ne pas communiquer » de Watzlawick. Donc, comme il crée inévitablement le changement, le consultant doit chercher à le gérer et l'utiliser. De plus, il y a de fortes chances pour que ce ne soit que par un changement, si minime soit-il, qu'on puisse accéder à la compréhension du système. Ceci rappelle l'introduction d'un « bruit blanc » dans un modèle pour tester sa stabilité.

Nous avons vu qu'une intervention en entreprise doit se préparer. Il serait en effet regrettable pour lui que le consultant soit immédiatement happé par l'un de ces paradoxes fonctionnels. Force est de constater la *stabilité et l'efficacité de ce désaccord* au sommet de la hiérarchie qui entraîne la prolifération de projets (image extérieure novatrice), une lutte pour faire passer «son» projet (image extérieure dynamique et stabilité puisque la compétition entre les employés fait parfaitement le jeu de l'entreprise et ne la remet pas en cause) et enfin l'apparition de symptômes chez les employés (insatisfaction, accidents de voiture, démissions, etc). Maintenant, nous abordons un sujet proche, les phénomènes de coalition et d'alliance.

Les coalitions niées

Certes, l'étude des coalitions et des alliances ne nous frappe pas comme étonnamment originale, mais Jay Haley — dont nous avons déjà parlé — met à jour avec beaucoup de clarté les «triangles pervers» — qui replacés dans le contexte de l'organisation donnent les «coalitions niées». Successivement, nous définirons ces coalitions niées, nous caractériserons l'offre de telles conditions et nous nous intéresserons aux actions préventives.

Les triangles pervers de Haley ont trois caractéristiques. Premièrement, il faut trois personnes dont deux à un même niveau de pouvoir et une troisième à un niveau inférieur. Deuxièmement, une des deux personnes à l'échelon hiérarchique le plus élevé forme une coalition avec la personne de l'échelon inférieur contre son pair. Troisièmement, cette coalition est niée. On a un triangle pervers si et seulement si ces trois caractéristiques sont vérifiées.

Ceci semble un peu abstrait. Il n'y paraîtra plus lorsque nous aurons démontré le mécanisme de l'offre de coalition niée. D'une part, il y a proposition «d'alliance pour» mais les objectifs sont vagues et mal définis. C'est le cas du président qui engage le psychologue «parce que [dit-il] il s'intéresse à la psychologie et que les conflits sont à tous les niveaux». D'autre part, l'interaction entre les interlocuteurs est diadique, personne d'autre n'est présent. Enfin, les messages verbaux et surtout non verbaux (l'attitude, les gestes, etc) font comprendre qu'il y a un «secret» à respecter. Comme le psychologue est convoqué seul et que l'entretien se passe sur un ton curieusement feutré, on peut bien parler ici d'offre de coalition niée.

Dans le cas où l'on désire éviter d'être coincé dans une telle situation, il existe un certain nombre d'actions préventives :

- 1 — respecter les voies hiérarchiques dans la définition de la relation,
- 2 — faire circuler l'information,
- 3 — chercher activement des alliances.

Le psychologue de l'entreprise bicéphale redéfinit à chaque entrevue sa position, d'ailleurs curieuse, d'attaché à la direction engagé par l'un des pré-

sidents seulement. Il envoie une copie de chacun de ses documents à celui des deux présidents auxquels il ne s'adresse pas directement. Il reçoit ouvertement tous ceux qui désirent le rencontrer.

Par son comportement, le consultant, consciemment ou non, détermine ses relations avec les différents acteurs en présence. Accepter l'offre de coalition niée ou en formuler une, à nouveau, n'est ni bien, ni mal, mais change radicalement la nature de son rôle. Il abandonne la prospective pour le pouvoir. Le changement de comportement entraîne une instabilité des contextes et un abandon, tout au moins provisoire, de la confiance dont il avait pu jouir. Sans que le lien soit direct, on retrouve dans ces «triangles pervers» et dans la «théorie du désir mimétique» (17), une saveur parente.

Les jeux rigides et les règles floues

Dans cette dernière sous-partie, nous allons synthétiser certaines remarques et formuler des règles. Le caractère mouvant et complexe du phénomène organisationnel ne nous interdit pas de chercher des structures génériques et nous allons passer en revue *l'engagement*, *la volonté de changement* et *le désaccord fonctionnel*. Selvini et alii dégagent trois règles.

Le consultant est engagé à l'initiative du «perdant» — ou de celui qui se perçoit «perdant». Cet engagement s'accompagne généralement d'une offre implicite de coalition contre quelqu'un.

Dans certaines circonstances, l'organisation affiche une volonté de changement par la mise en place de nouvelles et coûteuses structures. Au bout d'un moment, apparaissent certains phénomènes. Avant de poursuivre, arrêtons-nous un instant... sur le temps. Dans le cas d'une simple boucle de rétroaction, le temps se compose des délais et du temps de parcours de la boucle. Les changements que nous avons décrits s'inscrivent dans une perspective temporelle. En bref, celui qui analyse ces mécanismes de *feedback* doit prendre en compte les délais et les vitesses de circulation de l'information. Ainsi, la volonté de changement s'accompagne :

- 1 — d'un foisonnement de projets qui ne sont pas réalisés,
- 2 — de luttes intestines et d'une compétition acharnée «pour faire passer son projet»,
- 3 — de symptômes chez certaines personnes.

Un désaccord au sommet d'une organisation est fonctionnel pour le maintien du contrôle par ce même sommet. Ce désaccord disparaît rapidement :

- 1 — si la base risque d'être impliquée,
- 2 — si on craint des fuites vers l'extérieur de l'organisation,
- 3 — si les objectifs ont été atteints.

(17) Girard, René, op. cit.

Pour la petite histoire, notre psychologue, qui peut-être a trop bien compris les jeux de l'organisation, explicite ces conclusions dans un rapport. La direction garde le silence. Mais deux mois après — coïncidence, corrélation ou causalité ? — l'entreprise est réorganisée. Le vice-président est placé à la tête de la filiale indépendante qui est créée dans une autre localisation et le président devient «seul maître à bord» de la maison mère. Le psychologue est remercié pour ses bons et loyaux services et... renvoyé. Peut-être y a-t-il plus qu'une anecdote dans la «petite histoire» que nous venons de narrer...

L'école de Palo Alto est parfois décriée et on peut comprendre pourquoi, mais elle fournit par le biais de métaphores cybernétiques et philosophiques, une modélisation élégante du paradoxe. Ces modèles sont souples et s'adaptent bien à des environnements non thérapeutiques. Ils rénovent notre compréhension et donc notre perception du paradoxe. Le paradoxe n'est plus le fait que des mathématiques ou de la sémantique ; il a sa place dans le comportement et la communication animale et humaine. Le paradoxe n'est plus une fatalité et, si fatalité il y a, c'est bien celle de l'action.

Pourquoi un consultant est-il appelé à intervenir dans une entreprise ?

Pierre-Frédéric Ténrière-Buchot (1)

Les bureaux d'étude, de conseil, de consultants sont de plus en plus présents dans les organisations et dans les processus de décision qui s'y développent.

Officiellement considérée comme l'indication d'une technicité accrue, la présence d'un bureau d'étude, d'une société de consultants, prend en réalité une dimension toute autre si l'on

se penche sur les mécanismes de partage du pouvoir dans l'entreprise.

La plupart du temps le contrat d'étude signé entre l'organisation et son conseil résulte d'une double démarche :

— une action commerciale du bureau d'étude qui vient vendre une compétence technique ou méthodologique particulière, ou encore une force

(1) Professeur associé au Conservatoire National des Arts et Métiers.

d'intervention qui complètera les capacités de l'entreprise cliente ;

— la recherche d'un interlocuteur de confiance, d'une sorte de confesseur ou de directeur de conscience est au contraire l'attitude implicite de la plupart des décideurs des entreprises faisant appel à des intervenants extérieurs.

Bien entendu, les termes de référence du contrat ou de la convention d'étude seront rédigés selon la première approche technique, mais il est plutôt rare que l'étude ne se déroule pas selon le second mode de fonctionnement. En fait les études qui restent à un niveau purement technique sont celles qui ne débouchent sur aucune décision, soit parce qu'elles réalisent un travail qui normalement aurait dû être effectué par l'entreprise (il s'agit donc dans ce cas d'une sous-traitance), soit parce qu'elles permettent de dépenser rapidement des crédits qui ne seraient pas reconduits l'année suivante s'ils n'étaient pas dépensés d'ici là ; cette pratique étant aussi fréquente dans l'industrie que dans l'administration, en France qu'à l'étranger.

Dans tous les autres cas, la décision du client de faire intervenir un conseil extérieur n'est que très secondairement liée aux compétences de ce dernier.

Les quelques développements qui suivent tentent d'expliquer les raisons de la démarche d'un responsable d'entreprise qui signe un contrat d'étude ou d'intervention. Pourquoi a-t-il appelé un consultant ou s'est-il laissé convaincre par ce dernier ?

Trois types de situations semblent pouvoir être distingués dans la pratique.

- Le cadre de l'entreprise signataire, qui prend la responsabilité de faire venir une ou plusieurs personnes extérieures, éprouve une certaine angoisse pour sa situation propre : sa position hiérarchique est en danger (transformation dans, ou de, l'entreprise, hostilité des pairs, révélation de fautes commises antérieurement, etc.). Il fait venir une « tête chercheuse » qui :
 - l'informer sur la réalité du danger,

- jouera le rôle d'appât, en attirant l'agressivité environnante,

- permettra de négocier un changement de situation (je retire mon consultant, si...),

- éprouvera la stabilité du système (le consultant est en fait le plus souvent techniquement ignare. Il joue le rôle de l'introduction d'un bruit blanc dans un système cybernétique).

Cette première catégorie est la plus fréquente, car elle intéresse tous les niveaux hiérarchiques de l'entreprise. Le consultant doit donc savoir que celui qui l'appelle appelle en fait à l'aide, pour une raison non dite, à découvrir.

- Le chef d'une organisation (un Président, un Directeur Général) peut également avoir trop bien réussi. L'entreprise marche tellement bien qu'elle marche sans lui. Aucune information stratégique ne lui parvient, ne lui laissant d'autre possibilité que l'approbation. En fait, le pouvoir lui a échappé. Tout se règle en dessous. Les conflits sont gommés par l'intelligence des collaborateurs proches. Pour le Président, la compétence de ces derniers équivaut à une sorte de trahison. Comment reprendre le pouvoir, c'est-à-dire se rendre indispensable ? Il convient pour cela de ne gar-

der que les plus mauvais collaborateurs — fidèles —, renvoyant les meilleurs — traîtres —, et apparaître ainsi aux yeux de tous (une fois de plus) comme le sauveur de la situation, le véritable Père fondateur de l'organisation.

Cette description très machiavélienne peut s'apparenter au syndrome de Mao (la révolution culturelle) qui nécessite pour le réduire l'introduction de consultants incompetents et caricaturaux (les gardes rouges), qui seront — leur tâche perturbatrice achevée — à leur tour éliminés violemment par le Président, à la demande des survivants de l'entreprise.

Soyons plus concrets au moyen d'un exemple réel : un établissement d'une grande entreprise voit sa productivité baisser pour ne pas dire disparaître sans qu'une quelconque information opérationnelle soit parvenue au siège pour prévenir une telle baisse d'efficacité. Deux possibilités s'offrent au décideur :

— chercher les responsables et les sanctionner, c'est-à-dire entrer en conflit avec l'établissement. Le résultat le plus fréquent est la grève du personnel, c'est-à-dire l'arrêt complet de l'établissement, avec des risques non négligeables de contagion pour l'ensemble de l'entreprise ;

— une autre possibilité consiste à faire intervenir une officine spécialisée, généralement onéreuse, mais très efficace. Celle-ci, qui n'a généralement pas de personnel permanent, recrute pour une durée déterminée (deux à huit mois) sur le marché du travail une trentaine de personnes présentant bien et avides de réussir. Il leur est signifié que seuls ceux qui

auront donné satisfaction à l'issue de l'intervention seront engagés définitivement par le cabinet de consultants. Cette incitation prendra tout son sel tout à l'heure.

Aucune spécialisation technique n'est demandée aux intervenants. Il leur est indiqué qu'il faut « mieux faire marcher cette entreprise », « dynamiser son personnel et le responsabiliser » et autres injonctions vagues et générales (organiser le changement, communiquer...).

L'arrivée de trente personnes suractivées dans un établissement qui en compte mille, dont une cinquantaine de cadres par exemple, ne passe pas inaperçue. Les chronométrages inutiles, les fiches de postes et de profils abstraites, les recommandations techniques non pertinentes, les incessantes réunions de coordination, les propositions contradictoires, les remises en cause quotidiennes des responsabilités et des hiérarchies, usent progressivement le moral des divers personnels de l'établissement, suscitant des espoirs pour certains, l'écœurement pour d'autres, la stupeur pour la plupart. Au bout d'un certain temps, généralement six mois, les démissions volontaires commencent à se produire parmi les cadres (c'est-à-dire sans prime de licenciement, sans conflit ni démarche persuasive).

Ces démissions sont à la fois (paradoxe) acceptées par la Direction Générale et reprochées officiellement au cabinet conseil. Lorsque les démissions seront jugées suffisantes, le personnel d'exécution suffisamment hagard et docile, il sera mis fin avec fracas aux services du cabinet conseil. Celui-ci aura donc officiellement échoué (officiellement mais pas finan-

cièrement!), ce qui lui permettra de ne pas donner suite au personnel temporaire qu'il avait engagé pour la durée de l'intervention.

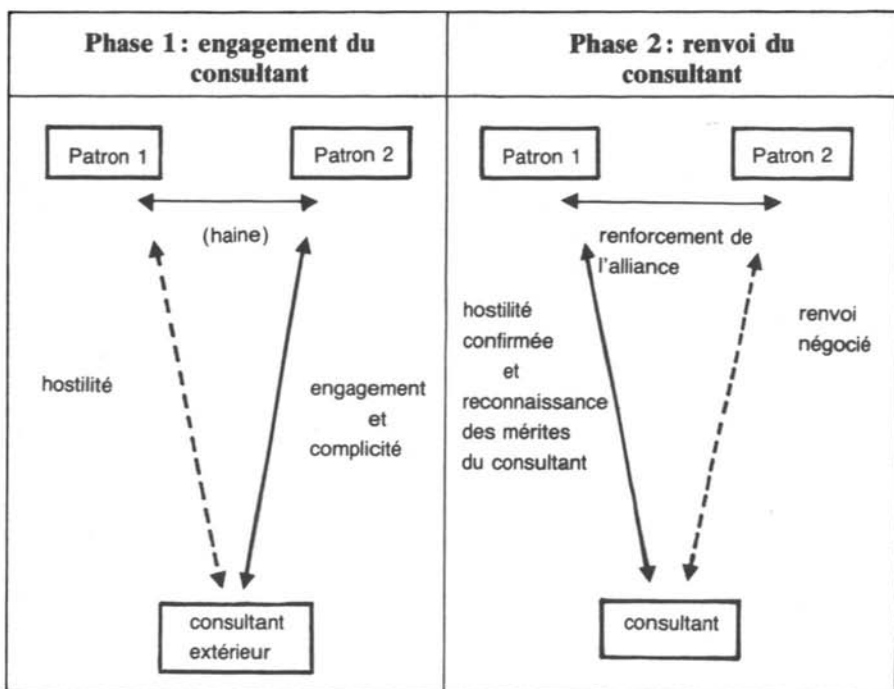
Ces dragonnades ne sont pas très fréquentes mais existent dans les grandes entreprises, ou les régions déshéritées que les efforts d'aménagement du territoire n'ont pas réussi à sauver.

- Une troisième possibilité, relativement fréquente, est celle du bicéphalisme directorial, décrit par Philippe Martin dans l'article précédent. C'est pour l'étude de la mise en œuvre pratique des paradoxes le cas le plus intéressant.

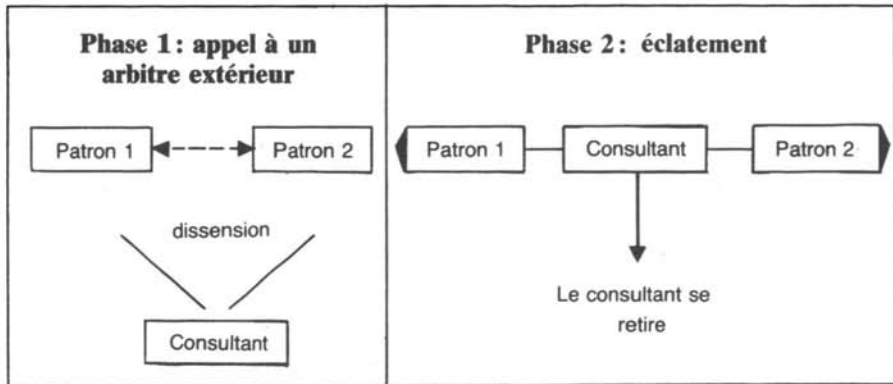
En fait, la situation diffère pour le consultant selon qu'il est appelé par

l'un des deux protagonistes, l'autre récusant sa présence et son utilité, ou qu'il est reconnu comme une sorte d'arbitre par l'ensemble des deux parties.

Dans le premier cas, le consultant jouera pour son client non pas le rôle d'avocat, comme on serait enclin à le croire, mais d'assureur. Les conclusions et recommandations qu'il produira auront toutes chances de ne jamais être appliquées. Elles serviront seulement de menace ou de monnaie d'échange et de négociation, si jamais l'entente officielle entre les deux patrons de l'entreprise venait à être remise en cause. Il s'agit là d'un exemple classique du triangle pervers, en deux phases.



Pourquoi un consultant dans une entreprise ?



Dans certaines situations, beaucoup plus rares, la séquence précédente peut être évitée soit par élimination du Patron n° 1, le client du consultant restant la seule autorité, soit par retournement (trahison) de l'image du triangle, le consultant s'associant au Patron n° 1 pour éliminer son client d'origine.

Une seconde possibilité est celle décrite dans l'ouvrage de Mme Selvini Palazzoli et reprise par Philippe Martin. Les deux patrons prennent le consultant pour arbitre. Le but est en

fait de faire éclater le triangle : changement de la structure, création d'une filiale autonome, etc.

Tels sont les mécanismes principaux du changement dans l'entreprise, qui sont aussi ceux du pouvoir et de l'économie appliquée des paradoxes.

Un jeu, désormais célèbre, l'échiquier de Machiavel ou « Djambi » (2) servira d'épilogue à ces considérations.

Sur un échiquier classique plusieurs camps sont en conflit pour prendre le pouvoir. Chacun d'eux possède des pièces de nature différente :



le prince qui cherche le pouvoir absolu ;



l'intellectuel (l'historien) qui — réécrivant l'histoire des autres — attribue les bienfaits à son prince et répartit les méfaits et actions condamnables parmi les autres ;

(2) Édité par l'Impensé Radical, 1 rue de Médicis, 75006 Paris.



le journaliste (l'imprécateur) qui paralyse par simple contact les pièces du camp adverse, par les révélations et calomnies qu'il profère ;



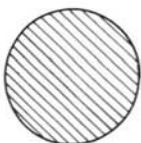
l'exécuteur (les services spéciaux) dont les actions secrètes débloquent et/ou compliquent la situation présente



le militant (le technicien) dont le rayon d'action est plus limité, mais qui par sa compétence, son abnégation et sa foi encombre les opposants et gêne leur progression ;



l'ambassadeur (le traître) dont les interventions parmi les autres pièces du jeu assurent l'évolution de celui-ci ;



enfin l'élément paradoxal est constitué des pièces mortes, retournées qui, contrairement aux jeux d'échecs ou de dames, restent sur l'échiquier comme autant de cadavres compromettants. Les rapports laissés par les sociétés de consultants peuvent être assimilés à cette catégorie.

Un bon consultant, qui sert honnêtement son prince, est sans doute un compromis entre les cinq autres pièces actives. Selon les spécialités, les préférences et les talents, ce personnage indispensable à la vie de l'entreprise, s'apparente plus particulièrement à l'une d'entre elles. Mais il ne peut

ignorer les quatre autres sans craindre de devenir un simple enjeu passif, une pièce morte, retournée au monde extérieur de l'entreprise.

Telle semble être la règle déontologique de cette activité particulière en plein essor.

Décentralisation : à chacun ses responsabilités

Nathan Glazer (1)

Depuis quelques années, on observe aux États-Unis une tendance à la décentralisation des responsabilités sociales. Le relâchement de la tutelle gouvernementale va de pair avec un regain de faveur à l'égard des organisations locales d'entraide bénévole. Nathan Glazer, professeur à l'université Harvard et spécialiste des questions d'éducation et de structures sociales, remonte à la source de ces courants d'opinion qu'il rattache à l'augmentation du pouvoir d'achat individuel, à la diffusion de l'enseignement supérieur pour tous et aux idées héritées du mouvement qui, dans les années 1960, milita pour l'autonomie de gestion des communautés locales.

Quel sera l'avenir de l'État-providence ? Quelle forme de société cet avenir présage-t-il ? Rien peut-être ne permet de répondre plus clairement à cette double question que la convergence étonnante — au moins sur un point essentiel — des «projets de société» énoncés par deux régimes aussi différents que le pouvoir socialiste instauré en France et celui qui, aux États-Unis, se fonde sur l'aile droite du parti républicain. L'un et l'autre se sont engagés à réduire subs-

tantiellement l'autorité de l'administration centrale, en déléguant aux régions certaines de ses attributions. En France, la sacro-sainte tradition des préfets est en train de céder la place à une organisation qui accorde une plus large autonomie de gestion à des assemblées locales et à leurs mandataires élus. En Amérique, l'énorme mécanisme qui régit l'aide fédérale aux États et aux communautés locales fait dès à présent l'objet d'une révision complète.

Texte tiré, avec l'autorisation de l'auteur, de *The Public Interest*, n° 70, hiver 1983, pages 69 à 90. — ©1983, by National Affairs, Inc., et de *Dialogues*, n° 63, 1/1984.

(1) Professeur à l'Université de Harvard.

Fort bien, mais de quoi s'agit-il exactement ? On n'a pas fini d'en disputer. Une chose est claire : les nouveaux projets de décentralisation n'ont qu'un lointain rapport avec le simple effort d'efficience qui a longtemps été l'argument favori des pouvoirs publics et des grandes sociétés : laissez faire celui qui est chargé des opérations, et vous augmenterez ses chances de succès. Autrement dit, la finalité de l'entreprise serait mieux servie si les collaborateurs subalternes avaient leur mot à dire dans le choix des moyens. Cette conception purement administrative de la décentralisation n'a pratiquement rien à voir avec ce qui se passe actuellement. En effet, le but de nos réformateurs n'est pas d'augmenter les pouvoirs du petit bureaucrate, qui les détient de l'autorité centrale, mais bien de les réduire ; il s'agit pour eux d'accroître le poids et l'importance de gens qui sont étrangers aux services administratifs, mais sur lesquels ces derniers exercent leur action — qu'il s'agisse de bénéficiaires, de clients de contribuables, en fait de ces hommes de la rue qui constituent le grand public.

Quel que soit le résultat d'aussi ambitieuses tentatives, il apparaît qu'en gros, elles bénéficient du consensus populaire. En ce qui concerne l'avenir de la politique sociale, elles portent un sérieux coup aux idées reçues selon lesquelles la centralisation des services réglementés à l'échelle nationale vaut mieux, à maints égards, que la diversification liée aux conditions locales. Et sur le plan de la philosophie politique, elles donnent à penser que le doute grandit quant à l'aptitude d'un système centralisé à prendre en charge avec efficacité, compétence et équité les innombrables tâches socia-

les qui sont devenues un élément essentiel — à vrai dire l'élément essentiel — des activités gouvernementales.

Il va de soi que la quasi-totalité des citoyens reconnaît le bien-fondé de certaines responsabilités traditionnellement assumées par le pouvoir fédéral. Personne ne songe à demander que celui-ci délègue à qui que ce soit les attributions dont il a l'exclusivité dans certains domaines bien définis — forces armées, banque centrale ou administration des douanes. La poussée en faveur de la dévolution des fonctions vise principalement un secteur dont l'importance ne cesse de croître : la politique sociale du gouvernement. Le mouvement plonge profondément ses racines dans la tradition politique des États-Unis, née du caractère fédéral de la jeune république américaine. Mais il recueille aussi l'adhésion boudeuse que lui accordent, pour l'occasion, les contestataires des années 1960 et 1970.

Bref historique

La volonté d'établir des institutions fortement centralisées remonte à la fin du XIX^e, époque où fleurit aux États-Unis le courant progressiste de réforme soucieux d'extirper les excroissances multiples venues se greffer sur les administrations locales — commissions et comités élus, services divers désignant leurs propres représentants, assemblées locales exagérément nombreuses — et d'obtenir des mesures de simplification inspirées des méthodes rationnelles chères aux grandes entreprises américaines. Dans beaucoup de villes, toutes les instances mineures issues du suffrage populaire furent balayées au profit

d'un conseil restreint élu pour nommer un gestionnaire (*city manager*) capable de prendre en main les affaires de la cité, assimilée à une firme industrielle ou commerciale. Ailleurs, ce fut un maire, assisté d'un conseil municipal, qui reçut pleins pouvoirs pour exercer les mêmes fonctions. Jusqu'au milieu des années 1960, les projets de réforme urbaine s'inspirèrent généralement de cette tradition progressiste, portée à renforcer l'autorité du maire ou du conseil de surveillance. Que la volonté du peuple s'exprime par l'élection d'édiles investis de véritables pouvoirs, disait-on, et que cette équipe passe librement à l'action.

Les années 1960 apportèrent, à l'échelon local, un changement qui, de proche en proche, s'est maintenant étendu à l'ensemble de la nation américaine. Pour la première fois, on a vu l'élite intellectuelle du pays et les organes d'information axés à gauche se détacher des thèses progressistes et préconiser la *décentralisation* des responsabilités municipales. L'opinion qui prévalait depuis soixante ans perdait tout crédit : on entendait dire ici et là, que dans les villes, le meilleur moyen d'assurer l'instruction des enfants n'était pas de la confier à un puissant conseil d'administration scolaire, désignant lui-même, comme il est d'usage dans une grande société, un président doté de pouvoirs étendus. Les intérêts particuliers des élèves appartenant à la minorité noire et aux autres classes pauvres seraient mieux servis si l'on consultait les parents, les notabilités locales et les écoliers eux-mêmes. Il n'était plus question de faire confiance aux experts commis par une administration locale fortement centralisée.

Cette évolution fut favorisée, durant le mandat du président Johnson, par la mise en œuvre de programmes de lutte contre la pauvreté, dont les responsables s'allièrent aux groupements locaux de Noirs et d'économiquement faibles pour saper les prérogatives des maires et des conseils municipaux, ainsi que celles des gouverneurs et des assemblées législatives exerçant leur autorité dans chaque État. On assista à la création d'organismes communautaires élus, dont les membres étaient appelés à gérer les fonds qui leur venaient directement du gouvernement fédéral, sans passer par les pouvoirs publics des villes ni des États. Il n'est pour ainsi dire pas un seul article des programmes fédéraux d'assistance sociale votés dans les années 1960 et 1970, qui ne soit assorti d'une clause prévoyant la création de comités consultatifs où siègeraient les bénéficiaires des mesures prises ou leurs représentants. L'élan réformateur qui visait à renforcer la suprématie et l'indépendance de l'exécutif face aux organismes élus, s'essouffla. Les restrictions imposées aux initiatives des instances établies se multiplièrent, en grande partie dans le souci de sauvegarder les intérêts des commettants et des bénéficiaires.

Les revendications qui, dans les années 1960, s'élevèrent aux cris de *Black Power* ou *Power to the People* (le pouvoir pour les Noirs, pour le peuple) émanaient de la gauche, et elles furent dans une large mesure satisfaites au fur et à mesure qu'étaient appliqués le programme d'aide aux nécessiteux et le projet dit des « cités modèles », lesquels exigeaient, comme condition préalable à l'octroi de subventions fédérales, la mise sur pied, dans les grandes villes,

de comités élus représentant les intéressés. La formule plus modérée, employée pour réclamer que les écoles fussent gérées à l'échelon local, *Community Control*, fut également tenue pour un apport de la Gauche. Et cependant, ce slogan comportait une ambiguïté. Après tout, c'est pour ce droit de regard de la communauté que le Sud combattait quand il prônait la ségrégation scolaire; c'est en son nom que, dans les États du Nord, les

«Aujourd'hui, la clef de la décentralisation politique réside dans l'action locale. Ce n'est pas l'administration fédérale qui délègue son pouvoir aux États, aux communes ou aux quartiers. L'autorité de ces derniers émane plutôt d'initiatives qu'ils prennent. Les prérogatives accordées par les instances supérieures peuvent être retirées si le donateur modifie ses priorités; les mesures fructueusement mises en œuvre à l'échelon local ont toutes chances de durer.»

John Naisbitt, *Megatrends*

parents s'opposaient au ramassage scolaire organisé pour promouvoir la déségrégation; et c'est lui encore que les habitants des banlieues aisées entendaient bien conserver. En somme, indépendamment des Noirs et des pauvres, l'opinion dans son ensemble trouvait séduisante, sinon l'expression, du moins l'idée du «pouvoir pour le peuple».

Si bien que dans la seconde moitié des années 1970, cette notion ne pouvait plus être imputée à la Droite ou à la Gauche. Elle traduisait un désenchan-

tement général à l'égard d'un pouvoir tentaculaire qui prétendait embrasser la totalité du domaine politique. Des sociologues comme Peter Berger et Richard Neuhaus reprirent la formule à leur compte dans une brochure intitulée *To Empower People*, publiée par le très conservateur *American Enterprise Institute*. Les auteurs, comme leurs devanciers du *Black Power* et du *Community Control*, dénonçaient les abus d'une bureaucratie fédérale indifférente et inflexible; ils se montraient aussi impitoyables dans leur critique que leurs prédécesseurs gauchistes, de sorte que la Droite, sachant combien cette notion, de transfert des compétences frappait les esprits, pouvait désormais l'exploiter avec autant d'efficacité que la Gauche l'avait fait dans les années 1960. En fait, les raisons de prendre à parti un gouvernement fort sont aussi nombreuses chez les riches et les puissants que chez les pauvres et les faibles, même si elles sont tout à fait dissemblables. La façon dont les uns et les autres veulent se libérer de l'emprise centralisatrice varie considérablement, la condition de chacun dictant ses propres exigences. Mais tout le monde ou presque est sensible à ce problème, et nourrit l'espoir que le gouvernement se rapprochera un jour de ses administrés et se montrera plus attentif à leurs vœux.

La fin des experts

Ceux qui réclamaient «le pouvoir pour le peuple» n'étaient pas nécessairement mandatés par les masses dont ils affirmaient défendre les inté-

rêts. Pas plus que la délégation de l'autorité à des échelons moins élevés n'a automatiquement satisfait les intéressés, ni donné une solution meilleure aux questions que le pouvoir central était censé traiter. Nul ne peut dire si le *Community Control* s'est soldé par un succès ou un échec aux États-Unis. L'expérience s'est prêtée à des applications si diverses qu'on ne saurait porter un jugement d'ensemble sur son degré de réussite. Mais une chose est claire : quelles que soient les défaillances enregistrées dans la participation des citoyens à la gestion des écoles et aux affaires de la communauté, quelles que soient les modifications apportées aux méthodes administratives au nom du « pouvoir pour le peuple », les thèses progressistes d'antan (renforcement de l'autorité du maire, puissance du conseil municipal, omnipotence du gouvernement fédéral et décisions sans appel des spécialistes choisis par eux) sont dépassées.

C'est ainsi qu'aux États-Unis, le président du conseil d'administration scolaire n'est plus considéré avec la déférence due à un expert absolument neutre. Il lui faut répondre aux désirs de ses mandants, ce qui n'est pas chose facile dans un domaine où les esprits sont farouchement divisés entre la tradition et l'innovation sur nombre de sujets — méthodes pédagogiques, éducation sexuelle, intégration raciale, etc. On lui mène la vie dure, et ses chances de conserver le poste qu'il occupe sont limitées. Il a toujours été un homme doué de sens « politique » qui doit savoir utiliser les ressources humaines matérielles dont il dispose pour arriver à ses fins — mais ce qu'il faisait naguère avec tout le prestige d'un expert professionnel

dépourvu de parti pris, il le fait aujourd'hui sans cette auréole.

On peut en dire autant des médecins : leur compétence inspire encore le respect, mais ils n'ont plus le dernier mot lorsqu'il s'agit de gérer les deniers de la santé publique. Ce déclin de la foi inconditionnelle en la valeur des experts, tant en matière d'enseignement que de santé, va de pair avec un scepticisme croissant à l'égard des techniciens de la sécurité sociale, cette troisième branche maîtresse de l'Etat-providence. Au début des années 1960, la politique américaine d'assistance aux indigents était dominée par l'avis des experts. Le nombre des bénéficiaires diminuerait, croyait-on, au fur et à mesure que l'on mettrait en place les services chargés des secours aux déshérités. Ce fut le contraire qui se produisit : aux veuves et aux orphelins, auxquels la sécurité sociale ne pouvait manquer d'être secourable, vinrent bientôt se joindre un nombre croissant de mères célibataires et de femmes abandonnées avec charge d'enfants.

La première réaction des pouvoirs publics — sous l'égide du président Kennedy — fut entièrement dictée par les spécialistes des affaires sociales, qui préconisèrent instamment le développement des services appropriés. Une nouvelle vague d'experts présida au plan de réformes proposé peu après l'accession de Richard Nixon à la Présidence : les professionnels de l'assistance sociale furent alors balayés par les économistes, qui voulaient passer d'un système fondé sur l'évaluation des ressources et des besoins à un programme de maintien des revenus, axé sur des stimulants savamment gradués qui auraient encouragé les hommes à travailler et

les auraient dissuadés d'abandonner leur famille. Le projet ne fut pas retenu, mais une proposition analogue revit le jour en 1977, sous les auspices du gouvernement Carter. Cependant, les rapports concernant d'importantes expériences similaires ne laissaient guère de doute sur l'issue : vraisemblablement, *aucun* programme concevable de minimum familial garanti ne contribuerait à la stabilité des foyers, pas plus qu'il ne serait compatible avec la nécessité d'inciter, par tous les moyens voulus, les intéressés à chercher un emploi.

Quand le gouvernement Reagan entra en fonctions, il ne sollicita l'avis d'aucun expert, économiste ou sociologue. Désormais, les mots d'ordre sont de diminuer le volume de l'aide et d'obliger toujours davantage les impétrants à travailler, soit en réduisant les prestations, soit en soumettant leur versement à des conditions précises. L'éclipse des spécialistes de l'assistance sociale et de la politique familiale est quasi totale.

Leur disgrâce affecte toutefois différentes formes selon les domaines où se situe leur activité. En matière d'enseignement, les institutions, professeurs et directeurs d'écoles sont victimes d'un certain discrédit et on note une tendance plus marquée à confier les tâches éducatives à des établissements représentatifs des valeurs propres à chaque communauté culturelle, ethnique, religieuse ou géographique. On voit se dessiner un mouvement partisan de déléguer aux parents tous pouvoirs de décision sur l'orientation de l'élève. Ici et là se constituent même des organisations qui visent à aider les parents à prendre en charge l'instruction de leurs propres enfants à domicile, encore que ce

genre d'initiative les mette dans une situation difficile vis-à-vis de la loi sur la fréquentation scolaire obligatoire. Une autre idée retient davantage l'attention, et rallie des suffrages sur tout l'éventail politique : il s'agit de créer des « bons d'enseignement » qui permettraient aux parents de bénéficier des fonds publics pour régler les frais de scolarité de leur progéniture dans une école publique ou privée selon leur choix. Il convient enfin de mentionner la surprenante prolifération de toutes sortes d'écoles privées.

Dans le domaine des soins médicaux, les experts ont perdu une grande partie du crédit dont ils jouissaient ; la multiplication des groupes d'entraide visant à lutter contre divers maux (alcoolisme, obésité, troubles psychiques, etc.), l'intervention de plus en plus active des parents, des guérisseurs et des sages-femmes dans les accouchements, sans parler de l'augmentation du nombre des procès intentés pour négligence professionnelle grave sont là pour en témoigner.

En ce qui concerne l'aide sociale, ce sentiment de méfiance se traduit par un durcissement de la réglementation relative aux conditions d'obtention des secours, mais s'accompagne aussi de l'espoir de recourir toujours davantage aux associations bénévoles et aux groupes d'entraide qui s'occupent des personnes dans le besoin. Les efforts de centralisation déployés à l'échelon fédéral, fondés sur une savante gradation des mesures d'incitation et sur des programmes conformes à certains principes, cèdent la place à une volonté plus affirmée de laisser chaque État — et parfois chaque communauté — régler ses problèmes comme bon lui semble, en exhortant les asso-

ciations bénévoles à jouer un rôle plus actif. On accorde aussi une place de plus en plus importante à la notion de «responsabilité» qui, jusque-là, était rarement appliquée au domaine des services sociaux. Il fut un temps où seuls les élus étaient comptables de leurs actes devant leurs mandants; aujourd'hui, l'instituteur, le policier, le médecin et l'assistante sociale peuvent être appelés à «rendre des comptes» sur la façon dont ils s'acquittent de leur mission.

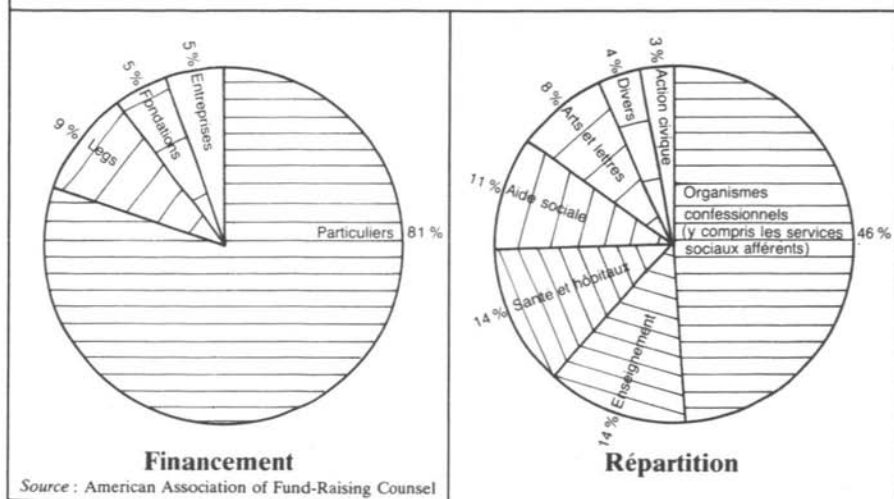
Vers une privatisation accrue

Une autre manifestation du mécontentement de l'opinion américaine quant au fonctionnement de l'administration fédérale se traduit par divers projets de «privatisation» des services publics. Le moment est venu de s'interroger sur les raisons qui ont motivé ce feu roulant de propositions

nouvelles dans le domaine de la politique sociale.

La principale explication, que nul ne songe à contester, c'est l'inquiétude suscitée par la montée croissante et apparemment incontrôlable des coûts sociaux. Si la charge que représente pour la nation le paiement des pensions versées aux personnes âgées devenait insupportable, il serait peut-être temps de faire un meilleur usage des plans de retraite du secteur privé, qui viendraient compléter le montant modeste de la somme minimale versée par le gouvernement. Une telle mesure constituerait en outre un encouragement à l'épargne, dont le pays a grand besoin pour maintenir la modernisation de son économie. Si l'aide de l'État à la construction d'immeubles sociaux s'avère trop onéreuse, une allocation logement qui laisserait aux pauvres toute liberté de trouver un appartement conforme à

L'aide privée aux États-Unis en 1982
Total des dons : 60,4 milliards de dollars



leurs goûts réduirait peut-être les frais et procurerait autant, sinon plus, de satisfaction aux utilisateurs.

Mais je voudrais ici insister sur deux autres raisons que l'on évoque plus rarement. L'une est un accroissement du revenu individuel qui, paradoxalement, est allé jusqu'ici de pair avec un appel de plus en plus pressant aux deniers publics. Cette aisance relative donne à penser à beaucoup d'Américains qu'ils assureraient plus efficacement l'éducation de leurs enfants, la surveillance de leur état de santé et leur confort domestique s'ils étaient libres de choisir entre des organisations concurrentes (publiques et privées) plutôt que contraints de payer des impôts en vue de pourvoir à ces besoins.

L'autre motif que je vois à cette évolution tient à la diffusion accrue de l'enseignement supérieur qui permet à un plus grand nombre de jeunes gens d'aspirer à des responsabilités dans la gestion des affaires publiques. Avec la diffusion de la culture, chaque citoyen s'est senti tout aussi capable qu'un autre — et même plus capable que la moyenne des gens commis à des fonctions d'enseignant, de policier, d'assistante sociale ou de fonctionnaire — de dire son mot, et il ne s'est pas privé de réclamer un rôle accru dans la conduite du pays et dans la gestion des services administratifs.

Les affaires sociales durant la décennie 80

Telle est la toile de fond sur laquelle nous allons broser à grands traits l'histoire des affaires sociales durant la décennie 1980. L'État se targue aujourd'hui de satisfaire à tous les

« Dans les zones urbaines, les associations de quartier ne se sont pas bornées à faire pression sur les mairies pour obtenir l'amélioration des services. Elles ont également établi des programmes d'entraide financés par les contributions volontaires de leurs membres. Certaines ont organisé des collectes en vue d'acquérir des structures de loisirs pour les jeunes ou de repeindre des installations publiques. D'autres aménagent de petits espaces verts, ou s'occupent des personnes âgées. »

Mark Frazier, *Policy Review*

besoins de l'homme et de répondre à toutes les exigences de l'opinion publique — même lorsque celle-ci réclame la décentralisation, comme l'attestent les projets de loi qui s'y rapportent. Si l'on s'en tient au bon sens, mieux vaudrait, pour atteindre ce but, que le gouvernement central s'abstint d'intervenir dans les affaires des services et des programmes bénévoles, qui se créent un peu partout sans son assistance, afin de répondre aux vœux des particuliers ou aux besoins de la communauté. Cela devrait être facile en un temps où le budget de l'État se trouve soumis à des pressions de plus en plus fortes, venues de toutes parts.

Mais, trop souvent, ces initiatives privées, lancées grâce aux subventions des pouvoirs publics, ont souffert par la suite de l'ingérence de l'État. L'empressement montré en l'occurrence par les autorités s'explique en partie : les législateurs souhaitent que leurs électeurs se rendent compte de

leur zèle et les hauts fonctionnaires cherchent à enfler leur budget, leur personnel et leur importance. Mais il est vrai aussi qu'en un moment où le gouvernement élargit toujours davantage le cadre de ses activités, il est tentant, pour ceux qui ont de lourdes responsabilités et les assument sans le concours de personne, de saisir toutes les occasions d'émarger au budget de l'État qui leur fournit cette aide aux dépens du contribuable.

Depuis un quart de siècle, si ce n'est plus, les personnes âgées éprouvant de la peine à faire leurs courses ou leur cuisine sans aide bénéficient par exemple de services de plats chauds livrés à domicile. Ces initiatives se sont multipliées aux États-Unis, comme ailleurs sans doute, à cause du vieillissement de la population, mais aussi parce qu'un plus grand nombre de personnes âgées peuvent maintenant se permettre de vivre seules, dans leurs meubles. Les associations consacrées à ce service de repas à domicile se sont multipliées aux États-Unis. On en compte aujourd'hui des centaines, peut-être des milliers. Elles sont de dimensions modestes et font appel à toutes les bonnes volontés pour la préparation et la livraison des aliments cuisinés.

En 1978, le Congrès a adopté un projet de loi visant à fournir des subsides fédéraux à des projets de ce genre. Washington finançait déjà un programme de cantines pour les personnes âgées, situées au centre des villes ; il voulait maintenant y adjoindre un service de repas à domicile. Michael P. Balzano, ancien directeur de l'agence fédérale ACTION, a analysé les clauses du texte législatif et mis en lumière les multiples difficultés qui risquaient d'en résulter pour les petits

groupes travaillant dans ce sens. La gestion des cantines collectives était déjà — et reste — soumise à une foule de réglementations qui ne manqueraient pas de s'appliquer à cette initiative infiniment plus modeste. Quand on sait que les repas servis à domicile sont l'affaire d'œuvres de faible envergure, qui font appel à des volontaires, ignorent les subtilités de la paperasse et ne sont pas à même de constituer un dossier justifiant leurs titres à une subvention fédérale, on comprend que les choses n'iront pas sans complications.

Or, c'est là le genre d'exigences que l'on attend normalement d'un programme gouvernemental. Dans l'abstrait, tout est parfait, mais dans la pratique, ces arguties empêchent pratiquement des entreprises aussi limitées que les services de repas à domicile d'en bénéficier. Elles peuvent évidemment se passer des largesses officielles, comme elles l'ont fait jusqu'ici. Mais cette indépendance n'est pas sans risques : les programmes plus ambitieux, régulièrement subventionnés que les pouvoirs publics ont mis sur pied (et le système des cantines pour personnes âgées ne demande qu'à emprunter la voie nouvelle du service à domicile, en rémunérant le personnel nécessaire) ont de fortes chances de débaucher la clientèle et de miner l'existence des petites organisations qui fonctionnaient aux moindres frais, avec le concours d'adhérents bénévoles. En un certain sens, peut-être la qualité des services en sera-t-elle améliorée, mais à quel prix ? Tout porte à croire qu'il en coûtera beaucoup plus cher, puisque les volontaires seront remplacés par des salariés émargeant au budget de l'État.

Commerce ou bénévolat ?

Nous avons là un conflit entre deux traditions qui s'affrontent au sein des services sociaux. L'une met l'accent sur les droits imprescriptibles de l'homme, qui sont indépendants du revenu : chacun devrait avoir les mêmes droits en matière d'enseignement, de santé et de services sociaux, et le gouvernement devrait, sur un pied d'égalité, garantir à tous les citoyens l'exercice de ces droits. Mais un service qui implique des relations humaines étroites et personnelles peut-il fonctionner en se fondant uniquement sur une opération commerciale placée sous la caution de l'État ? Le sociologue Robert Titmuss, dans l'étude très controversée qu'il a consacrée à l'organisation des collectes de sang, insistait beaucoup sur l'importance des contacts directs dans un domaine où entrent en jeu l'altruisme et le sens communautaire. Il en tirait argument pour condamner le principe de rapports d'ordre commercial, mais son raisonnement peut tout aussi bien être invoqué contre les contacts anonymes qui s'établissent entre les fonctionnaires de l'administration et le public. Nous savons parfaitement que ce n'est pas seulement l'intérêt qui déforme les meilleurs intentions du monde ; c'est aussi la tentation, pour le préposé à un service public, de jouir, sous l'aile du gouvernement, d'une sinécure confortable. On n'a pas suffisamment compris que ces bureaucrates finissent par constituer une caste qui ne cherche pas seulement à améliorer la qualité

de son travail, mais songe aussi à servir ses propres intérêts.

De toutes parts nous viennent ainsi des arguments qui plaident en faveur du bénévolat, ou du moins de la non-intervention de l'État. Mais si nous prenons du recul, que nous importe ? Quand on songe aux sommes énormes qui s'engouffrent dans les caisses du Trésor par le biais de l'impôt, afin que l'État les dépense sous forme de retraites, de subventions aux écoles, aux services de santé et d'aide sociale en tous genres, n'est-ce pas pure chimère que de vouloir encore garder sa place au secteur privé ?

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que le bénévolat suscite bien des réserves et s'accompagne de maintes connotations négatives. Aussi est-il indispensable de préciser que, dans sa majeure partie, ce renouveau d'intérêt pour le « volontarisme » ne procède pas du désir de revoir les jours anciens où les largesses des riches étaient à la mesure de la gratitude des pauvres, mais d'un courant d'opinion qui donne tout son prix à l'adage « aide-toi, le ciel t'aidera ». Nos sociétés sont de plus en plus bourgeoises : les droits que conférait la fortune y sont de plus en plus largement répartis entre toutes les catégories sociales, le dénuement ne frappe plus qu'une faible minorité de la population, et la vaste majorité que constituent les classes moyennes dispose souvent de ressources qui dépassent la satisfaction de ses besoins essentiels. Dans de telles conditions, le rôle du bénévolat

privé apparaît forcément très différent de ce qu'il était autrefois.

Qu'y a-t-il de nouveau dans ce domaine ? Le sociologue Ralph Kramer l'explique en ces termes :

«... On assiste à une prolifération d'organisations désintéressées, plus particulièrement de comités d'entraide au sein de groupes spécifiques et d'associations privées qui pallient les défaillances des services publics ; leur caractéristique principale semble être l'effacement délibéré de toute discrimination entre l'assistant et l'assisté, entre l'administrateur, les membres du personnel et le solliciteur qui vient demander du secours». Kramer souligne que les associations qui se sont ainsi constituées au cours des années 1950 pour venir en aide aux personnes atteintes de maladies mentales, de sclérose en plaques, de poliomyélite, d'hémiplégie ou de divers maux entraînant de graves handicaps, étaient de simples regroupements de

familles dont l'un des membres souffrait d'une telle affection. Car nul ne peut nier que le salut est à ce prix : «Aide-toi, le Ciel t'aidera.» Où trouver motivation plus forte, règles de discipline morale plus évidentes ? Nulle part ailleurs les obstacles qui freinent l'élan vers l'essentiel ne sont aussi faibles. «Contrairement à ce qui se passe généralement dans les instituts spécialisés pour sourds-muets ou aveugles, écrit Kramer, ces associations créées à l'intention des victimes d'infirmités plus récemment portées sur le devant de la scène rassemblent non des bienfaiteurs étrangers au problème, mais des malades et ceux qui en assument la charge». Cette assistance mutuelle en circuit fermé peut revêtir de multiples aspects : aide concrète et manifestations de sympathie directement dispensées, action soutenue auprès des pouvoirs publics en vue d'en obtenir davantage (c'est généralement le rôle des groupes de pression), procédures juridiques (très en faveur aux États-Unis) consistant à porter une affaire devant les tribunaux afin que les juges reconnaissent certains droits qui amèneront les pouvoirs publics, les entreprises privées, les fonctionnaires responsables des services concernés ou les organisations bénévoles à développer leurs efforts. Ainsi, les formes nouvelles de ce «volontarisme» privé en pleine expansion ne prêtent-elles pas le flanc aux critiques qui furent si souvent adressées aux dames patronnesses et à leurs œuvres de charité. En elles s'exprime la bonne volonté de ceux qui entendent échapper à l'emprise d'un étatisme écrasant (ou

«Il suffit, pour prendre toute la mesure des liens qui unissent le secteur privé et le secteur public, de penser à certains exemples aussi familiers que l'Association des Parents et des Professeurs. Il s'agit d'une organisation privée rattachée à l'école publique. Il existe un cas similaire : les nombreux groupements en faveur des personnes arriérées qui accomplissent une tâche admirable avec l'aide de volontaires désintéressés — et celle des subventions officielles.»

Bob Kuttner, *The New Republic*

d'autres institutions vouées, de par leur taille, aux contraintes bureaucratiques) et qui souhaitent, par surcroît, ouvrir plus largement leurs organisations aux sollicitations du public. Il semble bien — mis à part les arguments polémiques ou politiques avancés de part et d'autre en faveur de cette solution — que les sociétés entrées dans l'ère de l'abondance se soient déjà engagées dans cette voie. C'est du moins ce que laisse entendre Kramer, en s'appuyant sur son étude comparative des institutions bénévoles dans quatre pays différents :

L'action philanthropique directe (par opposition à celle qui se borne à réunir les fonds) peut être considérée dans un contexte plus large : l'extraordinaire renouveau du «volontarisme» dans les années 1970. Cet essor est caractérisé par l'ampleur, la portée et la diversité du bénévolat, tant aux États-Unis qu'en Grande-Bretagne, et à un moindre degré aux Pays-Bas et en Israël. Dans chacune de ces nations, on a assisté à une prise de conscience générale de ce que l'effort désintéressé représentait sur le plan social par sa contribution au maintien du pluralisme, au développement de l'entraide et au bien-être individuel.

Et Kramer de préciser :

Aux États-Unis, si l'on en croit une estimation approximative qui a eu de larges échos, 25 % des individus âgés de plus de treize ans sont engagés chaque semaine dans une quelconque activité bénévole, un dixième des initiatives enregistrées portant sur l'assistance sociale. D'après les études statistiques effectuées par le ministère du Travail, le nombre des volontaires est passé de vingt-deux à trente-sept millions entre 1965 et 1974...

Ajoutons qu'il existe (en puissance) bien des moyens ingénieux de grossir ces rangs. Aux États-Unis, dit Kramer, les bénévoles bénéficient parfois d'«avantages en nature» — unités de valeur accordées aux élèves des écoles secondaires et des universités, par

exemple, ou encore prise en compte de l'expérience philanthropique dans l'admission aux cours du troisième cycle que dispensent les établissements d'enseignement supérieur. Aux États-Unis, ces derniers peuvent se permettre ce genre de choses, en raison de leur indépendance et de leur libéralisme. En la matière, l'imagination a de quoi s'employer. Roger Masters, professeur de sciences politiques à Dartmouth, suggère un «équivalent travail», calculé au plus juste prix, en guise de crédit d'impôt : «Chaque contribuable (ou membre de sa famille) pourrait, dit-il, s'acquitter de tout ou partie de ses taxes locales en apportant son concours à tel ou tel projet d'intérêt public».

En se développant toujours davantage, l'effort désintéressé d'entraide peut pourvoir à bon nombre de besoins et rendre des services qui, laissés à l'initiative de l'État, requièrent un alourdissement de la charge fiscale, une aggravation du déficit budgétaire, sans parler de diverses retombées économiques aussi déplaisantes que dangereuses. Certes, l'État-providence conserve un rôle capital. Mais il lui faut désormais envisager une collaboration de plus en plus étroite avec toute la gamme d'organisations bénévoles, d'entreprises lucratives, d'organisations et mécanismes privés que l'on trouve dans chaque type de société. Qui plus est, il doit se demander si son intervention ne nuit pas à l'efficacité de ce secteur libre. Une chose, en tout cas, est certaine : les pouvoirs publics ne sauraient faire fond, pour résoudre les problèmes qui se posent à eux dans tous les domaines, sur la remarquable augmentation du taux de croissance qui a marqué les années 1950 et 1960.

Médailles olympiques et développement

Analyse des résultats de Los Angeles

Mahdi Elmandjra (1)

On a donné beaucoup de chiffres avant et pendant les Jeux Olympiques de Los Angeles sur les records des athlètes dans les différentes disciplines. L'analyse qui suit est toute autre car elle se concentre sur la corrélation entre les résultats obtenus par les pays et le niveau de leur développement socio-économique.

Cette étude permettra peut-être aux amis du sport de prendre conscience de l'importance des données sociales et économiques dans les performances sportives et poussera peut-être les spécialistes des sciences sociales à accorder un peu plus d'attention aux liens intimes qui existent entre le développement et le sport.

Les données rassemblées dans le tableau 1 présentent une vue globale des rapports entre les résultats des pays ayant obtenu des médailles et trois indicateurs socio-économiques : le revenu par tête d'habitant (1981), le taux

(1) Professeur, Université Mohamed V, Rabat. Membre de l'Académie du Royaume du Maroc, Président de l'Association Internationale Futuribles.

Cette étude est dédiée à Nawal El Moutawakil et Saïd Aouita, Médailles d'Or des Jeux Olympiques de Los Angeles, en hommage à des résultats qui sont avant tout le produit d'une volonté de valoriser le combat individuel et de perfectionner le potentiel humain. Leurs victoires sont bien plus celles de la motivation, de l'intelligence et de la passion que celles de la performance physique. Grâce à eux le dépassement a été fêté au Maroc et dans toutes les parties du monde où l'on ne souhaite plus demeurer d'éternels seconds. Une lueur d'espoir pour ceux qui croient en l'avenir et surtout pour les jeunes auxquels il appartient.

Tableau 1 — Médailles par pays et par million d'habitants et indicateurs socio-économiques										
Pays	Popu- lation	Or	Or/ Million	Argent	Bronze	Total	Total/ million	PNB/ capita	% Alpha- bétisation	Espérance de vie
États-Unis	230.0	83	0.35	61	30	174	0.76	9 500	99	75
Roumanie	23.0	20	0.90	16	17	53	2.30	2 500	98	71
Rép. Féd. d'Allemagne	62.0	17	0.30	19	23	59	0.95	13 500	99	73
Chine	1 000.0	15	0.02	8	9	32	0.03	300	70	67
Italie	57.0	14	0.25	6	12	32	0.56	7 000	98	74
Canada	25.0	10	0.40	18	16	44	1.76	11 500	99	75
Japon	118.0	10	0.09	8	14	32	0.27	10 100	99	77
Nouvelle Zélande	3.5	8	2.30	1	2	11	3.14	7 700	99	74
Yougoslavie	24.0	7	0.30	4	7	18	0.75	2 800	85	71
Corée du sud	40.0	6	0.18	6	7	19	0.48	1 700	93	66
Grande Bretagne	57.0	5	0.09	10	22	37	0.65	9 100	99	74
France	55.0	5	0.09	7	15	27	0.49	12 200	99	76
Pays Bas	15.0	5	0.33	2	6	13	0.87	11 800	99	76
Australie	15.0	4	0.27	8	12	24	1.60	11 100	100	74
Finlande	5.0	4	0.80	3	6	13	2.60	10 700	100	75
Suède	9.0	2	0.22	11	6	19	2.11	14 900	99	77
Mexique	72.0	2	0.03	3	1	6	0.08	2 300	83	66
Maroc	22.0	2	0.09	0	0	2	0.09	900	28	57
Brésil	125.0	1	0.01	5	2	8	0.06	2 200	76	64
Espagne	40.0	1	0.03	5	2	5	0.13	5 600	—	74
Belgique	10.0	1	0.10	1	2	4	0.40	11 900	99	73
Autriche	8.0	1	0.13	1	1	3	0.38	11 100	99	73
Portugal	10.0	1	0.10	0	2	3	0.30	2 500	78	72
Kenya	21.0	1	0.05	0	1	2	0.10	450	47	56
Pakistan	90.0	1	0.01	0	0	1	0.01	350	24	50
Suisse	7.0	0	0.00	4	4	8	1.14	17 400	99	76
Danemark	5.0	0	0.00	3	3	6	1.20	13 100	99	75
Jamaïque	2.5	0	0.00	1	2	3	1.20	1 200	90	71
Norvège	4.0	0	0.00	1	2	3	0.75	14 100	99	76
Grèce	10.0	0	0.00	1	1	2	0.20	4 400	—	74
Nigéria	90.0	0	0.00	1	1	2	0.02	900	34	49
Porto Rico	3.5	0	0.00	1	1	2	0.57	—	—	—
Colombie	28.0	0	0.00	1	0	1	0.04	1 400	80	63
Côte d'Ivoire	10.0	0	0.00	1	0	1	0.10	1 200	35	47
Égypte	45.0	0	0.00	1	0	1	0.02	650	44	57
Irlande	3.5	0	0.00	1	0	1	0.29	5 200	98	73
Pérou	18.0	0	0.00	1	0	1	0.06	1 200	80	58
Syrie	10.0	0	0.00	1	0	1	0.10	1 600	58	65
Thaïlande	50.0	0	0.00	1	0	1	0.02	800	86	63
Turquie	47.0	0	0.00	0	3	3	0.06	1 500	60	62
Vénézuéla	16.0	0	0.00	0	3	3	0.19	4 200	82	68
Algérie	21.0	0	0.00	0	2	2	0.10	2 100	35	56
Cameroun	10.0	0	0.00	0	1	1	0.10	900	—	50
Islande	0.2	0	0.00	0	1	1	5.00	13 000	99	77
Rép. Dominicaine	6.0	0	0.00	0	1	1	0.17	1 300	67	62
Taiwan	18.0	0	0.00	0	1	1	0.05	—	—	—
Zambie	6.0	0	0.00	0	1	1	0.17	600	44	51
47 pays Total	2 547.2 Total	226 Total	0.09 Moyenne	219 Total	242 Total	687 Total	0.27 Moyenne	\$ 3 520 Moyenne	76 % Moyenne	68 ans Moyenne

d'alphabétisation (1980) et le taux d'espérance de vie (1981). Ce tableau est fort éloquent et mérite de ce fait un minimum d'analyse.

Le poids de la démographie

Il y avait à Los Angeles 140 pays représentant plus de 4 milliards d'habitants. A la fin des Jeux ils n'étaient plus que 47 pays (tableau 1), avec une population totale de 2,5 milliards, à avoir emporté des médailles.

Première constatation : l'élimination des deux-tiers du nombre de pays (essentiellement du Tiers Monde) ne s'est traduite que par une réduction du tiers de la population totale représentée au départ par les 140 pays. Le facteur démographique est assez déterminant dans les compétitions nationales.

Seuls 13 pays sur les 47 primés ont une population inférieure à 10 millions

Tableau 2 — Tiers-Monde : médailles par pays et par million d'habitants et indicateurs socio-économiques

Pays	Population	Or	Or/ Million	Argent	Bronze	Total	Total/ million	PNB/ capita	% Alpha- bétisation	Espérance de vie
Chine	1 000.0	15	0.02	8	9	32	0.03	300	70	67
Corée du Sud	40.0	6	0.18	6	7	19	0.48	1 700	93	66
Mexique	72.0	2	0.03	3	1	6	0.08	2 300	83	66
Maroc	22.0	2	0.09	0	0	2	0.09	900	28	57
Brésil	125.0	1	0.01	5	2	8	0.06	2 200	76	64
Kenya	21.0	1	0.05	0	1	1	0.10	450	47	56
Pakistan	90.0	1	0.01	0	0	1	0.01	350	24	50
Jamaïque	2.5	0	0.00	1	2	3	1.20	1 200	90	71
Nigéria	90.0	0	0.00	1	1	2	0.02	900	34	49
Colombie	28.0	0	0.00	1	0	1	0.04	1 400	80	63
Côte d'Ivoire	10.0	0	0.00	1	0	1	0.10	1 200	35	47
Égypte	45.0	0	0.00	1	0	1	0.02	650	44	57
Pérou	18.0	0	0.00	1	0	1	0.06	1 200	80	58
Syrie	10.0	0	0.00	1	0	1	0.10	1 600	58	65
Thaïlande	50.0	0	0.00	1	0	1	0.02	800	86	63
Vénézuéla	16.0	0	0.00	0	3	3	0.19	4 200	82	68
Algérie	21.0	0	0.00	0	2	2	0.10	2 100	35	56
Cameroun	10.0	0	0.00	0	1	1	0.10	900	—	50
Rép. Dominicaine	6.0	0	0.00	0	1	1	0.17	1 300	67	62
Taiwan	18.0	0	0.00	0	1	1	0.05	—	—	—
Zambie	6.0	0	0.00	0	1	1	0.17	600	44	51
21 Pays Total	1 700 Total	28 Total	0.02 Moyenne	30 Total	32 Total	90 Total	0.05 Moyenne	750 Moyenne	65 % Moyenne	63 ans Moyenne

d'habitants. Et sur ces 13 il n'y en a que 3 du Tiers Monde. La faiblesse de la masse critique au niveau démographique peut parfois être compensée par un très haut niveau de développement économique et social.

La grande majorité des pays classés ayant moins de 10 millions d'habitants (Suisse, Suède, Norvège, Danemark, Finlande, Autriche, Islande) ont des revenus par tête d'habitant parmi les plus élevés du monde, un taux d'alphabétisation qui varie entre 99 % et 100 % et un taux d'espérance de vie de 73 à 76 ans. Deux (Jamaïque et République Dominicaine) des trois pays du Tiers Monde figurant dans ce groupe ont un revenu *per capita* supérieur à \$ 1 000 dollars et des taux d'alphabétisation de 90 % et 67 %.

Graphique A — Médailles olympiques 1984

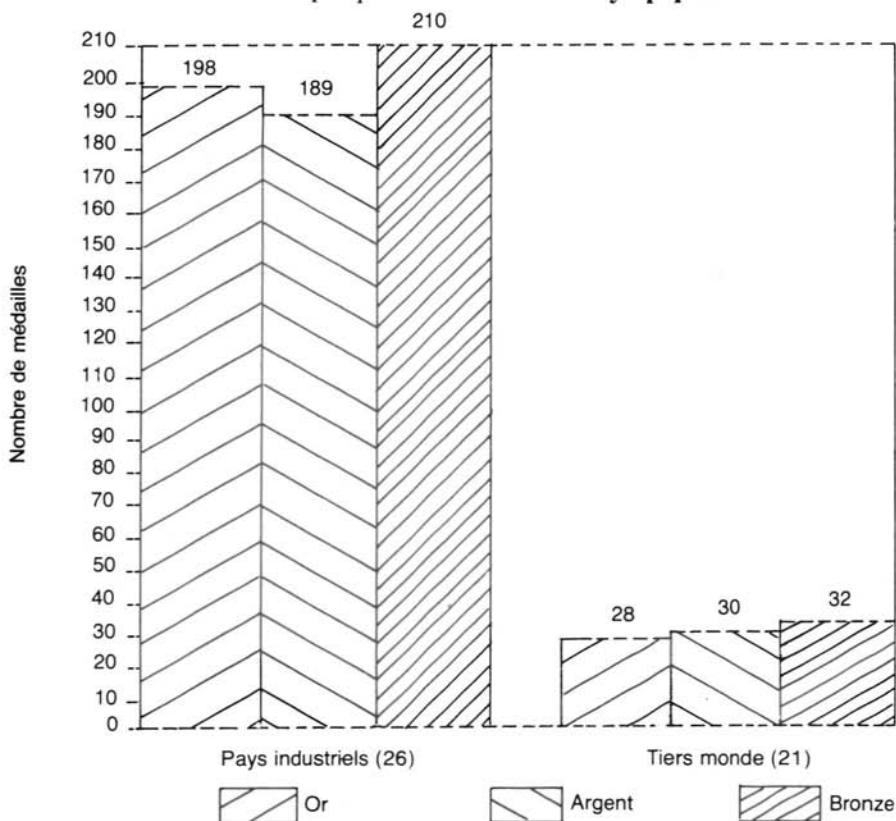


Tableau 3 — Classement selon le nombre de médailles d'or par million d'habitants

Pays	Population	Médailles	Médailles/ Million habitants
1. Nouvelle Zélande	3.5	8	2.300
2. Roumanie	23.0	20	0.900
3. Finlande	5.0	4	0.800
4. Canada	25.0	10	0.400
5. États-Unis	230.0	83	0.350
6. Pays-Bas	15.0	5	0.330
7. R.F. d'Allemagne	62.0	17	0.300
8. Yougoslavie	24.0	7	0.300
9. Australie	15.0	4	0.270
10. Italie	57.0	14	0.250
11. Suède	9.0	2	0.220
12. Corée du Sud	40.0	6	0.180
13. Autriche	8.0	1	0.130
14. Belgique	10.0	1	0.100
15. Portugal	10.0	1	0.100
16. France	55.0	5	0.090
17. Grande Bretagne	57.0	5	0.090
18. Japon	118.0	10	0.090
19. Maroc	22.0	2	0.090
20. Kenya	21.0	1	0.050
21. Mexique	72.0	2	0.030
22. Espagne	40.0	1	0.025
23. Chine	1 000.0	15	0.020
24. Brésil	125.0	1	0.010
25. Pakistan	90.0	1	0.010
Total: 25 pays	26.5	28	Moyenne 0.090

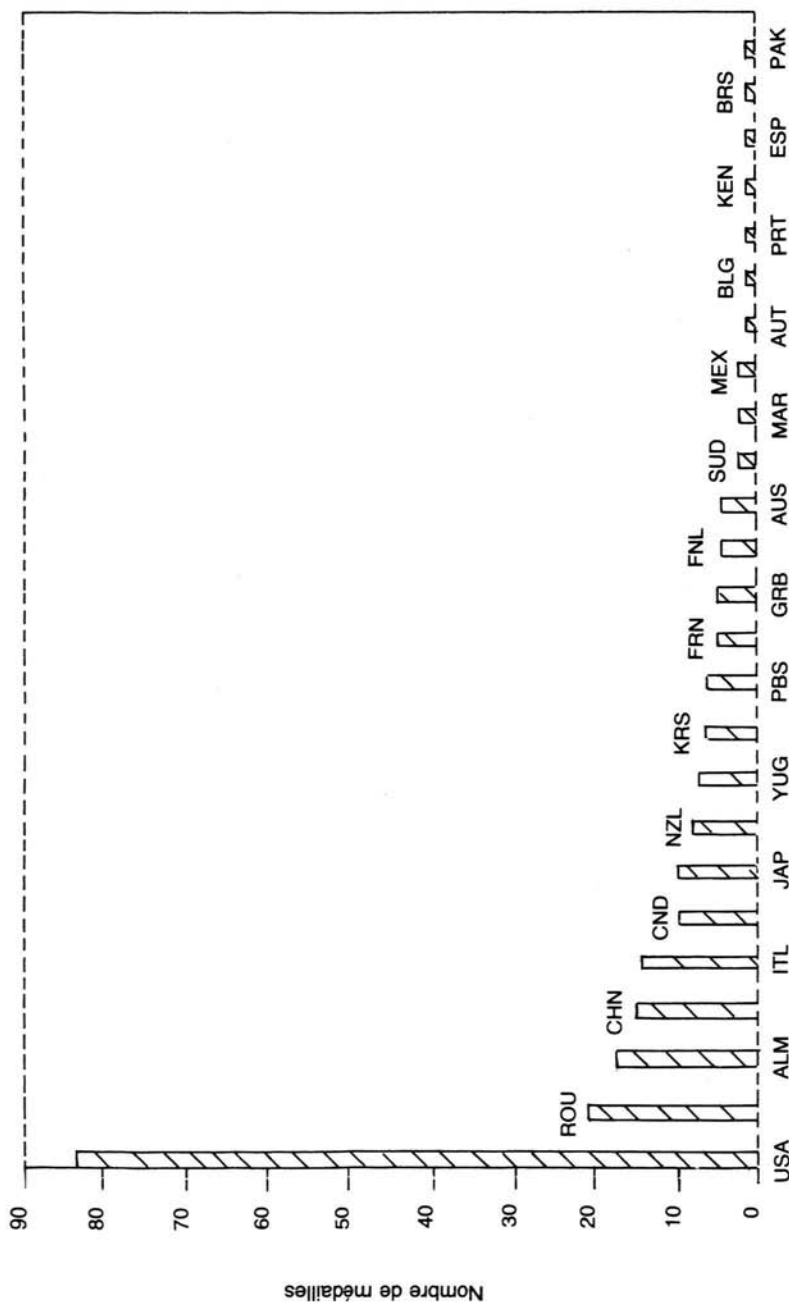
Le gouffre Nord – Sud

À Los Angeles on a décerné 687 médailles dont 597 (87 %) à 26 pays industrialisés et 90 (13 %) à 21 pays du Tiers Monde. L'écart est encore bien plus flagrant si l'on tient compte du nombre d'habitants des deux régions. Ceci ressort d'une manière assez nette dans la colonne «total de médailles par million d'habitants» dans le tableau 1.

Du Tiers Monde seule la Jamaïque dépasse 0.50 médaille par million d'habitants (est-ce à cause de son taux d'alphabétisation qui atteint 90 % ?) alors que 16 pays industrialisés ont des résultats bien au delà de ce chiffre.

La moyenne du «Nord» est de 0.75 médaille par million d'habitants des pays ayant obtenu des médailles alors que celle du «Sud» est de 0.05 médaille

Graphique C — J.O. 1984 : médailles d'or par pays



25 pays (moyenne 0.09 par million d'habitants)

soit un rapport de 25 à 1 (voir tableau 3 et graphique B). C'est exactement le gouffre que l'on retrouve dans le système économique international entre le Nord et le Sud. Et de ce point de vue, le sport peut-être considéré comme un sous-système du système économique international.

Anomalies et performances exceptionnelles

Avant de poursuivre cette analyse notons quelques anomalies ainsi que quelques performances nationales exceptionnelles par rapport aux moyennes qui se dégagent de l'ensemble des résultats. Au niveau des anomalies il y a évidemment l'absence de l'Union Soviétique et de la quasi-totalité des pays de l'Est ainsi que ceux qui se sont solidarisés avec eux.

Cette absence affecte beaucoup plus la distribution des médailles entre les pays du «Nord» que celle entre le «Nord» et le «Sud». La présence de l'URSS et des pays de l'Est aurait sérieusement changé le palmarès des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest mais n'aurait vraiment pas bouleversé le résultat global du Tiers Monde.

La seconde anomalie concerne *l'Inde (750 millions) et l'Indonésie (155 millions) qui ne figurent pas parmi les 47 pays ayant obtenu des médailles*. La population de l'Inde est supérieure à la population totale des 20 pays du Tiers Monde sur les 21 qui obtinrent des médailles (le 21^e étant la Chine). Nous constatons ici que le facteur de la masse critique démographique ne joue pas à lui seul.

L'Inde a un revenu par tête d'habitant inférieur à \$ 300 dollars, un taux d'alphabétisation de 36 % et un taux d'espérance de vie de 52 ans. Ces derniers indicateurs sont à comparer avec la moyenne de ceux des pays du Tiers Monde primés : \$ 750 dollars, 65 % et 67 ans respectivement (tableau 2). Le cas de l'Indonésie est bien plus difficile à expliquer en dépit du fait que son revenu national par tête d'habitant ne soit que de \$ 550 dollars

Au titre des performances nationales exceptionnelles on retiendra celles de la Nouvelle Zélande, de la Roumanie, de la Finlande, de l'Islande et du Maroc. Les trois premiers ont obtenu respectivement 2.30, 0.90 et 0.80 médailles d'or par million d'habitant (voir tableau 3 et graphique B); au niveau du nombre total de médailles ces chiffres deviennent 3.14, 2.30 et 2.60 (voir tableau 4).

Les États-Unis, qui ont raflé 83 médailles d'or et un total de 174 médailles, ne parviennent qu'à 0.35 médaille d'or par million d'habitants et à 0.4 médaille pour le total.

Avec 8 médailles d'or, 2 d'argent et 2 de bronze pour une population de 3,5 millions, *La Nouvelle Zélande se place dans une catégorie à part* même si son revenu par tête d'habitant est élevé et si son taux d'alphabétisation est de 99 %. La Finlande avec 5 millions d'habitants, 4 médailles d'or et un total de

13 médailles se trouve bien proche de la Nouvelle Zélande.

Les résultats de la Roumanie défont les analyses : classée deuxième, immédiatement après les États-Unis, alors que sa population est exactement le

Tableau 4 — Résultats selon les régions géographiques					
Régions	Nombre de pays	Or	Argent	Bronze	Total
AFRIQUE :					
Maroc		2	0	0	2
Kenya		1	0	1	2
Nigéria		0	1	1	2
Algérie		0	0	2	2
Egypte		0	1	0	1
Côte d'Ivoire		0	1	0	1
Cameroun		0	0	1	1
Zambie		0	0	1	1
Total Afrique	8	3	3	6	12
AMERIQUE LATINE :					
Mexique		2	3	1	6
Brésil		1	5	2	8
Colombie		0	1	0	1
Vénézuéla		0	0	3	3
Rép. Dominicaine		0	0	1	1
Pérou		0	1	0	1
Jamaïque		0	1	2	3
Total Amérique Latine	7	3	11	9	23
AMERIQUE NORD :					
États-Unis		83	61	30	174
Canada		10	18	16	44
Porto Rico		0	1	1	2
Total Amérique Nord	3	93	80	47	220
ASIE :					
Chine		15	8	9	32
Japon		10	8	14	32
Corée du Sud		6	6	7	19
Pakistan		1	0	0	1
Thaïlande		0	1	0	1
Taiwan		0	0	1	1
Syrie		0	1	0	1
Total Asie	7	32	24	31	87

Tableau 4 (suite) — Résultats selon les régions géographiques					
Régions	Nombre de pays	Or	Argent	Bronze	Total
EUROPE EST :					
Roumanie		20	16	17	53
Yougoslavie		7	4	7	18
Total Europe Est	2	27	20	24	71
EUROPE OUEST :					
R.F.d'Allemagne		17	19	23	59
Italie		14	6	12	32
France		5	7	15	27
Grande Bretagne		5	10	22	37
Pays Bas		5	2	6	13
Finlande		4	3	6	13
Suède		2	11	6	19
Autriche		1	1	1	3
Belgique		1	1	2	4
Espagne		1	2	2	5
Portugal		1	0	2	3
Danemark		0	3	3	6
Grèce		0	1	1	2
Irlande		0	1	0	1
Islande		0	0	1	1
Norvège		0	1	2	3
Suisse		0	4	4	8
Turquie		0	0	3	3
Total Europe Ouest	18	56	72	111	239
OCEANIE :					
Nouvelle Zélande		8	1	2	11
Australie		4	8	12	24
Total Océanie	2	12	9	14	35
Total Général		45	226	219	242

dixième de celle de ce dernier pays ; 20 médailles d'or, 16 d'argent et 17 de bronze soit un total de 53 médailles ! Il s'agit d'un pays où le taux d'alphabétisation est de 99 % et l'espérance de vie de 71 ans mais où le revenu par tête d'habitant n'est que de \$ 2 500 dollars. Nous saluons la performance en reconnaissant l'incapacité de trouver une réponse uniquement dans les indicateurs socio-économiques.

Résumé du tableau 4 — Résultats selon les régions géographiques						
Régions	Code	Nombre de pays	Or	Argent	Bronze	Total
Amérique du Nord	AMN	3	93	80	47	220
Europe de l'Ouest	ERO	18	56	75	111	239
Asie	ASI	7	32	24	31	87
Europe de l'Est	ERE	2	27	20	24	71
Océanie	OCE	2	12	9	14	35
Amérique Latine	ALA	7	3	11	9	23
Afrique	AFR	8	3	3	6	12
Grand Total		47	226	219	242	687
Pays Industriels	IND	26	198	189	210	597
Tiers Monde	TRM	21	28	30	32	90

Le résultat de l'Islande est assez unique car il s'agit d'un pays de 200 000 habitants qui a pu décrocher une médaille. Même si celle-ci est de bronze ce pays parvient au record de 5 médailles pour un million d'habitants. Ses indicateurs socio-économiques sont aussi parmi les plus élevés du monde.

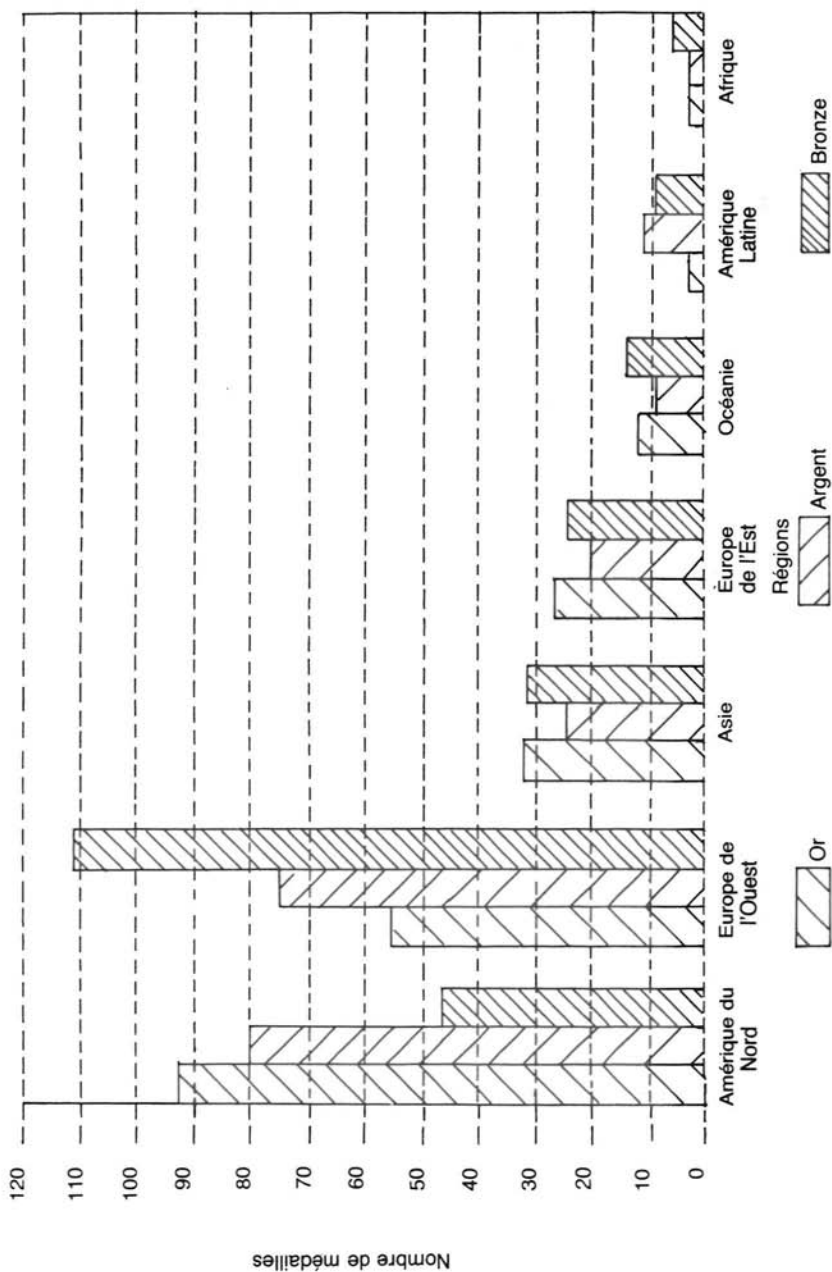
La performance du Maroc est exceptionnelle si on la compare à celle des autres pays du Tiers Monde car parmi ces derniers il s'est classé second, immédiatement après la Corée du Sud dont la population et le revenu par tête d'habitant sont le double du sien, dont le taux d'alphabétisation est presque quatre fois supérieur et dont le taux d'espérance de vie est de 66 ans contre 57 ans au Maroc.

La moyenne marocaine de médailles d'or par million d'habitants est de 0.69 alors que celle de la totalité des pays du Tiers Monde primés à Los Angeles est de 0.02.

Le tableau 5 parle de lui-même. On remarque tout d'abord que 98 % des médailles d'or sont allés à des pays où le taux d'alphabétisation est supérieur à 70 % et où l'espérance de vie est au-dessus de 65 ans. Il n'y a que 3 pays dont le niveau de développement social est au-dessous de ce seuil et qui soient parvenus à obtenir des médailles d'or dont le total, par ailleurs, ne représente que 4 médailles (voir le graphique D pour la distribution des médailles par région géographique).

C'est une corrélation qui fait ressortir le rôle primordial et impératif du développement social dans les résultats sportifs sur le plan international. C'est aussi une preuve sans appel que les performances sportives sont avant tout le résultat du niveau d'instruction et de santé des pays, lesquels favorisent

Graphique D — Médailles jeux olympiques 1984 par régions



Graphique E — Pays dont la moyenne des médailles d'or et le total sont supérieurs à la moyenne des pays primés

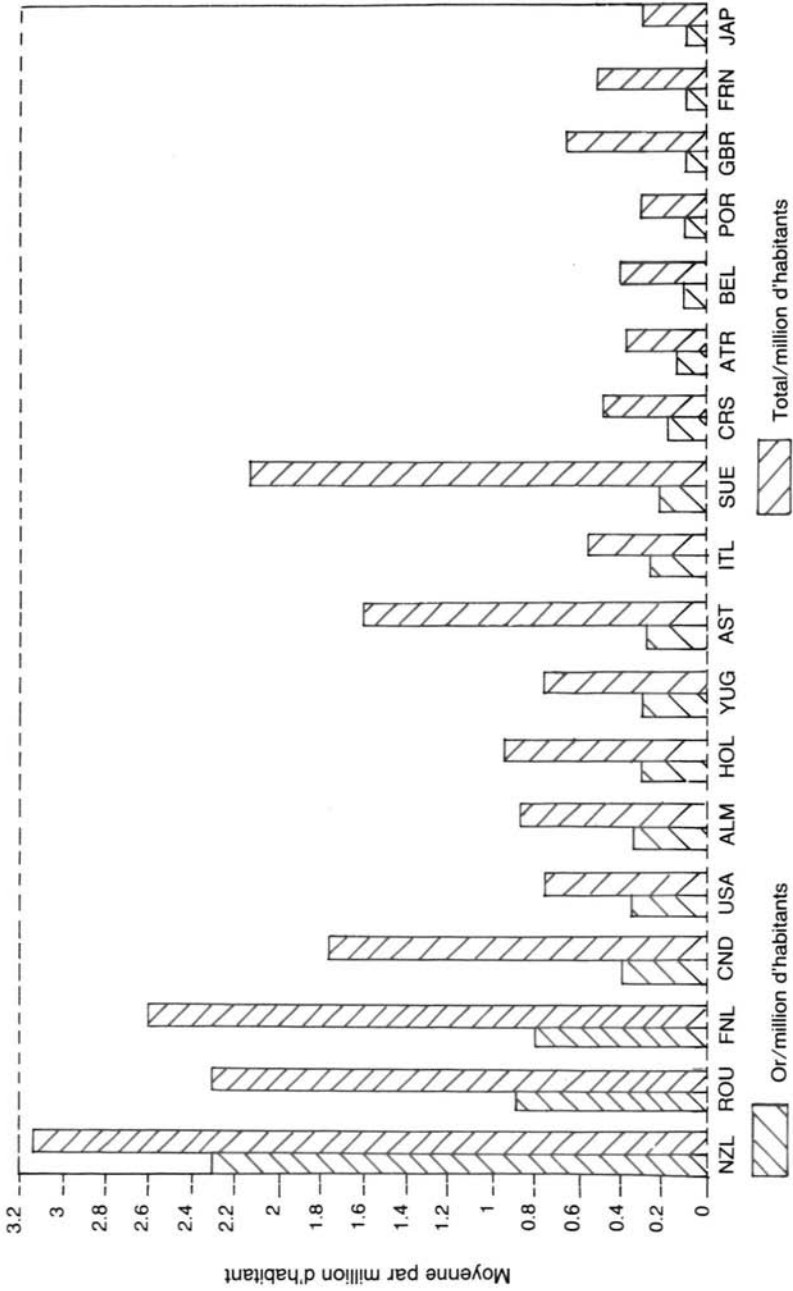


Tableau 5 — L'or est alphabétisé, a longue vie et un revenu respectable

PNB par Capita	Nbr. Méd. Or	% Total	Taux Alphabétis.	Nbr. Méd. Or	% Total	Taux Espérnc. vie	Nbr. Méd. Or	% Total
> \$ 10 000	59	26	> 90 %	189	84	> 75 ans	119	53
> \$ 9 000	147	65	> 85 %	202	90	> 70 ans	198	88
> \$ 7 000	175	77	> 70 %	222	98	> 65 ans	221	98
< \$ 2 500	19	8	< 50 %	4	2	< 60 ans	4	2

l'épanouissement des talents mentaux ainsi que des potentialités physiques requises.

Dans le graphique E, on a reproduit les moyennes de médailles en or par million d'habitants ainsi que les moyennes du total du nombre de médailles (toutes catégories) des pays dont les moyennes étaient supérieures à celles des moyennes du total des 47 pays figurant au palmarès de Los Angeles. Aucun pays du Tiers Monde ne parvient à passer cette barrière. Le sous-développement est une réalité, même dans le sport (voir graphique D).

Ceci dit, le développement économique est fort important mais ne suffit pas à lui seul. La Suisse, le pays le plus riche du monde et où le revenu par tête d'habitant est de l'ordre de \$ 17 000 dollars par an, n'a pas obtenu de médaille d'or même si elle a décroché 4 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.

Pratique sportive, éducation et revenu

L'article de Mahdi Elmandjra ayant éveillé notre curiosité, nous avons cherché quelles étaient les statistiques disponibles en France sur les pratiques sportives par niveau d'éducation et de revenu.

Premier constat : de telles données, apparemment, n'existent pas, sauf dans le « rapport sur les pratiques culturelles des Français » établi par le service des études du Ministère de la culture. Nous en extrayons le tableau ci-contre, qui rend compte des activités sportives par catégories socio-professionnelles.

Ce tableau permet d'observer que la pratique du sport est toujours plus élevée chez les « élèves et étudiants » ainsi que chez les gros commerçants, les industriels, les cadres supérieurs et les professions libérales que dans la catégorie des employés, des O.S. et des manœuvres.

Le même tableau montre que la pratique sportive s'accroît avec le niveau d'instruction, qui au demeurant porte davantage aux sports individuels plutôt que collectifs...

La même enquête sur « les pratiques culturelles des Français », nous apprend par ailleurs que la pratique sportive est plus développée dans les zones urbaines (particulièrement la banlieue parisienne), chez les célibataires, et qu'elle culmine lorsque les individus ont entre 15 et 19 ans. Plutôt que de prendre la population mondiale en volume globale, M. Elmandjra aurait souligné encore davantage les disparités Nord-Sud en comparant le nombre de médailles rapporté au nombre d'adolescents dans les différents pays.

futuribles

Pratique sportive, éducation et revenu

Au cours des derniers mois, ont pratiqué les activités sportives ci-dessous :

	Gymnastique, footing, jogging			Sports individuels			Sports d'équipe		
	Régulièrement	Rarement	Seulement en vacances	Régulièrement	Rarement	Seulement en vacances	Régulièrement	Rarement	Seulement en vacances
Sur 100 personnes de chaque groupe	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<i>CPS de l'interviewé</i>									
• Agriculteurs	5.0	6.6	3.1	4.8	7.5	2.0	3.6	3.4	2.0
• Petits commerçants et artisans	8.6	12.1	5.7	16.3	13.1	6.1	3.1	1.5	4.3
• Gros commerçants et industriels	8.5	22.0	14.7	30.0	12.0	-	6.3	-	11.5
• Cadres sup. et prof. libérales	23.0	15.3	12.6	25.7	18.8	11.1	5.0	2.6	7.5
• Cadres moyens	30.2	18.5	7.0	27.0	20.0	4.9	12.0	6.1	8.0
• Employés	15.6	15.8	7.1	17.8	14.6	6.0	6.8	2.4	4.4
• O.Q. et contremaîtres	12.4	12.0	5.0	12.8	11.6	4.4	10.6	3.5	2.7
• O.S. manœuvres, pers. de serv.	14.0	9.4	5.6	8.6	8.7	3.3	7.3	4.2	4.6
• Elèves et étudiants	48.0	20.9	7.6	39.6	27.8	3.7	31.0	9.6	7.8
• Femmes inactives moins de 60 ans	18.4	10.3	4.4	8.8	8.9	4.0	3.2	2.1	3.3
• Inactifs de plus de 60 ans	8.1	2.3	1.9	1.8	0.6	0.9	0.3	0.1	0.4
• Autres inactifs	35.2	12.1	3.5	18.0	13.1	5.4	27.6	5.5	6.5
<i>Diplôme de fin d'études</i>									
• Aucun diplôme	12.2	5.5	2.4	4.5	5.4	2.0	7.0	2.4	1.2
• Certificat d'Études Primaires	10.3	6.0	3.5	4.7	5.9	2.5	3.1	1.4	2.5
• Brevet ou C.A.P.	20.9	14.3	5.3	17.5	13.1	4.1	11.4	4.1	4.2
• Baccalauréat et plus	27.9	18.2	9.9	27.2	20.1	6.7	8.3	4.8	8.4

Source : « Rapport sur la pratique culturelle des Français », Service des Études, Ministère de la Culture.
Les commentaires sur ce tableau se trouvent dans l'encadré page 80.

futuribles

La Norvège, le Danemark et l'Islande sont les trois autres seuls pays dont le revenu est supérieur à \$ 10 000 dollars et qui se soient contentés de médailles d'argent ou de bronze. Notons que ces 4 pays ont tous des populations inférieures à 7 millions d'habitants.

Quant aux pays du golfe, dont les revenus par tête d'habitant varient entre \$ 10 000 et \$ 20 000 dollars par an, aucun d'entre eux ne figure dans le palmarès des Jeux de Los Angeles. La combinaison d'un faible taux d'alphabétisation et de populations peu nombreuses ne pardonne pas.

L'or des Jeux Olympiques est bien plus noble que le métal car il est instruit, en bonne santé et assure un niveau de vie décent. C'est peut-être là le vrai sens de ces Jeux.

La conclusion de cette analyse est fort simple et même élémentaire, **même** s'il a fallu toute une quantité de statistiques pour l'étayer. Hormis **quelques** rares exceptions, *pour gagner sur le stade il faut d'abord gagner les grandes batailles du développement économique et social*. Dans les deux cas c'est souvent une course contre la montre pour le bien-être et l'épanouissement, où l'innovation, l'imagination et la vision sont les vraies médailles d'or.

BIBLIOGRAPHIE PROSPECTIVE

Le numéro 15 du *bulletin Bibliographie prospective* vient de paraître.

Il contient — des analyses sur des livres, articles et rapports récents, dont le point commun est de présenter des faits porteurs d'avenir, des idées nouvelles, des évolutions et tendances significatives du monde contemporain.

— des résumés d'études importantes sur l'emploi, l'industrie, les politiques économiques, les ressources naturelles, les modes de vie, l'urbanisation, la décentralisation, les politiques sociales...

Un index détaillé par sujet et un index par auteur facilitent une sélection rapide.

6 numéros par an + index annuel : 884 F (France et CEE) ; 980 F (autres pays).

Renseignements et abonnements : Association Internationale Futuribles, 55, rue de Varenne. 75007 Paris. France — Tél. (1) 222 63 10 — Telex FECPAR 201220 F

Un spécimen peut être envoyé sur demande.

futur-informations

Octobre 1984

Bulletin d'information sur les principales activités des centres de prospective et sur les idées et faits porteurs d'avenir, réalisé par l'Association Internationale Futuribles (55, rue de Varenne, — F 75007 Paris — France. Tél : (1) 222 63 10).

Les nouvelles de la prospective

Initiatives associatives et emploi

Trouver de nouvelles pratiques de l'emploi. Tel est le but poursuivi par la FONDA (Fondation pour la vie associative) dans le colloque qu'elle organise à Angers les 16 et 17 novembre prochain et qui a pour titre «nouvelles pratiques de l'emploi, nouvel enjeu social».

FONDA, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, France. Tél (1) 549 06 58

PRESSINFO

Le Bureau Intergouvernemental pour l'Informatique organise à Valence (Espagne, 29-31 octobre 1984), une réunion restreinte sur la Presse et l'Informatique : effets et conséquences de l'introduction croissante de l'informatique dans les moyens de communication et de diffusion, situation actuelle et tendances de la perception journalistique de l'informatique en tant que phénomène politico-économique et socio-culturel de grande envergure.

IBI, P.O. Box 10253, 00144 Rome, Italie. Tél. 77 01 81

Les vingt prochaines années

Le Management Centre Europe organise deux jours de séminaire animé par Daniel Bell, à Bruxelles les 26 et 27 novembre prochain.

Sous le titre général «les vingt prochaines années», D. Bell traitera des thèmes suivants :

- les méthodes de prévision
- la division internationale du travail

- les problèmes démographiques
- les changements dans la structure sociale
- les nouveaux marchés
- source et avenir du capital.

Management Center Europe, rue Caroly 15, B. 1040 Bruxelles. Belgique

Future of Money

La prochaine réunion de travail de *Turning Point* aura lieu à Londres le samedi 17 novembre 1984 sur «l'avenir de la monnaie». Plusieurs exposés intéressants sont prévus, notamment de Pat Saunders (la crise du système monétaire international), David Cadman (sauvez la souveraineté), Anne Miller (le revenu minimum garanti) et Mick Williamson (les conséquences sur la profession bancaire dans les années 1990).

Turning Point est un réseau informel, composé d'individus dont les centres d'intérêt sont très divers (environnement, développement, technologies appropriées, santé, éducation, agriculture, religion, économie...), qui partagent la conviction que l'humanité est à un tournant et que les systèmes de valeurs, les modes de vie, l'organisation économique et sociale traditionnelle sont condamnés à disparaître pour laisser place à un univers nouveau. Particulièrement actif en Grande-Bretagne, notamment dans le domaine du développement endogène et local, *Turning Point* organise régulièrement des réunions de prospective et publie une *Newsletter*. Ses principaux animateurs sont Ali-

son Pritchard et James Robertson, dont les travaux ont plusieurs fois été analysés dans la revue *Futuribles*.

Turning Point, Friends House, Enston Road, London WW1, Grande-Bretagne.

Assemblée Mondiale de l'Alimentation

Du 12 au 16 novembre 1984, se réunira à Rome l'Assemblée Mondiale de l'Alimentation, initiative non gouvernementale associant des acteurs du développement rural du Nord et du Sud. Y seront évaluées les politiques agricoles mises en œuvre ces 10 dernières années et leurs alternatives.

M. Jean-Marc Bèche, SOLAGRAL, 12 avenue Sœur Rosalie, 75013 Paris, France. Tél (1) 535 77 77

Mutations, conversions, régions

Le XXXII^e Congrès des économies régionales du CNERP (Saint-Brieuc, 25-26 octobre 1984) a pour thème «Mutations et conversions: un défi pour toutes les régions».

Les travaux se dérouleront en commission sur les sujets suivants:

- Former les hommes pour maîtriser les mutations
- Les processus de diffusion de l'innovation
- De nouveaux consensus sur de nouveaux territoires
- Une nouvelle dynamique des financements de l'innovation
- Les enjeux internationaux des mutations technologiques

Perspectives de l'économie mondiale

La prochaine table-ronde de l'Association Internationale Futuribles aura lieu le mardi 23 octobre, de 17 h 30 à 19 h 30. Elle portera sur les perspectives de l'économie mondiale, la discussion étant introduite par Yves Berthelot qui, en tant que Directeur du Centres d'Études Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), exposera les tendances majeures qui se dégagent du rapport CEPII *L'économie mondiale 1984-1990: la fracture*, qui vient de paraître aux éditions Economica.

Association Internationale Futuribles, 55, rue de Varenne, F-75007 Paris. Tél. (1) 222 63 10

Parmi les participants: Jacques Voisard, Bernard Tapie, Jean-Pierre Chevènement, Jacques Chérèque, Bertrand Schwartz, Charles Josselin, Thierry Gaudin, Olivier Guichard, Hubert Curien...

Conseil National des économies régionales et de la productivité, 219, boulevard Saint Germain, 75007 Paris, France. Tél (1) 222 35 29

État-Providence

La Fondation Saint-Simon organise, d'octobre 1984 à février 1985, un séminaire hebdomadaire sur les problèmes de l'État-providence. Les thèmes suivants seront abordés: histoire comparée de l'État-providence; les philosophies de l'assurance et de la redistribution; les variables du système; expériences et perspectives.

Fondation Saint-Simon, 100, rue du Cherche-Midi, F-75007 Paris, France, Tél. (1) 222 38 52

Réunions OCDE

Parmi les prochaines réunions de l'OCDE:

15-16 octobre: — réunion d'experts syndicaux sur l'évolution de la répartition du revenu, de l'égalité et de la richesse.

29-31 octobre: — groupe d'experts sur les statistiques de R & D

— réunion du groupe de travail sur les politiques sociales.

Service d'information de l'OCDE, 2, rue André Pascal, F-75775 Paris cédex 16. France.

Défis du futur

Le Centre d'Études des Systèmes et des Technologies Avancées organise deux séminaires de longue durée centrés sur les technologies: l'un sur les stratégies de modernisation des activités tertiaires (bureautique), l'autre sur la productique, l'automatisme, la robotique et l'intelligence artificielle.

Françoise Cregut, Secrétaire Générale de l'Institut des défis du futur, CESTA 1, rue Descartes, 75007 Paris, France. Tél. (1) 634 35 98

Spectacle vivant/audiovisuel

L'économie du spectacle vivant et sa place dans les médias audiovisuels est le thème du prochain colloque international de l'Association pour le Développement de l'Économie de la Culture. Ce colloque se tiendra à Nice et à Cannes (France) du 15 au 17 octobre 1984.

A.D.E.C., Bureau C 1802, Université de Paris 1, 90, rue de Tolbiac, F-75634 Paris cédex 13, France. Tél. (1) 584 11 66

Société, Économie, Science. La Normandie face à son avenir

L'Observatoire de Prospective de Normandie, antenne régionale de l'Association Internationale Futuribles, organise son deuxième grand forum à Rouen les 8 et 9 novembre 1984.

Placé sous le haut patronage de M. Laurent Fabius, Premier Ministre, ce Forum sur «Société. Économie. Science. La Normandie face à son avenir», constitue une occasion exceptionnelle pour débattre de l'avancement d'une réflexion prospective appliquée au développement régional.

Ce Forum sera ouvert par M. Roger Fossé, Président du Conseil Régional de Haute Normandie et M. Hubert Curien, Ministre français de la Recherche et de la Technologie.

La première matinée (jeudi 8 novembre) sera destinée à faire le point sur *les perspectives de l'environnement national et international* (exposé introductif de M. Godet), puis à exposer la situation et les perspectives propres de la Normandie telles que appréhendées par le doyen de l'Université de Haute Normandie (M. Sadourny), par un responsable de l'essai de cartographie régionale (M. Fihey) et par un observateur extérieur à la région (M. Petrella).

Durant l'après-midi du 8 novembre, seront examinés un certain nombre d'outils pour l'avenir, outils au rang desquels apparaissent :

- les nouvelles technologies (notamment biotechnologies avec les exposés de M. François Gros et Gustave Strain, et informatiques avec la participation de Christian Stoffaes et Philippe Dreyfus) ;
- les transformations de la donne institutionnelle, et en particulier le développement de procédures de planification décentralisée (avec M. Sallois, Délégué à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) ;
- l'exposé de réussites régionales permettant de montrer, à partir d'exemples concrets, comment se crée l'avenir de la Normandie.

La journée du jeudi 8 novembre se terminera par un dîner offert par le Conseil Régional de Haute Normandie et une soirée-débat introduite par M. Mahdi Elmandjra, Président de l'Association Internationale Futuribles et M. Guy Aznar, Directeur de Synapse.

La seconde journée sera consacrée à des travaux en commission, organisés autour de sept scénarios contrastés pour l'avenir de la région, scénarios dont la trame a été établie par l'Observatoire de Prospective au cours de la dernière année. Aussi les participants seront-ils invités à réfléchir sur sept images résumées par les titres suivants :

1. Région des technologies de la communication
2. Région plate-forme internationale
3. Région auto-centrée
4. Région banlieu
5. Région pôle tertiaire
6. Région de la qualité de la vie
7. Les ports hauts-normands en l'an 2000

Deux commissions, à vocation plus transversale se réuniront durant cette même matinée : l'une «le potentiel normand — les Normands — la volonté normande» et l'autre sur «travail-emploi-non emploi».

Durant l'après-midi du 9 novembre, seront présentés une synthèse des travaux réalisés sur les scénarios (par J.M. Leduc), le bilan et les perspectives de l'Observatoire de Prospective (par D. Gambier), l'exposé de synthèse générale et de clôture étant assuré par le Professeur Maurice Lévy, Président du Forum.

Monsieur Gonse, Observatoire de Prospective, 149, boulevard de l'Yser, 76 000 Rouen, France.
Tél. (35) 98 31 51. Télex 770753

Gestion de l'environnement

La Conférence Mondiale de l'industrie sur la gestion de l'environnement, patronnée par l'industrie mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, en coopération avec la Chambre de Commerce Internationale, se réunira à Versailles (France) du 14 au 16 novembre prochain. Le but de cette conférence est «d'identifier les procédures en vue du renforcement de la coopération entre l'industrie et les pouvoirs publics, afin que tous puissent intervenir plus efficacement dans la gestion de l'environnement».

PNUE, Département Industrie et Environnement, 17, rue Marguerite, 75117 Paris, France. Tél. (1) 766 16 40 Télex 6502273

Atelier rural d'automne

L'atelier rural d'automne du GREP (Groupe de Recherche pour l'Education Permanente) s'est tenu du 2 au 5 octobre 1984 sur le thème «Quelle ruralité pour l'an 2000». Ces journées d'échanges donneront lieu à un numéro spécial de la revue *Pour*.

GREP, 13-15, rue des Petites Ecuries, 75010 Paris, France. Tél. (1) 824 50 36

La revue des revues

Durant la première quinzaine du mois de novembre, à Villeurbanne (France), seront organisés, d'une part une exposition des revues culturelles et scientifiques, d'autre part un colloque (16-17 novembre) sur la production des revues, leur diffusion, leur public.

Madame Valero, Office Rhone Alpes du Livre, Clos Bonlieu, 1, rue Jean Jaurès, 74000 Annecy, France. Tél. (51) 51 64 63

Vie et renouvellement de l'entreprise

Le 30 octobre 1984, au Musée des Sciences et des Techniques de la Villette, la Société Internationale des Conseillers de Synthèse organise un colloque intitulé «vie et renouvellement de l'entreprise».

Au programme de cette journée :

- Innovation sociale et innovation technique
- Le renouvellement de l'entreprise : pourquoi ? comment ?
- Deux réponses de l'entreprise : l'insertion des jeunes, l'expression des personnes.

Propositions pour l'action

Société Internationale des Conseillers de Synthèse, 5, rue d'Alger, F-75001 Paris, France. Tél. (1) 260 30 58

Réunions : calendrier rappel

Dates/Lieu	Thème	Organisateur
5-9 novembre 1984 Genève (Suisse)	L'explosion urbaine	Association Mondiale de Prospective Sociale (AMPS)
8-9 novembre 1984 Rouen (France)	Société-Économie-Science La Normandie face à son avenir	Observatoire de Prospective de Normandie
26-27 novembre 1984 Bruxelles (Belgique)	Daniel Bell «Les vingt prochaines années»	Management Center Europe
5-7 décembre 1984 Nivelle (Belgique)	L'ordinateur, l'homme et l'organisation	Université libre de Bruxelles
9-14 décembre 1984 San-Jose (Costa-Rica)	Culture et Paix	World Futures Studies Federation (WFSF)
19-21 décembre 1984 Maastricht (Pays-Bas)	L'avenir de l'État-protecteur	European Center for Work and Society
15-16 avril 1985 Helsinki (Finlande)	Interactions technologie-société	Fédération Européenne d'Associations Nationales d'Ingénieurs

Actualités prospectives : idées et faits porteurs d'avenir

Indemnisation du chômage en France et dans quatre pays étrangers

Le CERC a publié, en février 1983, une comparaison internationale des systèmes d'indemnisation du chômage, qui mettait en évidence les caractéristiques originales du système français avant le décret de novembre 1982 et le rapprochement opéré par ce décret entre notre système et les systèmes étrangers (*Documents du CERC* n° 62).

Depuis lors, le système français d'indemnisation des chômeurs a été à nouveau modifié par l'ordonnance n° 84-106 du 16 février 1984, la convention signée par les partenaires sociaux le 24 février 1984 et le décret du 29 mars 1984. Aussi le CERC a-t-il repris la méthode qu'il avait précédemment mise au point, pour étudier les implications pour les chômeurs français du nouveau système d'indemnisation et tenter d'actualiser la comparaison internationale précédemment effectuée. Les principales conclusions peuvent être résumées comme suit :

1) Le partage de la responsabilité du financement du régime d'assurance-chômage entre l'Etat, les salariés et les entreprises ne correspondait, avant le décret de novembre 1982, à aucun partage explicite de prise en charge de tel ou tel type d'indemnisation ; le décret de 1982 avait pris des mesures conservatoires dans ce domaine ; le système mis en place en

avril 1984 a clarifié la situation en créant deux régimes distincts dans leur mode de financement comme dans leurs missions : un régime d'assurance financé par les cotisations des entreprises et des salariés, un régime de solidarité nationale financé par l'État. La France se trouve ainsi dotée d'un système comparable à ceux de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de la Suède.

2) La durée de versement des indemnités de l'assurance chômage était plus longue en France qu'à l'étranger. Le décret de 1982 avait réduit cette durée et surtout l'avait modulée selon la durée antérieure de l'emploi. L'évolution est poursuivie par la réglementation de 1984 qui prévoit des durées de versement des indemnités de l'assurance chômage très semblables à ce qu'elles sont à l'étranger (voir tableau) : 12 mois en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne, 11,5 mois au Canada, 15 mois en Suède. En France, toutefois, les prolongations qui peuvent être octroyées permettent de faire durer l'indemnisation pendant 30 mois alors que cette possibilité n'existe pas à l'étranger.

3) La durée antérieure d'emploi requise pour bénéficier de l'allocation maximale (en montant et en durée de versement) est désormais comparable en France et à l'étranger (voir le tableau).

4) La France était le seul pays où les taux d'indemnisation variaient selon l'origine du chômage (les chômeurs licenciés pour « motif économique », c'est-à-dire ceux dont l'emploi avait été supprimé, bénéficiaient d'une allocation plus élevée que les chômeurs ordinaires) plutôt que selon les caractéristiques des chômeurs. Le décret de 1982 avait maintenu cette différence tout en réduisant sensiblement l'avantage dont bénéficiaient les licenciés « économiques ». Le système

écarts. Sur la base des indications qui ont été données sur les changements ayant affecté les systèmes d'indemnisation du chômage à l'étranger depuis 1982, la réforme de 1984 poursuit cette évolution : la supériorité des taux d'indemnisation, par rapport aux quatre pays étrangers, est réduite dans la plupart des cas, sans être supprimée :

— Lorsque la période d'emploi précédant immédiatement la mise en chômage a une durée comprise entre 3

Durée antérieure d'emploi requise pour bénéficier de la durée maximale de versement		
Pays	Durée antérieure d'emploi requise...	pour bénéficier de la durée maximale de versement égale à
France	12 mois	12 mois pouvant être prolongés jusqu'à 30 mois
Grande-Bretagne	Dépend du montant des cotisations	12 mois
Allemagne Fédérale	45 mois	12 mois
Suède	5 mois + 12 mois d'affiliation	15 mois
Canada	12 mois	11,5 mois

de 1984 a supprimé cet avantage en même temps qu'une distinction a été créée au bénéfice des chômeurs justifiant une durée antérieure d'emploi réduite mais ayant été affiliés plus de 10 ans à l'assurance chômage au cours des 15 dernières années.

5) Les taux d'indemnisation des chômeurs français indemnisés étaient plus élevés, et souvent beaucoup plus élevés, que ceux de leurs homologues étrangers. Le décret de novembre 1982 avait conduit à réduire ces

et 6 mois, les chômeurs seraient, pour la première année de chômage, mieux indemnisés en France qu'en Allemagne (où ils n'ont droit à aucune indemnisation de chômage) et en Suède, mais moins qu'en Grande-Bretagne et au Canada. La seconde année de chômage n'est indemnisée ni en France, ni en Allemagne, ni au Canada : elle l'est en revanche en Suède et en Grande-Bretagne par les régimes d'assistance.

— Lorsqu'ils ont travaillé entre 6 et

12 mois (et qu'ils n'ont pas été affiliés 10 ans à l'assurance chômage au cours des 15 dernières années), les chômeurs français seraient mieux indemnisés que leurs homologues étrangers pour la première année de chômage. La deuxième année serait également mieux indemnisée en France qu'en Suède, au Canada et en Allemagne mais moins qu'en Grande-Bretagne.

— Lorsque les chômeurs ont travaillé plus de 12 mois (ou entre 6 et 12 mois et qu'ils ont été affiliés 10 ans à l'assurance chômage au cours des 15 dernières années), les taux d'indemnisation des chômeurs français pour la première année de chômage seraient encore supérieurs à ceux dont bénéficieraient leurs homologues étrangers, à l'exception des salariés modestes mieux indemnisés en Suède où le système est fortement redistributif. La seconde année de chômage serait également mieux indemnisée en France que dans les quatre autres pays.

Tel qu'il vient d'être modifié, le système français d'indemnisation du chômage poursuit son rapprochement avec les systèmes étrangers, notamment par la suppression de l'allocation spéciale pour les chômeurs licenciés pour «motif économique». D'une part, le lien entre durée d'affiliation et durée d'indemnisation est renforcé, d'autre part, la diminution progressive du taux d'indemnisation au fur et à mesure que se prolonge le chômage est accentuée. Au demeurant, le nouveau système s'en remet pour une grande part aux commissions paritaires qui, en se prononçant sur les prolongations, auront le pouvoir de faire varier de façon importante durée et niveau d'indemnisation.

Source : Centre d'Études des Revenus et des Coûts.

La norme et la réalité

Des habitants de Seveso, en Italie, seraient sur le point de pouvoir cultiver de nouveau leurs jardins situés dans une zone contaminée par la dioxine en 1976. Non, la dioxine ne s'est pas envolée, mais les autorités songent sérieusement à augmenter la norme. Elle passerait de 5 à 15 microgrammes par mètre carré. Environ 5 000 personnes sont toujours autorisées à vivre sur ce territoire. Toutefois, ils ne peuvent ni jardiner, ni élever des animaux, ni laisser leurs enfants jouer dehors. Si la norme est modifiée, les gens pourront recommencer à vivre normalement dans cette zone. Le problème, c'est que, pour l'instant, personne ne sait vraiment de quelle façon la dioxine est absorbée ou accumulée par l'organisme humain, ni quelle menace elle représente réellement pour la santé humaine.

Source : *New Scientist*

Objectif des luttes syndicales

En 1984, la réduction du temps de travail constitue la principale revendication des organisations syndicales. Le cinquième rapport annuel de l'Institut syndical européen (I.S.E.) fait le bilan de la situation, des acquis et des perspectives pour l'année en cours.

L'étude publiée récemment par l'I.S.E. concerne au total dix-neuf pays : les dix pays de la Communauté européenne, ainsi que la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Islande, l'Espagne, le Portugal, la Suisse, l'Autriche et Malte.

L'an dernier, en dépit d'une légère reprise de la production, l'emploi a continué de se détériorer en Europe

occidentale. Au total, quelques 18 millions de chômeurs ont été recensés en 1983. Pour la troisième année consécutive, l'emploi a regressé de près de 1 %, ce qui signifie que 4,5 millions d'emplois ont été perdus au total en Europe occidentale depuis 1980.

Crise persistante, chômage en hausse, baisse du pouvoir d'achat : en 1983, les négociations collectives se sont déroulées dans un climat peu favorable, constate le rapport de l'Institut syndical européen.

Dans ce contexte, la plupart des organisations syndicales ont eu une priorité commune : maintenir le pouvoir d'achat des travailleurs. Dans certains pays, elles ont lutté pour obtenir une hausse des plus bas salaires ; dans d'autres, elles ont accepté une baisse du pouvoir d'achat en échange de mesures gouvernementales visant à créer des emplois et à réduire le temps de travail.

En moyenne, l'augmentation des revenus bruts dans l'industrie manufacturière a été égale ou légèrement inférieure au taux d'inflation, précise le rapport. La plupart des organisations syndicales nationales ont cependant constaté une diminution des revenus réels en 1983. Principales causes de la perte de pouvoir d'achat : l'alourdissement de la fiscalité, l'augmentation du chômage et, parallèlement, la réduction des allocations de chômage.

En ce qui concerne la réduction du temps de travail, des progrès ont été enregistrés dans plusieurs pays. Globalement, il semble cependant que les réductions obtenues ont été moins importantes en volume qu'au cours des années précédentes. Plusieurs organisations syndicales ont donc

relancé leur campagne pour obtenir une réduction plus massive et plus significative de la durée du travail, notamment en République fédérale d'Allemagne, en Finlande, en France, en Belgique, en Espagne, au Portugal, au Royaume-Uni et Danemark.

Source : *Eurofocus*, 26/84

Inquiétudes japonaises

Un récent sondage d'Asahi Shimbun (mars 1984, 2383 personnes interrogées) révèle les principaux motifs d'inquiétude des Japonais : en tête vient la santé (26 %), suivie du risque d'accident imprévu (21 %), de la guerre (11 %), du train de vie (9 %) et de la famille (8 %). Les inquiétudes exprimées concernant le travail (8 %) et le chômage (3 %) ne sont guère plus fortes que celles qui concernent les relations avec le voisinage (2 %) et les amis (1 %).

Désertification : avenir sombre

Il y a sept ans, lors de la Conférence des Nations Unies sur la désertification, 94 pays ont adhéré au Plan d'action pour lutter contre la désertification. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qui a son siège à Nairobi, vient d'achever une évaluation générale de la situation actuelle de la désertification et des progrès réalisés en matière d'application du Plan d'action de 1977, après deux ans de travaux. Les conclusions de cette «Évaluation générale des progrès réalisés en matière d'exécution du Plan d'action pour lutter contre la désertifi-

cation (1978-1984)» font clairement ressortir l'ampleur et la gravité du problème qui atteint actuellement plus de 100 pays.

- La désertification menace 35 % des territoires de notre planète (45 millions de kilomètres carrés) et 20 % de la population mondiale, c'est-à-dire quelque 850 millions de personnes. 75 % de cette superficie et 60 % de la population sont déjà affectés.

- 60 % des terres arides et semi-arides et des pays tropicaux adjacents, à climat subhumide, sont déjà affectés, 25 à 50 % sérieusement.

- Depuis la Conférence de 1977, la désertification a progressé et s'est intensifiée :

- La superficie des terres irrémédiablement perdues, c'est-à-dire réduites à l'état de désert, continue d'augmenter au rythme de 6 millions d'hectares par an (taux de progression indiqué en 1977).

- Les superficies des terres dont la productivité économique nette se trouve réduite à zéro ou devient négative augmentent de 21 millions d'hectares par an.

- Zones affectées par la désertification : terres de parcours des troupeaux

- 3,1 milliards d'hectares ; terres cultivées non irriguées — 335 millions d'hectares (l'augmentation importante par rapport aux chiffres de 1977 et de 1982 est imputable à l'inclusion de vastes zones tropicales subhumides qui, de toute évidence, sont affectées par la désertification ou y sont prédisposées) ; terres irriguées — 40 millions d'hectares.

- De 1977 à 1983, le nombre d'habitants vivant sur des terres arides est passé de 650 millions à 850 millions ; en 1983, 500 millions de personnes

vivaient dans des zones moyennement à gravement désertifiées. De 1977 à 1983, le nombre d'habitants vivant dans les zones en voie de désertification sérieuse ou extrêmement sérieuse est passé de 50 à 120 millions. Cette progression rapide est imputable aux facteurs suivants : l'inclusion de vastes zones tropicales subhumides ; la croissance naturelle de la population ; et l'augmentation effective de la population dans les zones affectées par la désertification au cours de la période examinée.

Le Rapport de l'UNEP prévoit *une nette détérioration de la situation d'ici l'an 2000*

- Dans les terres irriguées, les effets de la désertification ne diminueront pas, les terres perdues en raison du processus de salinisation étant remplacées par des terres défrichées et de nouvelles terres mises en irrigation.

- Les pertes de terres arables non irriguées dues à la désertification ne feront probablement qu'augmenter au cours des 15 prochaines années.

- Le coût en terme de perte de productivité à la suite de la désertification, à l'exception des coûts sociaux, s'élève à 26 milliards de dollars par an. Ce coût est imputable au déclin de la productivité agricole.

- Le coût des efforts déployés pour arrêter la désertification restera celui qui a été indiqué en 1980, soit 90 milliards de dollars pour une période de 20 ans, ce qui représente 4,5 milliards de dollars par an, en dollars de 1980. Le coefficient du coût de la lutte contre la désertification est inférieur à 1/5, ce qui correspond à un ratio coûts-avantages extrêmement favorable.

Emploi et fécondité

Observant que la fécondité baisse alors que les taux d'activité s'accroissent, quelques auteurs se sont empressés de conclure qu'il fallait renvoyer les femmes au foyer pour relancer notre croissance démographique.

Ce raisonnement simpliste ne résiste pas à l'analyse. Une étude récente du BIT montre que, dans les pays d'Europe de l'Est, plus de 70 % des femmes en âge de travailler ont un emploi (soit une proportion très éle-

vée comparativement aux normes mondiales et ouest-européennes). Or les taux de fécondité de ces pays sont de 2,2 naissances par femme en âge de procréer.

L'étude du BIT semble indiquer que cet élan démographique est largement encouragé par la politique sociale des pays étudiés : les allocations familiales par enfant sont généreuses et représentent souvent plus de 2,5 % du revenu national. Le congé de maternité payé s'étend généralement sur six mois environ. De surcroît, pend

	Congé de maternité (semaines)	Rétribution	Congé de maternité complémentaire facultatif pour la mère	Congé parental
Belgique	14	14 semaines à 79 % du salaire imposable + prime de maternité		Secteur public : 3 mois sans salaire et 4 ans pour l'éducation d'un enfant
Danemark	18	18 semaines à 90 % du salaire hebdomadaire moyen		Nouvelle loi : 10 semaines de congé avec salaire pour la mère ou le père
Rép. Féd. Allemagne	14	Allocation : 14 semaines à 80 % du salaire	4 mois à 80 % du salaire	Secteur public : congé de 3 ans sans salaire pour le père ou la mère
France	16	16 semaines à 90 % du salaire + allocations postnatales		2 ans sans salaire : projet de loi prévoyant le maintien des droits de sécurité sociale + versement de 1 000 FF par mois à partir du 3 ^e enfant
Grèce	12	12 semaines à 50 % du salaire + somme pour frais médicaux	Réduction de 1/2 heures par jour pour les mères de jeunes enfants	Projet de loi : 2 ans sans salaire, 30 % du salaire à partir du 3 ^e enfant. Secteur public et entreprises de 200 travailleurs et plus

qu'elles bénéficient d'un congé prolongé pour s'occuper de leurs enfants, les femmes continuent d'ordinaire à accumuler leurs droits à prestations sociales, notamment leurs droits à la pension et leurs années d'ancienneté. Les femmes recourent largement à ces dispositions, ce qui explique par exemple qu'en Hongrie, plus de 30 % des femmes mariées de 20 à 29 ans étaient en congé maternité en 1980. Mais tout ne va pas cependant pour le mieux à l'est du vieux continent. Les congés de maternité entraînent une

détérioration des qualifications, et contribuent à la disparité des revenus entre les sexes. En outre, si les prestations sociales, nouvellement créées, entraînent un regain de la natalité, leurs effets sur longue période tendent à s'atténuer. Qui plus est, ajoutent les auteurs, il faut reconnaître que l'impact des nouvelles mesures sociales est moins sensible chez les femmes plus instruites que sur celles qui le sont moins.

Loin des auteurs est l'idée de conclure que l'éducation contribue en Europe

	Congé de maternité (semaines)	Rétribution	Congé de maternité complémentaire facultatif pour la mère	Congé parental
Irlande	14	14 semaines à 80 % du salaire + prime de maternité	4 semaines sans salaire	
Italie	20	10 semaines à 80 % du salaire		6 mois à 30 % du salaire (pour le père à condition que la mère cède son droit)
Luxembourg	16	16 semaines à 100 % du salaire + prime de maternité	1 an sans salaire	
Pays-Bas	12	12 semaines à 100 % du salaire		
Royaume-Uni	18	18 semaines à 22,50 UKL par semaine – 6 semaines salaire « maternité » à 90 % du salaire, prime de maternité	22 semaines sans salaire	
Source : Europe Sociale, Commission des communautés européennes, DG5, mai 1984, n° 1/84.				

au déclin démographique. Sans doute est-elle cependant de nature à juguler ce que d'aucuns dénoncent comme «l'explosion démographique» du Tiers-Monde.

Valentina Bodrova et Richard Anker. — «Working Women in Socialist Countries: the Fertility Connection». — Genève, BIT, 1984.

1 % technologie

L'idée directrice de la politique française actuelle, est la suivante : le support technique de l'industrie moyenne est assuré, au Japon, par un ensemble de plus de 150 laboratoires de préfectures, dotés d'un équipement polyvalent, et base d'un réseau d'animateurs. Initiés par le MITI, ces laboratoires sont, en régime permanent, cofinancés par l'Etat et les collectivités. L'objet des CRITT (1) est de construire une structure de service équivalente, mais en utilisant les organismes existants (universités, écoles, IUT, lycées techniques), c'est-à-dire avec un coût d'investissement réduit. Il est aussi de mobiliser les organismes de formation pour le développement industriel, et de construire un réseau inter-régional porteur de créativité technologique.

On constate que les CRITT thématiques émanant des régions reprennent spontanément les grands thèmes décrits dans le rapport sur l'état de la technique (productique, matériaux, biotechnologie...). Il y a en fait une unité profonde, internationale, de diagnostic sur le changement technique. Mais les différents pays y font face avec plus ou moins d'énergie. Il est clair que cette politique n'est qu'un premier pas : la mise en place

de services généraux de la technologie (essais, mesure, ateliers, expérimentaux...) est une affaire régionale, qu'il faudra dimensionner en fonction des besoins, lorsque ceux-ci auront été évalués. Et il y a de bonnes raisons de penser, compte tenu de l'ampleur des transformations en cours, que les moyens existants sont, dans bien des domaines (électronique, télématique, documentation technique, essais...), insuffisants par rapport aux besoins. Depuis 1981, en France, des réformes importantes ont porté sur le système de la recherche, ses moyens et ses statuts (loi de juillet 82). Rien de décisif n'a encore été fait en ce qui concerne justement le transfert et la diffusion de la culture technique ; centres techniques, moyens d'essai, normalisation, interaction recherche-industrie. Cependant le moyen de constituer un dispositif efficace a été étudié sous différentes formes, évoqué lors du colloque recherche en 1982 puis mis en sommeil sans raison apparente. Il est connu sous le nom de «1 % technologie».

Le principe est le suivant : les taxes parafiscales qui alimentent les centres techniques, au terme de la loi du 22 juillet 1948 présentent un défaut majeur : elles ne peuvent être affectées par l'industriel payeur à l'organisme de recherche technique de son choix : elles vont nécessairement au centre de la profession, qui les utilise à son gré. Il en résulte une absence de compétition, un poids excessif des syndicats professionnels et un gel des relations entre les autres établissements (universités, IUT, écoles d'ingénieurs...) et l'industrie. La thèse du «1 % technologie» est qu'il devrait y avoir, au lieu de, ou en complément de ces taxes parafiscales une

(1) CRITT : Centre régional d'innovation et de transfert technologique.

ressource affectable par l'entreprise au centre de recherche de son choix, de manière à créer un quasi-marché qui suscite naturellement, à la base, sans intermédiaire, les contacts entre recherche et industrie, c'est-à-dire facilite la constitution des climats innovateurs évoqués plus haut.

Source : ADEMAST n° 85

L'homme et la nature

Les catastrophes naturelles ont fait six fois plus de victimes dans les années 70 que dans les années 60, alors que leur nombre n'a augmenté que de 50 %. Pourquoi ?

Selon un récent dossier d'Earthscan, c'est l'homme qui — en transformant l'environnement — le rend plus sujet aux catastrophes et devient lui-même plus vulnérable.

Examinant successivement la sécheresse, les inondations, les tremblements de terre et les ouragans, les auteurs de ce dossier montrent que si l'origine de ces événements est généralement bien imputable à la nature, l'ampleur de leurs conséquences est accentuée par les activités humaines.

Sécheresse : Début 1984, selon la FAO, 150 millions de personnes en Afrique étaient au bord de la famine à cause de la sécheresse. Les faibles précipitations en sont certainement la cause, mais les activités humaines ne font qu'aggraver la situation.

Les hauts plateaux en Ethiopie font l'objet d'un tel abus d'exploitation, de pâturages et de déboisement, que l'érosion emporte un milliard de tonnes de couche arable par an. Les régions érodées sont plus sujettes à la sécheresse car les sols retiennent de

moins en moins d'eau, ce qui les rend également plus sujets aux inondations. Les Andes, où l'an dernier la sécheresse a sévi dans les hautes vallées, sont également menacées d'érosion.

Quand, en 1983, les États-Unis ont été frappés par la sécheresse, aucun agriculteur américain n'est mort de faim, car les États-Unis préfèrent répartir le poids du désastre sur l'ensemble de la population. Ce concept n'est pas appliqué dans les pays en développement, où ce sont les pauvres qui souffrent le plus. En 1974, en Ethiopie, de riches agriculteurs ont dû, en raison des faibles rendements, renvoyer des ouvriers agricoles, qui se sont retrouvés sans salaire pour acheter de la nourriture. Or, pendant toute la famine, l'Ethiopie était exportateur net de denrées alimentaires.

Inondations : Les inondations ont atteint trois fois plus de personnes dans les années 70 (15,4 millions) que dans les années 60 (5,2 millions). Un facteur clé de cette augmentation est le déboisement. La couverture forestière absorbe la pluie, protège le sol de l'érosion, et la riche couche arable fonctionne telle une éponge et réduit les crues subites.

De récentes inondations dans le sud du Brésil, dans le nord-est de l'Argentine, dans le bassin du Gange en Inde et en Chine dans les bassins du Fleuve Jaune et du Yangtsé, sont directement liées au déboisement en amont.

Les pauvres dans les villes du Sud sont plus menacés, car ce sont eux qui sont obligés de construire des logements sur une terre sujette aux inondations, ou sur des collines exposées aux glissements de terrain durant les orages.

Cyclones : Un cyclone est une tempête des tropiques, d'une vitesse supérieure à 118 km/h (73 mph). Dans les Caraïbes et dans l'Atlantique il porte le nom d'ouragan, dans l'Océan Indien celui de cyclone, dans le Pacifique celui de typhon et dans la région des Philippines celui de baguio ; mais le phénomène reste le même.

Contrairement à la sécheresse et aux inondations, les cyclones sont d'origine purement climatique, et ne sont pas dus à l'homme. Le mieux que l'homme puisse faire est de minimiser les dégâts — en construisant des bâtiments plus résistants, mais pas en bord de mer, où ils sont plus vulnérables aux houles qui suivent les grands vents.

Il est évident que le recours à l'alerte et à l'évacuation a réduit le nombre de morts. En 1974, deux cyclones identiques ont fait 8 000 victimes au Honduras, et seulement 49 à Darwin, en Australie qui, elle, avait été évacuée.

Les *tremblements de terre* sont les catastrophes les plus meurtrières, faisant 38 970 victimes par an dans les années 70. Ils surviennent principalement le long de failles géologiques entre des plateaux continentaux, et les savants espèrent être bientôt en mesure d'en réduire la force en lubrifiant les couches rocheuses du sous-sol avec de l'eau.

Les dégâts dus aux tremblements de terre pourraient être considérablement réduits en évitant simplement de construire sur des failles de tremblement de terre connues.

Un tremblement de terre au Pérou peut faire 50 fois plus de morts qu'un tremblement de terre au Japon. Le Japon est en mesure de faire observer

strictement les normes de construction, alors que les pauvres du Pérou vivent entassés dans des baraques instables de boue et de paille sur des collines escarpées. Entre 1960 et 1980, les catastrophes au Japon ont fait en moyenne 63 morts, alors que la moyenne des victimes des catastrophes au Pérou a dépassé 2 900 personnes.

Ce sont les démunis des pays pauvres qui souffrent le plus des catastrophes telles que tremblements de terre, inondations et sécheresse. A Mexico, par exemple, 1,5 million de personnes vivent sur le fond asséché du lac Texcoco, qui est complètement inondé quand il pleut. Au Bangladesh, près de 15 millions de pauvres vivent dans les régions situées à moins de 3 mètres au-dessus du niveau de la mer. Quand le Gange déborde ou que la mer monte après un ouragan, ils sont sans défense.

Bien que les catastrophes soient provoquées par des phénomènes naturels, elles sont essentiellement dues à la destruction de l'environnement par l'homme lui-même. Les catastrophes sont tout autant des événements sociaux et politiques qui peuvent être, comme c'est souvent le cas, empêchés.

Plusieurs organisations de secours commencent à ressentir à présent le besoin de mettre l'accent sur le développement plutôt que sur les secours d'urgence. Des experts reconnaissent maintenant que la plupart des victimes de catastrophes sont autant victimes de la pauvreté et du sous-développement que de la sécheresse ou d'un tremblement de terre. D'après un rapport publié par la Croix Rouge

suédoise intitulé «Mieux vaut prévenir que guérir», les principales catastrophes naturelles sont essentiellement des problèmes de développement non résolus.

Catastrophes naturelles : Faut-il accuser la nature... ou l'homme ? par Anders Wijkman et Lloyd Timberlake, publié en édition de poche (en anglais seulement) par Earthscan et par la Croix Rouge suédoise en octobre 1984.

Le câble mal-aimé

Dans une nouvelle étude récemment publiée, CIT Research a analysé les réactions des consommateurs à l'égard du câble dans cinq pays de l'Europe de l'Ouest : Grande-Bretagne, France, Allemagne de l'Ouest, Pays-Bas et Belgique. Il en ressort que les consommateurs ne sont pas prêts à dépenser plus de 12 dollars par foyer et par mois pour un abonnement au câble.

Source : *Sondoscope*, 1^e trimestre 1984

Nucléaire trop cher

Selon un rapport intitulé «Situation mondiale en 1984», publié par le World Watch Institute, l'énergie d'origine nucléaire produite actuellement aux États-Unis coûte 65 % plus cher que celle produite à partir du charbon et 30 % de plus que celle produite à partir du pétrole.

Résultat : de 1975 à 1983, quelques 87 projets de construction de centrales nucléaires n'ont pas été menés à bien essentiellement pour des raisons économiques — sans compter que plusieurs installations ont été converties au charbon.

Partant de ces données, un parlementaire néerlandais, M. Doeke Eisma

s'interroge sur l'opportunité pour la Communauté de poursuivre la mise en œuvre de son programme nucléaire. Est-ce un «avertissement pour l'Europe»? Ne devrions-nous pas, à la lumière de l'expérience américaine, réexaminer les coûts futurs de l'électricité produite à partir du nucléaire?

Le raisonnement qui vaut pour les États-Unis ne vaut pas pour l'Europe, répond Etienne Davignon, vice-président de la Commission européenne et commissaire chargé du secteur de l'énergie. Les États-Unis disposent dans certaines régions d'importantes réserves de charbon facilement accessibles qui justifient, économiquement parlant, le recours aux centrales fonctionnant au charbon.

En revanche, souligne M. Davignon, pas question pour l'Europe de renoncer aux programmes nucléaires qui «assureront à terme l'indépendance énergétique de la Communauté»...

Eurofocus 30/84.

Prof. Daniel Bell The next 20 years

Brussels, 26-27 November 1984

PROGRAMME SUMMARY

- | | |
|---|-------------------------------------|
| 1. Forecasting methods | 4. Social structural changes |
| 2. The international division of Labour | 5. New markets |
| 3. Demographics of people | 6. The source and future of Capital |

Bell has made a name for himself by drawing together the threads of contemporary life and by identifying the major structural changes at work in present societies. In this MCE briefing, he will identify the changes ahead for the next twenty years. The programme will be quite specific regarding the changes now taking place, although it will be necessary to introduce some methodological techniques in order to justify the logic of the analysis.

However, the bulk of the discussion will be, **first**, on the impending changes ahead, **second**, how these changes will affect the business environment and **third**, what kind of challenges corporations will face in coping with these changes.



For registration and further information please call or write to:
Mrs. BETSY HERIS, CUSTOMER SERVICES MANAGER,
Management Centre Europe, 15 Rue Caroly, Brussels 1040.
Telephone: 516 19 11 Telex: 21917

MANAGEMENT CENTRE EUROPE

Analyses critiques

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. — *Financing Social Security: The options. An International Analysis.* — Genève, BIT, 1984, 145 pages. (Ouvrage également publié en français sous le titre : *Sécurité sociale : Quelle méthode de financement ? Une analyse internationale.* — Genève, BIT, 1983).

Cet ouvrage présente les principaux résultats des études effectuées à l'occasion de la réunion tripartite d'experts sur le financement de la sécurité sociale organisée par le BIT, à Genève, du 30 novembre au 3 décembre 1981. Il aborde, de manière à la fois large et synthétique, l'épineux problème de la crise financière de la sécurité sociale que connaissent, à des degrés divers, les différents pays de la Communauté internationale, mais en s'intéressant plus particulièrement aux pays industrialisés à économie de marché. Les modalités de financement sont envisagées sous l'angle de leurs fondements historiques, de leurs aspects économiques et sociaux actuels, et des perspectives de réformes envisageables pour les rendre les moins anti-économiques et les plus rationnelles possibles. Les différents développements sont articulés en trois parties.

La première partie analyse les origines, l'évolution et les tendances actuelles des méthodes de financement dans les pays industrialisés, en s'appuyant notamment sur des séries d'informations statistiques fournies par les enquêtes du BIT sur *Le coûts de la Sécurité sociale*. Elle met en particulier l'accent sur les trois points suivants :

— le fait que les systèmes de sécurité sociale mis en place à la fin de la Seconde guerre mondiale ne sont que des succédanés des deux formes antérieures de protection sociale (assurances sociales et prestations non contributives) que chaque pays a combinées selon des modalités et des proportions variables ;

— la très forte progression des prélèvements sociaux depuis le début des années cinquante. Leur pourcentage par rapport au PIB n'a cessé de s'accroître : en 1977, il dépasse 15 % dans la majorité des pays développés et 20 % dans un bon tiers d'entre eux, alors qu'il était encore généralement inférieur à 10 % en 1960 ;

— les divergences d'évolution selon les pays des structures de financement ; divergences qui n'empêchent pourtant pas la mise en évidence de certaines tendances significatives. Ainsi, la part des cotisations professionnelles se serait accrue ou stabilisée dans la plupart des pays par rapport à celle des impôts et autres recettes ; de même, les cotisations des assurés se seraient, depuis une trentaine d'années, allégées au détriment de celles des employeurs.

La deuxième partie est surtout centrée sur l'étude de l'impact économique des modalités de financement et sur l'examen de divers types de réformes envisagés du point de vue de leurs effets possibles sur l'emploi. Cette analyse est suivie de la présentation de six expériences nationales en matière de financement de la sécurité sociale : Argentine, Australie, Espagne, États-Unis, France, Hongrie. S'agissant de l'impact économique, il apparaît notamment que, contrairement à l'affirmation souvent avancée selon laquelle les cotisations à la charge des employeurs ont une incidence défavorable sur le niveau de l'emploi, via la pression qu'elles exercent sur les coûts de main-d'œuvre, les différences de ces coûts observées entre les pays sont beaucoup plus liées aux écarts de salaires directs et de pression fiscale globale (impôts plus cotisations sociales) qu'aux différences de structures de financement. Mais ceci n'empêche pas que les différents types de recettes ne sont ni neutres ni équivalents dans leurs diverses implications économiques et sociales et qu'ils peuvent être aménagés dans un sens plus favorable à l'emploi, tout en réalisant une meilleure adaptation entre les sources de financement et la nature et les modalités d'attribution de chaque prestation. C'est dans cette perspective que sont réfutées la plupart des solutions visant à modifier les modes de calcul des cotisations (modulation des taux selon les secteurs d'activité, extension de l'assiette à l'ensemble de la valeur ajoutée, ou création de cotisations assises sur les amortissements) et qu'est préconisé le recours à une certaine fiscalisation. Celle-ci pourrait, dans les pays où les cotisations occupent une grande place, faire appel à l'impôt sur le revenu des personnes physiques ; le remplacement de certaines cotisations par l'impôt ne se justifiant que pour les prestations qui ressortissent à l'idée de solidarité nationale (soins médicaux, prestations familiales, prestations minimales de vieillesse, ou prestations de chômage versées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi).

La troisième partie s'inscrit dans ce type de préoccupation car elle s'intéresse à la rationalisation du financement. Trois points successivement abordés : l'appropriation sélective des ressources, la répartition équitable des charges et la liaison optimale entre les modalités de financement et les objectifs de la politique économique. Dans le premier, l'accent est mis sur le passage de la «logique institutionnelle» (dans laquelle le mode de protection

détermine les modalités de financement et qui s'est progressivement obscurcie, avec notamment la généralisation de la sécurité sociale) à la «logique fonctionnelle», qui tend à se mettre en place sous la pression des difficultés financières. Dans le second point, l'auteur propose l'utilisation du critère de la responsabilité financière des personnes protégées, des entreprises et de l'État, ainsi que du critère des capacités contributives. Quant au choix des modalités de financement les moins défavorables au fonctionnement optimal de l'économie, examiné en troisième lieu, il doit s'effectuer en priorité par rapport aux contraintes de la situation de l'emploi et des impératifs de la concurrence internationale.

Au total, cet ouvrage fournit, en un volume réduit, de nombreuses informations d'ordre historique, statistique, économique ou social, pour mettre en lumière les principaux aspects des problèmes posés dans de nombreux pays par les modalités de financement de la sécurité sociale. Dans le foisonnement des idées, des propositions et des critiques souvent contradictoires exprimées à propos de ces problèmes, il apporte des éléments de réflexion particulièrement utiles.

Chantal Euzeby

Université des Sciences sociales
de Grenoble

FREEMAN, Christopher. CLARK, John. SOETE, John. — *Unemployment and Technical Innovation*. — London, Frances Pinter, 1982.

Dans ce livre, Christopher Freeman, le doyen du «Science Policy Research Unit» (à Sussex, Grande-Bretagne) et l'un des initiateurs de la réflexion récente sur le rôle du changement technique dans le processus de développement économique (1), ne cherche qu'à nous faire repérer l'importance de ce rôle aussi bien dans l'enjeu social pour la problématique du chômage que dans l'enjeu politique.

En dépit du fait d'avoir le mot «chômage» dans son titre, cet aspect est à peine évoqué dans le livre, sauf dans les chapitres 1 et 10. En effet, le corps du volume est fondé sur une étude approfondie de l'innovation technique, axée surtout sur la conceptualisation des cycles longs. Il s'agit presque d'un élargissement et d'une actualisation et pourquoi ne pas dire d'une résurrection des idées de Schumpeter.

(1) FREEMAN, Christopher. — *The Economics of Industrial Innovation*. — Harmondsworth, Penguin, 1974.

La méthodologie analytique que nous proposent les auteurs, celle d'une «histoire raisonnable» qui privilégie la dimension historique et institutionnelle, jette une lumière nouvelle sur le processus réel de changement technologique, en rejetant en même temps des modèles simplificateurs et des schémas préconçus à propos du rôle des cycles longs.

Première partie : peut-on mesurer le chômage ?

En dépit des problèmes de la fiabilité des chiffres, il est bien évident, comme nous le démontrent les auteurs, que le chômage représente aujourd'hui un problème social majeur et qu'il demande une réflexion à la fois économique mais aussi sociale et politique.

M. Jahoda (2) dans son étude de 1982, cité par les auteurs, a conclu que les effets psychologiques destructeurs du chômage sont beaucoup plus importants que les facteurs d'aliénation du travail proprement dit.

Il apparaît clairement que les effets — qu'ils soient pervers ou non — du changement technologique sur le niveau de chômage ne sont pas fonction seulement du type de changement technologique mais aussi du contexte socio-économique dans lesquels ils s'inscrivent.

Par ailleurs, les effets sur l'emploi du changement technologique doivent être analysés en termes de mécanismes dynamiques à long terme mis en marche par le changement technologique, et non par référence à des situations «statiques» ou d'équilibre à court terme : l'important c'est l'équilibre de longue période.

Dans cet esprit, nos auteurs défendent l'importance du changement technologique aussi bien comme aiguillon pour une augmentation de l'activité d'investissement — un vrai «moteur de la croissance» — que comme réponse au modèle de demande et de prix — enfin un «thermostat» (3).

Deuxième partie : l'apport des cycles longs

A partir du chapitre 2 les auteurs, prenant la théorie des cycles longs de Schumpeter comme point de départ, vont essayer de formuler leur propre théorie de l'innovation technologique et vont la vérifier avec l'hypothèse des cycles longs.

La résurrection des idées de Schumpeter et la discussion autour des cycles

(2) Jaboda, Marie. — *The Social Psychology of Employment and Unemployment*. — Cambridge, Cambridge University Press, Forthcoming.

(3) Dosi, Giovanni. — «Technological paradigms and technological trajectories». — *Research Policy* 11, 1982, 147-162.

longs a provoqué ces dernières années une littérature copieuse et un débat très vif, mais surtout stimulant (4).

Pour Schumpeter les opportunités pour une innovation technologique sont inégalement distribuées au cours du temps, et font régulièrement l'objet d'explosions quand les entrepreneurs prennent conscience des possibilités de profits exceptionnels ouvertes à partir de nouvelles combinaisons de changement technologique et de changement organisationnel.

Une fois le terrain déblayé par les entrepreneurs innovateurs, suit un groupement d'imitateurs qui améliorent et exploitent la nouvelle filière, entraînant une nouvelle vague d'investissements. Le processus de compétition ainsi enclenché dégrade la marge de profit de l'innovation, mais avant même que le système puisse se stabiliser l'ensemble du processus recommence à nouveau, induit par des effets d'une nouvelle vague d'innovations à la Schumpeter.

Dans le schéma théorique de Schumpeter, la caractéristique la plus importante est l'innovation, qui, en dépit de sa grande diversité spécifique, représente pour lui le moteur principal de la croissance capitaliste et la source majeure du profit de l'entrepreneur.

S'il a su repérer que la singularité de chaque cycle d'affaires se rattache à la fois à la variété des innovations techniques et à la variété d'événements exogènes comme la guerre, les découvertes d'or ou les faillites de récoltes, il n'a pas su donner une explication satisfaisante quant aux raisons pour lesquelles les innovations, ou les groupements d'innovations, doivent avoir lieu tous les demi-siècles environ.

Schumpeter a même prévu la disparition de l'entrepreneur qui innove, surpassé et étouffé par les activités scientifiques et techniques au sein des grandes entreprises qui renforceraient leur position compétitive, mais dont la bureaucratisation croissante finirait par tuer le moteur de la croissance, l'innovation, entraînant à long terme la disparition du capitalisme.

La théorie néo-schumpeterienne de Mensch (5) propose que les dépressions accélèrent l'introduction d'innovations radicales, lesquelles tendent à se grouper dans les périodes de dépression aiguës (1880 et 1890) et fournissent le stimulus pour les phases suivantes de forte croissance et de prospérité.

(4) Pour avoir une idée du débat, en langue anglaise, on peut se reporter au numéro spécial de la revue *Futures* à propos des cycles longs, éditée par C. Freeman, *Futures* 13 (4) et (5) 1981 ; à l'article très critique de François Chesnaix «Schumpeterian Recovery and the Schumpeterian Perspective. Some Unsettled Issues and Alternative Interpretations» à propos de l'actualité de la théorie Schumpeterienne (in Giersch, H. ed. — *Emerging Technologies, Consequences for Economic Growth, Structural Change and Employment*. — Tunbingen, J.C.B. Mohr, 1982) ; et pour un aperçu du «State of Art» au sujet du débat, les papiers présentés au séminaire organisé sur ce thème à la Maison des Sciences de l'Homme les 24 et 25 mars 1983.

(5) Mensch, G. — *Stalemate in Technology : Innovations Overcome the Depression*. — New York, Ballinger, 1975.

En désaccord avec Mensch les auteurs privilégient le rôle du progrès des sciences de base (physique, chimie ou biologie) et le rôle des changements sociaux, organisationnels et gestionnaires pour le démarrage et/ou la soutenance de groupements d'inventions et d'innovations radicales.

Bien sûr on n'abandonne pas la notion de Schumpeter d'une association étroite entre l'innovation et le cycle long, mais on y reconnaît une complexité de rapports plus subtile.

Ainsi chacune des périodes du cycle long peut être plus ou moins caractérisée par l'introduction, la diffusion et la maturité d'une ou de plusieurs technologies nouvelles. Ici les auteurs préfèrent parler de *nouveaux systèmes technologiques* (NST) un peu à la Bernard Gilles, définis comme des groupements de familles d'innovations enchevêtrées entre elles par des liens techniques et sociaux, au lieu de parler tout simplement de nouvelles industries ou de nouvelles innovations.

Quel est le rapport de l'emploi avec ce mouvement de cycles longs et de nouveaux systèmes technologiques ?

Pendant la période initiale du cycle long, les nouveaux systèmes technologiques ont une propension à créer beaucoup d'emplois nouveaux, particulièrement dans les PME et PMI.

Cela s'explique par le fait que les machines outils standardisées ne sont pas encore à la disposition des gestionnaires, donc les usines sont souvent, dans cette période là, intensives en main-d'œuvre.

Au fur et à mesure que le nouveau système technologique mûrit, des économies d'échelles s'installent en combinaison avec des changements techniques plus poussés et des transformations organisationnelles profondes, associées à une standardisation croissante pour entraîner en conjonction une diminution du nombre d'emplois produits par unité d'investissement. Un processus de concentration s'établit et la compétition croissante force les entreprises à réduire encore plus les coûts par la technologie.

Au même moment ont lieu le déclenchement et la progression du mécanisme à travers lequel des pressions inflationnistes de coûts de main-d'œuvre sont engendrées et transmises au long des phases de boom et de stagflation du cycle long. Dès lors que l'expansion rapide d'un nouveau système technologique implique un appel pour l'usage de métiers et qualifications qui n'existaient pas auparavant à grande échelle, des manques réguliers de main-d'œuvre qualifiée ont lieu tout au long de cette phase.

La période de stagflation possède des caractéristiques paradoxales ; particulièrement une capacité de production excessive dans les industries en déclin et même dans certaines nouvelles industries, en même temps qu'un manque aigu de qualifications dans les secteurs de pointe. Ainsi voit-on des taux de chômage très élevés coexister avec un manque aigu de main-d'œuvre dans les secteurs porteurs des nouveaux systèmes technologiques.

Tenant compte des observations faites ci-dessus et du fait que les salaires de groupes spécialisés comme les ingénieurs en électronique, les programmeurs d'ordinateurs et les analystes de systèmes et de leur équivalent dans d'autres secteurs auront tendance à s'accroître plus vite que le salaire moyen. Ainsi, à l'aide de mécanismes de transmission des augmentations de salaires et d'un fort pouvoir syndical de négociation, les pressions inflationnistes de coût de main-d'œuvre peuvent être engendrées (et même soutenues à cause des facteurs de retard dans le système d'éducation et d'entraînement de la main-d'œuvre) pendant une période de stagflation.

Les efforts menés pour faire face aux pressions inflationnistes, conduisant à l'affaiblissement des éléments expansionnistes du cycle long — changement de direction de l'investissement et du développement technologique — peuvent aussi entraîner une chute de la stagnation vers la dépression.

Dès lors, les barrières et les obstacles s'enchaînent de façon presque mécanique vers la montagne d'une fresque de l'enfer de Dante contemporain, sans issue apparente.

La masse d'investissements nécessaires à une relance de la création d'emplois s'accroît et l'investissement a d'autant moins d'impact sur l'expansion de l'emploi qu'il se dirige vers les domaines de faible intensité de capital, tels que les services administratifs et gouvernementaux.

Et en ce qui concerne l'apparition ou la diffusion rapide d'autres nouveaux systèmes technologiques, elle sera probablement retardée par plusieurs facteurs : des rigidités économiques et organisationnelles, un manque de main-d'œuvre qualifiée, un manque de capital pour la phase de développement, un mauvais environnement pour les affaires et un très bas niveau de profitabilité.

Après avoir peint un tableau rapide de leur schéma théorique à propos de l'innovation technologique — on dirait un tableau aux teintes sombres — les auteurs se tournent vers les faits historiques et vers les données statistiques actuelles pour vérifier jusqu'à quel point leur schéma se tient.

Troisième partie : commande technologique et développement économique

Ici, une première partie touche le noyau des innovations majeures et du développement économique au cours des divers Kondratievs. On ne reparlera en détail ni de la perte de la situation de leader de la Grande-Bretagne au profit des États-Unis et de l'Allemagne, ni du défi actuel du Japon pour occuper la première place ou la partager avec les États-Unis. Il suffira de mentionner la remarque faite à ce sujet qui explique que de telles transformations ne sont pas fonction seulement d'un avantage scientifique et technologique mais aussi de la capacité d'initier ces changements organisationnels et

sociaux qui faciliteront la diffusion et l'adoption des nouveaux systèmes technologiques.

L'origine des innovations majeures qui est développée dans la deuxième partie de ce chapitre, malgré la pauvreté des données statistiques disponibles, démontre d'autant plus l'importance d'être à la pointe scientifique pour acquérir la domination technologique. De l'analyse des brevets qui y est menée, il faut remarquer le poids de plus en plus important du Japon qui en 1979 était le pays étranger qui déposa plus de brevets aux États-Unis, soit 271 brevets ou un tiers du total.

La dimension internationale introduite ici révèle que la possibilité d'un pays à démarrer un processus de développement rapide est fonction partiellement de sa distance à la frontière des technologies avancées (mesurable en termes de productivité). Donc quand le Kondratiev amorce sa descente ceux des pays les moins proches de la frontière technologique subissent plus directement les effets du ralentissement de la croissance économique.

Pour ce qui est des modèles classiques de rattrapage (Rostow, etc.), de leurs critiques (Cardoso, Gunder Frank, «*Dependencia*», etc), et des modèles contemporains (Pavitt, Cornwall), on peut dire que les premiers sont trop mécaniques, les seconds oublient d'expliquer la croissance elle-même ; et les derniers ne fournissent aucun éclaircissement à propos du changement inattendu du rattrapage à la divergence et vice versa, voire le démarrage («*triggering*») du processus de rattrapage.

C'est peut-être là que les réflexions sur les cycles longs peuvent apporter un outil explicatif crucial. Comme le soulignent Freeman, Clark et Soete : «*pendant que les pays convergent et s'approchent de la frontière technologique actuelle du Kondratiev, c'est le redressement fondé sur un groupement d'innovations reliées entre elles originaires de l'ancien leader technologique (ou quelque nouveau) qui mettra en marche le processus de divergence. Le pays à la frontière technologique, le plus prêt technologiquement, économiquement et surtout organisationnellement, deviendra probablement le nouveau leader technologique et éventuellement une brèche technologique se développera*» (p. 187).

Ce sera finalement le degré de succès technologique, les coûts relatifs de main-d'œuvre, la disponibilité en main-d'œuvre qualifiée et l'ampleur de l'appui gouvernemental fourni qui décideront quel pays ou région émergera comme nouvelle puissance technologique dans le prochain Kondratiev ascendant. Nos auteurs font un pari : ce sera le Japon.

Et que pensent-ils des pays dits sous-développés ? Où rentrent-ils dans ce tableau ? Selon les auteurs le processus de rattrapage mis en marche depuis la fin des années soixante dans les PVD, fut à peine affecté par la phase de descente générale du Kondratiev, mais il a poursuivi sa croissance presque aux mêmes taux qu'au cours de la période 1969-78, sinon même plus

vite. Pour un petit nombre de ces PVD, la descente est apparue comme une pause bienvenue du taux d'avancement technologique ou de la frontière de la productivité, laissant la possibilité qu'ils deviennent membres du groupe des leaders technologiques dans le futur. Ceci, en dépit du fait que le retard à rattraper reste énorme et s'accroît pour la plupart des PVD et ce, même par rapport à n'importe quel critère historique, et malgré le fait que les nouvelles technologies aient atteint des niveaux de sophistication extrêmes. De plus, les mêmes facteurs qui ont empêché un rattrapage complet dans les Kondratievs antérieurs sont encore présents.

Que l'on accepte ou pas les prescriptions Schumpeteriennes et néo Keynésiennes, il y a de toutes façons deux enjeux auxquels les économies de l'OCDE devront faire face dans les prochaines décennies.

Le premier est de savoir dans quelle mesure l'innovation technique et sa diffusion peuvent alléger les pressions inflationnistes ?

Quant au deuxième enjeu il s'agit de la réaction de la force de travail face aussi bien au changement technique, aux restructurations industrielles et au recyclage qu'elles supposent qu'au chômage temporaire ou éventuellement prolongé.

Face à ces deux enjeux les auteurs optent avec une quasi certitude (trop grande ?) pour une réponse provenant d'un changement technologique rapide.

Antonio José J. Botelho

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL. — *Into the Twenty-first Century: The Development of Social Security.* — Genève, BIT, 1984, 115 pages. (Ouvrage également publié en français sous le titre: *La sécurité sociale à l'horizon 2000*; Genève, BIT, 1984).

Pour la réalisation de cet ouvrage, le BIT s'est assuré le concours d'une équipe de dix spécialistes, tous de pays différents et d'origines professionnelles variées (responsables d'organismes de sécurité sociale, hauts fonctionnaires de ministères, universitaires, magistrats). Cette équipe était chargée d'analyser les acquis et les faiblesses des systèmes de sécurité sociale des pays industrialisés et de formuler un certain nombre de recommandations susceptibles de répondre aux besoins et aux aspirations de la société dans les vingt prochaines années.

La sécurité sociale est aujourd'hui en crise. D'un côté, on lui reproche d'exercer des effets économiques défavorables, notamment sur l'emploi et la

compétitivité des entreprises, via la pression qu'elle fait peser sur les coûts de la main d'œuvre, sur l'inflation, du fait des mécanismes de répercussion des prélèvements sociaux sur les prix, ou sur l'épargne et l'investissement qu'elle tendrait à réduire. De l'autre côté, on invoque son manque d'efficacité en observant qu'en dépit de l'ampleur des sommes qu'elle prélève et redistribue elle n'est toujours pas parvenue à résoudre le problème de la pauvreté ; ou qu'elle laisse subsister certaines discriminations (notamment à l'égard des femmes) et certaines fausses priorités (prédominance de l'action curative sur l'action préventive, par exemple). Devant ces critiques, les experts objectent, d'une part, que la crise de la sécurité sociale n'est pas due à l'extension de son champ d'application quant aux personnes et quant aux risques couverts, mais au ralentissement de la croissance économique et à l'ampleur du chômage (la sécurité sociale permettrait même d'atténuer les effets de la crise économique en soutenant le pouvoir d'achat des personnes âgées, des malades, des ménages ayant des enfants à charge, ou des chômeurs), d'autre part, que la sécurité sociale constitue un puissant instrument de transformation et de progrès social qu'il convient de préserver et de développer. Les remèdes à la crise de la sécurité sociale ne doivent donc pas être recherchés du côté de son démantèlement, mais dans la mise en œuvre d'une politique économique et sociale adaptée à son évolution.

Sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, dont la plus importante prévoit une reprise de la croissance économique capable de faire baisser le chômage, les auteurs proposent une série de recommandations visant, non seulement la lutte contre la pauvreté, mais aussi le maintien du niveau et de la qualité de la vie, ou le renforcement du sentiment individuel de sécurité. Ils insistent en particulier sur :

- l'amélioration des prestations en espèces : égalité entre les hommes et les femmes en matière de droits, protection contre de nouveaux risques, meilleure prise en compte des besoins de certaines catégories de bénéficiaires ;
- la nécessité de développer des services de prévention et de réadaptation dans le domaine de la santé et de l'action sociale : utilisation plus rationnelle des services de santé ; meilleur équilibre entre action curative et action préventive ; plus grande participation des individus aux décisions relatives à leur propre santé et à leur propre protection ; développement et coordination au plan local de services sociaux, de façon à assurer une assistance et un soutien continus aux individus et aux familles ;
- le souci d'une meilleure information du public, notamment sur les droits aux prestations et sur l'affectation des ressources. Ce second point contribuerait sans doute à vaincre la résistance psychologique des individus devant les prélèvements obligatoires.

Certes, dans l'immédiat, certaines des recommandations formulées ne paraissent pas très réalistes, compte tenu de la situation économique qui

règne dans la plupart des pays industrialisés et du caractère relativement imprévisible des variables économiques et socio-démographiques. Mais devant les risques de régression sociale, qui sont d'actualité dans un grand nombre de pays, il était sans doute nécessaire que le BIT prenne l'initiative de rappeler à des générations insensibilisées par le phénomène de l'accoutumance les bienfaits de la sécurité sociale. Le catalogue des recommandations regroupées dans le dernier chapitre de cet ouvrage constitue une sorte de nouveau code international de sécurité sociale ; un cadre de référence en partie pour l'immédiat et en partie pour des jours meilleurs...

Chantal Euzeby
Université des Sciences sociales
de Grenoble

Bibliographie

Comptes-rendus

- **BOGGIO (G) ; SPACHIS-PAPAZOIS (E.) Eds.** — *Evaluation of Research and Development : Methodologies for R & D Evaluation in the European Community Member States, the United States, the United States of America and Japan.* — Bruxelles : COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES; 1984. — 147 p. Proceeding of the seminar held in Brussels, Belgium, October 17-18, 1983.

Depuis 1978, la C.E.E., consciente de l'importance des recherches au plan scientifique et technique, a mis au point son propre système d'évaluation des programmes en R & D. Le Président du séminaire fait un bilan sur l'état de la question en la matière. Suivent les comptes-rendus des intervenants qui nous présentent des recherches dans chaque pays : France, Royaume-Uni, R.F.A., Italie, Irlande, Belgique, Danemark, Grèce, Pays-Bas, Suède, U.S.A., Japon. En conclusion, tous les participants à ce séminaire s'accordent pour souligner l'importance *de mises à jour plus fréquentes* dans l'évaluation de la R & D. Il n'existe pas une «recette miracle» mais, de la confrontation des différentes expériences naîtront sans doute des éclaircissements.

- **INTERNATIONAL LABOUR OFFICE.** — *Introduction to Social Security.* — Genève : ILO, 1984. — 183 p.

Après un bref rappel historique de la création de la sécurité sociale dans le monde, cet ouvrage passe en revue les différentes personnes concernées par cette protection sociale et ses divers domaines d'application : soins médicaux, maternité, maladie, retraite, chômage, allocations fami-

liales. Puis il étudie le mode de financement de la sécurité sociale sur le plan économique : financement tripartite (État, employeur, employé). Enfin l'étude souligne le rôle primordial du B.I.T. dans l'établissement de standards minimum pour la couverture sociale, ratifiés par les États lors de conventions, telle que celle de 1959 (décrite en appendice de l'ouvrage).

- «Géopolitique de la mer». — In : *Hérodote, revue de géographie et de géopolitique*, n° 32, 1^{er} trimestre 1984. — 157 p.

Le développement considérable des nouvelles techniques d'exploitation des ressources minières sous-marines a eu de multiples conséquences d'ordre tant géopolitique que géostratégique :

- l'annexion par les États des étendues océaniques du globe
- la floraison de micro-États, pour la plupart insulaires : la récente guerre des Malouines nous fournit un exemple de l'importance des enjeux plus ou moins révélés
- l'importance des sous-marins nucléaires dans les relations Est/Ouest
- les conflits de souveraineté dans l'Arctique et l'Antarctique

Autant de questions auxquelles essaient de répondre les différents auteurs face à ce nouveau partage de la mer.

- NATIONAL ACADEMY OF SCIENCES (USA). — *Frontiers in Science and Technology : a Selected Outlook*. — New York : W.H. Freeman and Co., 1983. — 227 p. bibl.

Ce rapport a pour but d'informer le Congrès américain. Il étudie pour ce faire 8 domaines de recherche qui ont, ou promettent d'avoir, un impact social important et qui reflètent la diversité de la science, l'interdépendance de la science contemporaine et de la technologie. Les titres des différents chapitres (génétique des organismes complexes, lasers, psychobiologie...) sous-tendent en fait des thèmes plus vastes à savoir :

- santé et protection sociale ;
- innovation technologique ;
- communications scientifique et technique ;
- suppression des barrières traditionnelles entre chaque disciplines.

Cet ouvrage contient, à la fin de chaque chapitre, un résumé donnant les grandes perspectives, suivi d'une bibliographie. Cet aspect pédagogique le rend accessible aux non spécialistes.

- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES. — *Femmes et hommes en 1983*. — Bruxelles : CEE, 1984. — 201 p.

Résultats d'un sondage d'opinion effectué conjointement dans les 10 pays de la communauté. Deux sondages avaient déjà été réalisés en 1975 et 1977, il s'agissait donc pour la CEE de poursuivre ce programme de recherche, en lui fixant pour objectif de faire une étude comparative des comportements des femmes et des hommes face à certains problèmes de société :

- l'attitude devant l'évolution de la condition féminine ;
- l'activité professionnelle des femmes et les questions d'emploi ;
- la participation à la vie sociale et politique ;
- les attitudes à l'égard de l'Europe.

Les conclusions que l'on peut en tirer ne font pas apparaître de grands changements par rapport aux deux enquêtes antérieures : les différences d'opinions et de comportements socio-politiques entre les deux sexes sont faibles, leurs réactions sont celles du corps social tout entier.

- DRUCKER, Peter. — *Vers une nouvelle économie*. — Paris : Interéditions, 1984. — 238 p.

Ce recueil d'essais sur l'économie, et plus spécialement sur la gestion, l'entreprise, le «management», réunit une série d'articles de Peter Drucker, tous parus dans le *Wall Street Journal* et remis à jour.

Les sujets abordés sont regroupés autour de 3 grands thèmes :

- un monde en mutation (avec deux chapitres sur le Japon et les problèmes induits par sa réussite) ;

- l'ordre du jour du chef d'entreprise ; hymne au profit qui n'est autre, selon Peter Drucker, que le coût du capital indispensable à renouveler ;
- pour une écologie sociale : un regard lucide sur l'apport technologique qui n'est plus présenté comme une solution miracle.

- **COPPINI, M.A. LAINA, Giovanni.** — *Mieux connaître les transferts sociaux par l'utilisation de modèles économétriques.* — Genève, Organisation Internationale du Travail, 1984. — 133 p.

Au travers d'une étude très précise, cet ouvrage veut montrer l'intérêt des modèles économétriques pour la connaissance des répercussions économiques de la sécurité sociale. Pour ce faire, les deux auteurs analysent, au niveau macro-économique, les problèmes du financement de la sécurité sociale. La première étude s'appuie sur les résultats d'une simulation réalisée avec des modèles à court terme pour la France, l'Italie et le Royaume-Uni, en faisant ressortir tant les avantages de l'utilisation de modèles que les limites des instruments actuellement disponibles. Dans la seconde étude, qui met en œuvre le modèle multinational de la CEE (Eurolink), on voit qu'il est possible par ce moyen d'analyser non seulement les effets des politiques sociales sur l'économie d'un pays, mais aussi les effets transmis de ce pays aux pays voisins.

- **LEMAITRE, Philippe. GOYBET, Catherine.** — *Les entreprises multinationales dans la Communauté Européenne.* — Paris : PUF, 1984. — 2 vol., 81 + 47 p.

Le premier dossier traite de l'importance et du rôle pris par les multinationales en Europe durant les dernières années, souligne l'âge d'or des entreprises américaines ainsi que l'émergence des multinationales européennes et japonaises. Le second dossier analyse l'influence de la crise économique et les perspectives d'avenir dans les domaines de la restructuration industrielle et de la recherche. En raison de leur importance dans les secteurs à technologie avancée, et de leur capacité d'investissement dans la recherche, les multinationales auraient un rôle déterminant à jouer.

- **MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.** — «*Scénarios pour l'agriculture bretonne (1980-2000) : étude de prospective régionale*». — Rennes : Ministère de l'industrie et de la recherche, 1983. — 245 p. (Étude réalisée par BROUSSE C. ; DAUCE D. ; HOUEE P.)

L'objectif poursuivi par le présent travail est la construction d'images possibles du système agro-alimentaire régional à l'horizon de l'an 2000, partant des évolutions techniques, économiques, politiques, sociales pour en extraire les répercussions sur l'économie agricole de la Bretagne. 4 scénarios, s'inspirant des perspectives dégagées par l'O.C.D.E. et le Commissariat Général du Plan ont été retenus :

— Scénario A, croissance lente : l'agriculture bretonne voit diminuer ses effectifs ainsi que le nombre de ses exploitations, dans un contexte de crise économique. Un effort de recherche doit se porter sur des processus de transformation

— Scénario B, libéralisme et croissance forte : l'agriculture est pilotée par les secteurs industriels et commerciaux dans le cadre de la concurrence sans merci d'un libéralisme offensif. L'agriculture bretonne emploie 3 fois moins d'actifs en l'an 2000, les exploitations sont regroupées en grosses unités de production

— Scénario C, une économie de rupture. Le protectionnisme des tensions militaires ou financières conduit à la fermeture des frontières. Des unités de production à forte main-d'œuvre se généralisent en Bretagne.

— Scénario D, un autre développement. Le choix d'un autre mode de développement, plus associatif, fait se réduire les exploitations familiales au profit d'unités collectives, plus petites. L'économie sociale, la coopération avec le tiers-monde modèlent l'activité agricole.

CNAM

Conservatoire National
des Arts des Métiers

CPE

Centre de Prospective
et d'Évaluation

**Séminaire de recherche en prospective
de Jacques Lesourne professeur au CNAM**

Ce séminaire, organisé par Michel Godet en liaison avec le Centre de Prospective et d'Évaluation du Ministère de l'Industrie et de la Recherche, est destiné aux chercheurs dans les domaines de la prospective afin de leur permettre d'approfondir les problèmes méthodologiques qu'ils rencontrent dans leurs études.

Le séminaire est principalement consacré à des exposés scientifiques au cours desquels les intervenants ne présentent pas seulement les résultats de leurs travaux mais surtout les méthodes qu'ils ont utilisées pour appréhender de manière prospective des phénomènes complexes, interdépendants et incertains.

Le séminaire, animé par Jacques Lesourne porte notamment sur des thèmes de prospective économique, technologique, politique et sociale ; il se tient de novembre à juin, en principe le premier jeudi de chaque mois, de 17h30 à 19h dans les locaux de l'ancienne École Polytechnique.

Les séminaires de la session 1984-1985 seront consacrés aux thèmes suivants :

- 8 novembre 1984* : «Économie mondiale 1980-1990 — La Fracture»
par Y. Berthelot, Directeur du CEPIL.
- 4 décembre 1984* : «10 ans de pratique de prospective»
par M. Godet.
- 3 janvier 1985* : «La prospective technologique : problèmes et méthodes»
par T. Gaudin, Chef du CPE.
- 7 février 1985* : «L'emploi en Europe occidentale : quelques scénarios»,
par J. Lesourne.
- 7 mars 1985* : «L'avenir de l'URSS»
par G. Duchene, Université de Paris I.
- 2 mai 1985* : «Les nouveaux pays industriels»
par P. Judet, Directeur de l'IREP.
- 6 juin 1985* : «Les télécommunications : enjeux et jeux de pouvoirs»
par L. Gilles, IDATE.

CNAM, 2, rue Conté, 75003 Paris, France. Tél. (1) 271 24 14

Association Internationale Futuribles

*Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges
sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...*

- Détecter, évaluer, les idées, les innovations, les faits porteurs d'avenir ; identifier — avant qu'ils ne deviennent brûlants — les problèmes-clefs de demain, cerner les futurs potentiels, définir ce qui peut advenir et ce qui peut être fait.
- Assurer une confrontation permanente entre la recherche et l'action et susciter l'échange entre personnes de disciplines, d'idéologies et de pays différents afin d'aider à la compréhension du monde contemporain et aux défis du futur.

1. Une fonction d'information et d'analyse documentaire

- un bulletin de bibliographie analytique sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, réalisés à travers le monde (Bulletin bimestriel **Bibliographie Prospective**) ;
- des **bibliographies analytiques** par thèmes, sur demande ;
- des **dossiers de synthèse** faisant le point des recherches prospectives sur un problème donné ;
- l'Association Internationale Futuribles assure une **fonction vigie** permettant de détecter et d'évaluer les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir.

2. Une fonction d'entraînement et d'assistance technique à la réflexion prospective

- l'élaboration de **matériel pédagogique** : initiation à la démarche prospective et à ses outils.
- des actions de **formation**
- des actions d'**assistance technique** à des groupes thématiques et/ou locaux.
- la mise sur pied de groupes de travail à dimension prospective, voire d'**instances de prospective régionales** (Futuribles régionaux).

3. Un instrument de réflexion et d'échange au plan international

Sur les principaux enjeux contemporains l'Association Internationale Futuribles organise régulièrement : des **tables-rondes**, des **journées d'études**, des **colloques** nationaux et internationaux.

4. Une fonction d'édition et de diffusion

Les opinions sur l'avenir doivent être livrées au public, clairement énoncées, ouvertement débattues, aussi l'Association Internationale Futuribles publie-t-elle :

- une **revue mensuelle Futuribles**
- un bulletin bi-mestriel **Bibliographie Prospective**
- une **lettre mensuelle d'information**
- une collection de livres

5. Une fonction d'études et de recherche

Catalyseur et coordonnateur, l'Association Internationale Futuribles engage des programmes prioritaires dont la réalisation est assurée par des équipes constituées à partir de son réseau d'experts, par exemple :

- Le programme **crise de l'Etat-protecteur et avenir des politiques sociales**
- **Progrès technique** (informatique) et **dynamique sociale**.

Elle mène, en collaboration avec les meilleurs spécialistes **des études de prospective appliquée** (avenir du livre, évolution des consommations et des modes de vie, risque pays).

*Président : Mahdi Elmandjra Vice-Présidents : Umberto Colombo, Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général : Hugues de Jouvenel*

55, rue de Varenne. F-75007 Paris. France. Tél. (1) 222 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

Ronald Inglehart Jacques René Rabier	3	<i>Du bonheur... Sentiment personnel et norme culturelle</i>
Philippe Martin	35	<i>Antinomie fonctionnelle. De l'emploi des paradoxes en entreprise</i>
Pierre Frédéric Ténière Buchot	49	<i>Pourquoi un consultant est-il appelé à intervenir dans une entreprise ?</i>
Nathan Glazer	55	<i>Décentralisation : à chacun ses responsabilités</i>

Forum

Bernard Cathelat	30	<i>Les styles de vie du CCA : les mutations de 1984</i>
Mahdi Elmandjra	67	<i>Médailles olympiques et développement. Analyse des résultats de Los Angeles</i>

Futur-Informations

83	<i>Les nouvelles de la prospective</i>
87	<i>Actualités prospectives : idées et faits porteurs d'avenir</i>

Bibliographie

99	<i>Analyses critiques</i>
109	<i>Comptes-rendus</i>